



PLAN DE GESTION À 5 ANS (2020 – 2024) ET FICHES DE PROJET

Version du 15 mars 2019 remise au canton de Vaud pour transmission à l'OFEV

PLAN DE GESTION À 5 ANS (2020 – 2024) ET FICHES DE PROJET

Groupe de rédaction

Responsables	:	François Margot, Patrick Rudaz
Collaborateurs	:	Bruno Clément, Isabelle Daccord, Marie Gallot-Lavallée, Florent Liardet, Lea Megali
Mise en page	:	Erwan Dayot, Patrick Rudaz
Lecteurs	:	Isabelle Daccord et Monique Durussel

SOMMAIRE

A. Demande des cantons.....	4
B. Planification sur quatre ans.....	5
B.1. Avancement des travaux.....	5
B.2. Financement de la phase de projet.....	52
B.2.1. Comptes détaillés 2016.....	52
B.2.2. Comptes détaillés 2017.....	56
B.3. Vue d'ensemble des prestations du Parc 2020 – 2024	60
B.3.1. Tableau synthétique des fiches de projet par objectif stratégique.....	60
B.3.2. Objectif stratégique, projets, indicateurs de prestation.....	61
B.4. Budget et planification des investissements.....	90
B.4.1. Coût et financement 2020 – 2024.....	91
B.4.2. Projets réalisés hors du cadre de l'art. 23k LPN	93
B.4.3. Preuve d'épuisement des moyens d'autofinancement.....	93
B.5. Organe responsable du Parc – gestion.....	94
B.5.1. Gestion de l'association.....	95
B.6. Nouveau territoire.....	97
C. Fiches de projets.....	100
Fiche 1 : Paysage	101
Fiche 2 : Biodiversité.....	113
Fiche 3 : Agriculture.....	123
Fiche 4 : Tourisme nature.....	130
Fiche 5 : Produits du Parc et économie de proximité.....	139
Fiche 6 : Energie et mobilité.....	147
Fiche 7 : Sensibilisation.....	154
Fiche 8 : Territoire en réseau	161
Fiche 9 : Communication	168
Fiche 10 : Gestion.....	173

A. Demande des cantons

Les cantons doivent formuler la demande d'aides financières globales, soit directement dans le plan de gestion, soit sous forme de courrier séparé. Cette requête est présentée dans un courrier séparé joint au présent dossier lors du dépôt par le canton de Vaud auprès de l'*OFEV*.

B. Planification sur quatre ans

B.1. Avancement des travaux

Les prestations réalisées sont mises en rapport, par fiche, avec la planification à 4 ans (2016 – 2019). Le bilan en relation avec la planification à 10 ans (2012 – 2021) sera réalisé dès 2019 dans le cadre de l'évaluation de la charte du Parc. Le tableau des pages suivantes présente une situation synthétique des réalisations du Parc dans la phase 2016 – 2019.

Dans l'ensemble, le Parc a réalisé les prestations prévues dans la convention programme signée entre les cantons et la Confédération. Il a même pu réaliser quelques prestations supplémentaires, particulièrement grâce aux projets hors plan de gestion [voir page 48].

Pour réaliser les projets décrits ci-dessous, le budget global a été augmenté d'environ 48%, passant à 5'098'000.- [voir les comptes page 52 et suivantes] et l'équipe de la coordination a dû être étoffée. En 2015, deux coordinateurs à 50% et aujourd'hui à 80%, quatre chefs de projet contre cinq désormais et une assistante administrative. En 2016, trois collaborateurs ont été engagés (infrastructure écologique, énergie - mobilité et produits) en partie rémunérés par les projets hors plan de gestion. Cela représente en 2018 une équipe de 11 personnes (coordination régulière) entourée durant l'année de stagiaires et civilistes pour environ 8 postes en équivalent plein temps.

L'équipe de la coordination a acquis ou développé, dans ces années d'activité, diverses compétences dans les domaines de la politique agricole et territoriale, du tourisme, de la biodiversité et du développement durable, du paysage, de la mise en valeur des patrimoines naturels et culturels, dans la sensibilisation auprès des écoles. Et il y a les sollicitations extérieures et les multiples contacts très enrichissants. Un tel projet global génère finalement une gestion qui doit maintenant (2020 – 2024) être encore mieux organisée et planifiée.

Arrêt sur image

Assemblée générale de l'Association du Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut



L'assemblée générale ordinaire de l'association se tient chaque année dans une commune du Parc. Le 8 juin 2016, elle se déroulait aux Avants, et était fréquentée par 102 personnes. En fin d'après-midi 45 personnes ont participé à une visite de la scierie des Avants avec des explications de la gestion durable des forêts et de la valorisation du bois au niveau communal. En début d'assemblée, des plaquettes partenaires ont été remises à 20 entreprises du Parc (produits labellisés, bois).

Le Parc fonctionne avec plusieurs assemblées participatives comme le forum des communes, les états généraux ou encore les rencontres tourisme – prestataires ou agricole sans oublier le forum des forestiers. Ces moments d'échanges, plutôt bien fréquentés, permettent de relayer les idées de la population comme celles des acteurs du Parc. Entre le conseil, le comité, les commissions et groupes de projet, annuellement de 150 à 200 personnes s'engagent pour débattre des projets en cours et de l'avenir du Parc.

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
1. Paysage	<i>Plateforme d'échanges et de coordination des mesures nature et paysage</i>	La plateforme a fonctionné et elle a été évaluée par les protagonistes directement concernés.		<p>Echanges réguliers avec les services concernés par les projets.</p> <p>Participation des représentants <i>SNP</i> et <i>DGE Biodiv</i> aux séances du conseil du Parc, mise à disposition de tous les PV du Parc.</p> <p>Liste des contacts de l'administration vaudoise établie.</p> <p>Participation active à la plateforme nature vaudoise (MAVA)</p>	Amélioration de la communication avec les services cantonaux.	<p>Contacts réguliers avec Monique Borboen, responsable parcs <i>DGE Biodiv</i> VD, et Marius Achermann, responsable parcs <i>SNP</i> FR.</p>	

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
1. Paysage	<i>Paysages et géotopes d'importance locale et régionale</i>	<p>Un inventaire des paysages et géotopes d'importances régionale et locale, avec objectifs pour la qualité et l'évolution, est proposé au moins pour une région vaudoise et une région fribourgeoise du Parc.</p> <p>Des objectifs d'évolution du paysage sont développés pour les 3 IFP vaudois du Parc.</p>	<p>Réalisation d'un inventaire des paysages d'importance régionale sur au moins une région du Parc/canton et proposition d'objectifs d'évolution du paysage et de mesures de conservation (IVS, biens culturels ou autres) ou de réparation des atteintes pour les objets IFP 1504, 1510 et 1515 (2019).</p>	<p>A l'instigation de la <i>DGE Vaud</i>, deux projets de travaux de restauration paysagère dans les IFP (inventaire fédéral des paysages) ont été entrepris. A Château-d'Œx un mur en pierres sèches (Paray Charbon et Paray Doréna) et aux Rochers de Naye le chemin de remue (Sonchoux – Rochers-de-Naye) ont été restaurés.</p> <p>Le Parc a établi une analyse du patrimoine alpestre, notamment paysager, pour le secteur alpestre de Lessoc.</p> <p>Le Parc participe aux ateliers organisés par le SNP sur les paysages d'importance cantonale qui le concernent.</p>	<p>Ces deux projets se sont réalisés avec des financements hors du plan de gestion : canton de Vaud, les communes, le <i>Fonds suisse du paysage</i>.</p> <p>Les stratégies ou planifications cantonales concernant le paysage ne se sont pas réalisées dans les délais escomptés.</p>	<p>Les propriétaires et exploitants des alpages concernés.</p>	<p>Réalisation de travaux améliorant les conditions de travail et la qualité du paysage par des entreprises locales.</p>

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
1. Paysage	<i>Relais nature et paysage</i>	Quatre nouveaux <i>Relais nature</i> ou <i>Relais paysage</i> sont réalisés, dont un projet pour le site marécageux des Mosses.	Réalisation en partenariat avec les acteurs locaux de trois <i>Relais nature</i> et mise en place de conventions pour leur gestion et entretien à long terme : site marécageux du col des Mosses (2016), relais narcisses (2017) et un relais sur la châtaigneraie (2018-2019).	Décision sur le délai pour le relais des Mosses : inopportun de le prévoir avant les travaux de renaturation du site. Inauguration en mai 2017 du <i>Relais narcisses</i> . Relais des châtaigneraies pas encore réalisé (2020) à cause d'un problème de pont à refaire, dépendant d'une décision communale.	La réalisation du relais des Mosses ne peut être envisagée dans ce plan de gestion, celle du relais des châtaigneraies ne sera pas terminée. La réalisation d'un relais est envisagée dans l'Intyamon en 2019.	Montreux – Vevey Tourisme, Société de développement des Avants, commune de Montreux, office du tourisme des Mosses- La Lécherette, commune d'Ormont-Dessous, Equipe forestière et communes de Veytaux, Villeneuve ; <i>Mouvement agricole de l'Intyamon</i> .	Offre touristique de sentiers didactiques aux Avants – Sonloup et dans l'Intyamon.
	<i>Arbres fruitiers et éléments boisés du paysage rural</i>	120 nouveaux arbres sont plantés sous contrats et l'entretien des arbres déjà plantés est assuré. Un suivi est mis en place dans le but d'assurer la pérennité des variétés d'intérêt régional. Un inventaire de base des arbres isolés d'intérêt régional est réalisé, avec des propositions de mesures. Au moins 2 cours pour l'entretien, la plantation et l'utilité des haies sont organisés.	Renforcement des démarches et mesures en faveur du paysage : inventaire des arbres isolés d'intérêt régional, proposition de mesures de gestion pour leur conservation et/ou leur renouvellement à terme, identification sur <i>SIG</i> des variétés d'intérêt régional d'arbres fruitiers et plantation de 120 arbres (2019).	549 arbres fruitiers haute tige plantés avec contrat. Liste (avec données qualitatives) et <i>SIG</i> des arbres plantés à jour. Inventaire des inventaires et règlement relatifs aux arbres isolés réalisé. Inventaire participatif.	Stratégie de veille sur les variétés dignes d'être conservées mise en place (variétés identifiées, arbres localisés, propriétaires informés). Des fiches descriptives des variétés greffées connaissent le succès sur le site du Parc.	Cantons de Vaud et Fribourg avec soutien financier supplémentaire. Contrats avec les acheteurs d'arbres. Contrats d'entretien avec des paysagistes. Groupement forestier Leysin – Les Ormonts.	Contrats avec des paysagistes pour la taille.

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
1. Paysage	<i>Suivi et valorisation des projets de qualité paysage dans l'agriculture (CQP)</i>	Un protocole de suivi photographique des différentes unités paysagères du Parc est défini et mis en place.	Collaboration au suivi des projets de qualité du paysage : définition et mise en place d'un protocole de suivi photographique des différentes unités paysagères du Parc (2017).	Avant-projet de suivi photographique réalisé, avec propositions d'itinéraires. Le Parc s'est renseigné sur les différentes méthodes de monitoring du paysage. Finalisation du protocole (2018) en fonction de ces acquis.		Association d'agriculteurs du Parc, les services concernés des cantons de Fribourg et Vaud.	
	<i>Eléments typiques du paysage bâti et IVS</i>	Des outils de promotion de la qualité des savoir-faire et de la conservation du patrimoine régional relatif aux constructions en bois (y compris tavillonnage) sont mis à disposition par le Parc. Un nouveau projet relatif à la conservation et au développement de la qualité du patrimoine emblématique du paysage culturel du Parc est initié, en collaboration avec les services concernés (biens culturels, IVS ou autres).	Développement et mise à disposition de 2 outils de promotion de la qualité des savoir-faire et de la conservation du patrimoine bâti (y compris tavillonnage) (2019).	Façades de Rougemont, mise en place d'un fonds de restauration. Participation à une fête du tavillon (depuis 2017) dans la commune de Val-de-Charmey.	Promotion du label COBS auprès de l'association romande des tavillonneurs.	Communes, association romande des tavillonneurs.	Outil d'aide financière à la restauration de façade. Renforcement du positionnement des tavillonneurs du parc.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
1. Paysage	<i>Gestion et mesures exploratoires</i>	Selon les opportunités et la présence d'acteurs locaux, une réflexion, un concept ou une action est réalisé.					

Arrêt sur image

Arbres remarquables



Ce projet initié au printemps 2018 (lancement lors du *Festival du film vert* à Bulle) se poursuit en 2019.

Les grands et vieux arbres isolés sont des témoins vivants de l'histoire, refuges de biodiversité, éléments clés du paysage, ils sont des richesses à connaître, à mettre en valeur et à préserver. Le Parc et le *Groupement forestier Leysin – Les Ormonts* convient la population et les visiteurs à signaler les

arbres remarquables isolés (hors massif forestier). Des arbres qui fascinent par leur beauté, leur taille, leur âge, leur allure, leur aspect dans le paysage, leur histoire, leur rôle pour la biodiversité.

Cet inventaire participatif constitue une base pour améliorer la protection des arbres remarquables signalés. Il servira à échanger avec les communes sur leur mission de protection des arbres isolés non soumis au régime forestier.

Le *projet école* du Parc 2018-2019 a pour thème les *arbres remarquables*. A l'automne les accompagnateurs-trices partenaires du projet ont emmené les classes primaires au pied d'un arbre marquant du paysage de leur village. Le projet connaît un certain succès puisque 63 classes, représentant quelques 1'140 élèves, se sont inscrites. Pour la première fois des classes du groupement scolaire Leysin – Les Ormonts participent également à ce projet, puisque l'inventaire participatif des arbres remarquables a été initié en collaboration avec le groupe forestier de cette région.

Ces excursions permettent aux enfants de découvrir l'importance de ces arbres non seulement au niveau paysager mais aussi au niveau écologique et socio-culturel. Les classes sont ensuite sollicitées pour contribuer à l'inventaire participatif des arbres remarquables du Parc. Sur www.arbres-remarquables.ch, tout un chacun peut participer à cet inventaire et découvrir les arbres déjà signalés.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
2. Biodiversité	<i>Connaissance et promotion des espèces cible</i>	Au moins une action par an est réalisée en faveur d'une ou plusieurs espèces cible du Parc ou espèces prioritaires des cantons.	Mise en place d'au moins une action annuelle en faveur d'une ou plusieurs espèces cible dans l'espace bâti, en forêt ou en zone agricole.	<p>Action hirondelles et ventes de 104 nids depuis 2014. Action chauves-souris avec 78 nichoirs posés depuis 2015. Une nuit des amphibiens à Grandvillard.</p> <p>Action batraciens, identification de 70 sites de reproduction et 22 de conflits routiers. Mise en place d'une barrière à batraciens aux Mosses dès 2017.</p> <p>Une prospection sonneur à ventre jaune le long de la Sarine et un site humide revitalisé avec création de gouilles à Grandvillard.</p> <p>En 2017, une nuit des chauves-souris à Charmey.</p> <p>En 2018, une journée de l'hermine à Montbovon.</p>	<p>La valorisation annuelle d'une espèce cible permet un travail transversal sur les divers projets du Parc : école, tourisme, <i>Parc à la carte</i>, communication, passeport vacances, sensibilisation.</p> <p>Engagement de nombreux bénévoles. Cette expérience a donné lieu à la création d'un groupe de bénévoles du Parc dès 2017.</p> <p>Plusieurs actions de sensibilisation lors des journées et des nuits consacrées à des espèces cible.</p> <p>En janvier 2018, organisation d'une conférence autour du loup.</p>	<p>Biologistes, <i>Pro Natura</i>, <i>KARCH</i>, cantons, divers organismes de défenses d'espèces, communes, population (volontariat).</p>	<p>Des mandats ponctuels : groupe école, conférences du <i>Parc à la carte</i>.</p>

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
2. Biodiversité	<i>Prairies à narcisses</i>	Le Parc dispose d'un inventaire des prairies à narcisses et a établi un bilan de leur évolution sur la Riviera et des recommandations pour leur protection. 5 nouvelles prairies sont mises sous contrat dans le cadre d'un réseau écologique.	Mise sous convention de 5 nouvelles prairies à narcisses dans le cadre d'un réseau agroécologique (2018), suivi des prairies sous convention et production d'un rapport (2019).	Finalisation du recensement des prairies à narcisses et jonquilles dans le Parc avec cartographie exhaustive. Publication d'un rapport final en 2018.	Ce projet a été financièrement réalisé hors plan de gestion par le projet <i>Infrastructure écologique</i> .	Acteurs locaux, agriculteurs, offices du tourisme, communes, association <i>Narcisses Riviera</i> .	L'inventaire des narcisses constitue la base de référence pour le financement de la mesure narcisses des contributions à la qualité paysage (59 agriculteurs concernés, 138 parcelles).
	<i>Respecter les zones protégées et les espèces sensibles</i>	Suivi annuel et formation régulière des partenaires. Engagement de tous les offices de tourisme et de trois nouveaux partenaires. Distribution annuelle de matériel de prévention.	Mise à disposition et actualisation des fiches utilisateurs (5) et des fiches zones protégées du Parc (au minimum 9), suivi de la charte d'engagement auprès des offices du tourisme et au moins 5 partenaires privés (formation de base, bilan annuel et contrôle). Annuel	Actualisation des fiches, suivi des signataires (un bilan individuel et un échange sur l'autocontrôle en 2017). Deux formations des signataires, en 2017 et 2018. 5 offices du tourisme et 16 accompagnateurs en montagne signataires. Participation au processus de planification des zones de tranquillité de la faune sauvage pour les Alpes vaudoises.	Sur le site web du Parc les fiches et les pages consacrées à <i>Respecter les zones protégées</i> ont une excellente visibilité : meilleurs téléchargements et pages les mieux fréquentées.	Gardes faune cantonaux, offices du tourisme, association suisse des accompagnateurs en montagne.	Mandats pour la formation à des accompagnateurs en montagne.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
2. Biodiversité	<i>Lutte contre l'embuissonnement</i>	Le Parc dispose d'un plan d'action validé par ses commissions nature et agriculture et deux projets sont en voie de réalisation.	Etablissement en concertation avec les cantons et les exploitants d'un plan d'action pour la lutte contre l'embuissonnement des prairies et pâturages secs, mise en place d'au moins deux chantiers de restauration de <i>PPS</i> embuissonnée (1 sur VD et 1 sur FR). 2019	<p>Les contributions d'estivage ont été augmentées et impliquent le travail d'entretien des alpages.</p> <p>Les <i>PPS</i> sont intégrées dans les priorités de l'infrastructure écologique (zones nodales).</p> <p>Des chantiers de bénévolat pour lutter contre l'embroussaillage des alpages mis en place en collaboration avec <i>Volontaire Montagne</i></p> <p>L'expérience de débroussaillage avec un troupeau de chèvres de service à Rossinière a fait l'objet d'un bilan avec les acteurs concernés.</p> <p>L'embuissonnement et des méthodes de lutte ont été inclus dans l'analyse des domaines alpestres de Lessoc.</p>	<p>Les contrats <i>PPS</i> sont maintenant établis par les cantons avec les exploitants.</p> <p>L'entretien des zones de fort potentiel d'embuissonnement sur lesquelles des mesures ont été mises en œuvre avec le Parc y sont inclus.</p> <p>Suite aux expériences conduites dans le parc plusieurs agriculteurs ont inclus quelques chèvres débroussailleuses à leur exploitation.</p>	Agriculteurs, cantons de Vaud et Fribourg, forestiers. Commune de Rossinière, <i>COPIL</i> du projet de syndicat à buts multiples de Haut Intyamons.	Travaux de débroussaillage et clôtures.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
	<i>Promotion d'une sylviculture Parc</i>	<p>Un document est établi par les acteurs forestiers concernant leur contribution spécifique à une <i>sylviculture Parc</i>, renforçant et complétant les politiques cantonales de biodiversité.</p> <p>Deux actions spécifiques concernant des espèces cible ou des stations particulières sont mises en œuvre.</p> <p>Une journée de sensibilisation des acteurs forestiers est organisée chaque année sur un thème de la biodiversité en forêt.</p>	<p>Production par les gardes forestiers d'un document mettant en valeur leurs actions en faveur de la biodiversité et leurs objectifs d'intervention. Mise en place d'au moins deux actions relevant du catalogue 2017-2019 .</p> <p>Réalisation d'une journée de sensibilisation des acteurs forestiers et communaux (propriétaires, publics) aux mesures passibles d'aides financières pour promouvoir le vieux bois en forêt et conserver les espèces qui lui sont liées. Bilan des résultats. Annuel</p>	<p>Réalisation annuelle (depuis 2016) du forum des forestiers du Parc et élaboration d'un catalogue de leurs souhaits d'action Parc.</p> <p>Informations sur les îlots de vieux bois en 2016 et 2017 par des excursions annuelles. Bilan effectué.</p>	<p>Concertation avec les forestiers de l'Est vaudois sur les priorités d'action biodiversité en forêt (infrastructure écologique).</p> <p>En 2018, réalisation des premières mesures du projet trames vertes (financement MAVA).</p> <p>A la demande du forum des forestiers 2018 le Parc organisera des cours sur la biodiversité en forêt à l'intention des bûcherons.</p>	Acteurs forestiers, cantons, communes	La réalisation de mesures supplémentaires de biodiversité en forêt (grâce aux financements mobilisés par le Parc) est un apport de mandat pour les équipes forestières.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
2. Biodiversité	<i>Lutte contre les plantes exotiques envahissantes</i>	Chaque année le Parc participe activement aux journées de mobilisation, conformément aux objectifs de son plan d'action plantes exotiques envahissantes.	Participation annuelle du Parc aux journées nationales de lutte contre les invasives.	<p>Chaque année, semaines de lutte avec des volontaires et des civilistes (45 journées en 2016, 86 en 2017 et 88 en 2018).</p> <p>Actions annuelles de sensibilisation réalisées avec la coopération des communes.</p> <p>Dès 2018 stratégie de lutte à l'échelle du Parc (avec extension du projet sur la région Rocher-de-Naye) et mise en place d'un groupe de coordination sous l'égide du Parc.</p>	<p>Des actions avec les écoles du Parc complètent le projet.</p> <p>Le projet a pris de l'ampleur grâce aux financements complémentaires liés au suivi de l'infrastructure écologique, cet engagement sera maintenu dans le nouveau plan de gestion.</p>	Services cantonaux VD et FR, les communes, la FAFE et les forestiers du Parc.	Présence de civilistes pendant plusieurs semaines.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
2. Biodiversité	<i>Gestion et mesures exploratoires</i>	<p>Le Parc assure le développement et la mise à jour de ses connaissances et compétences en matière de biodiversité ; il renforce ses compétences dans ce domaine. Il les met au service des acteurs locaux, et en particulier des communes, et s'efforce de promouvoir la concertation en faveur de la mise en œuvre de la charte du Parc.</p> <p>Il demeure dans la mesure du possible disponible pour promouvoir et saisir d'autres opportunités de mettre en œuvre des mesures conformes à ses objectifs et à la stratégie biodiversité de l'OFEV.</p> <p>Il explore en outre les possibilités de promouvoir d'autres actions en relation avec les politiques publiques nature et paysage.</p>	Une cinquantaine de journées de travail bénévole sont réalisées dans des actions de terrain pour la mise en valeur des valeurs naturelles et paysagères. Annuel	<p>2016 : 136 jours de bénévoles (104 pour des actions nature paysage et 27 pour la sensibilisation à l'environnement).</p> <p>2017 : 230 jours de bénévoles (222 pour des actions nature paysage et 8 pour la sensibilisation à l'environnement).</p> <p>2018 : 169 jours de bénévoles (144 nature paysage, respectivement 25 sensibilisation).</p> <p>Un partenariat avec <i>Volontaires Montagne</i> a mis en contact des volontaires et des exploitants d'alpages.</p> <p>Des projets ont été réalisés en faveur de la biodiversité, hors plan de gestion : infrastructure écologique, trames vertes pour la biodiversité, oiseaux des prairies.</p>	<p>En 2017, présence importante de bénévoles due à l'inventaire des prairies à narcisses.</p> <p>Engagement de deux biologistes avec des compétences de sensibilisation.</p> <p>Le Parc a créé en 2017 une communauté de bénévoles, qui répond avec une motivation réjouissante à ses sollicitations.</p>	Agriculteurs, communes, diverses associations concernées comme le <i>Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)</i> .	Création d'un poste supplémentaire dans l'équipe du Parc (projets hors plan de gestion).

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
2. Biodiversité	<i>Communication IE trames vertes pour la biodiversité (avenant 2018-2019 à la convention programme)</i>	Diffusion de deux <i>Parc Info</i> et quatre <i>Objectif Parc</i> spéciaux IE – <i>Trames vertes</i> . Création d'un plateau de jeu infrastructure écologique et de 4 dossiers pédagogiques.	Diffusion de deux <i>Parc Info</i> et quatre <i>Objectif Parc</i> spéciaux IE – <i>Trames vertes</i> . Création d'un plateau de jeu infrastructure écologique et de quatre dossiers pédagogiques.	<i>Parc Info spécial IE</i> No 2 édité et diffusé fin octobre 2018. Réalisation de deux <i>objectif parc</i> spéciaux en 2018. Jeu créé et utilisé pour le <i>Festival des Enfants</i> 2018 et les animations passeport vacances (870 enfants et 510 adultes)	Le jeu <i>Animal aventure</i> met en avant les besoins d'espèces animales pour qu'elles puissent se déplacer ainsi que les obstacles à leur déplacement.	Divers partenaires de l'infrastructure écologique.	
	<i>Prolongation du projet oiseaux des prairies (exposition et promotion de mesures), avenant 2018-2019 à la convention programme.</i>	Rapport sur la tournée de l'exposition (quatre lieux) et sur la promotion des mesures <i>Oiseaux des prairies</i> .	Rapport sur la tournée de l'exposition (quatre lieux) et sur la promotion des mesures <i>Oiseaux des prairies</i> .	Exposition présentée aux écoles d'agriculture de Grange-Verney (Agrilogie, VD) et de Grangeneuve (Institut agricole, FR) avec présentations aux apprentis agricoles. Présentation aux élèves des établissements scolaires du Parc. Stratégie de promotion des mesures définie avec le COPIL.	Le projet prévoyait la tournée dans les 4 régions, cette tournée a pu être élargie grâce au complément 18-19 au plan de gestion. Recherche de lieux pour deux présentations de l'exposition dans des villes porte en 2019.	Station ornithologique suisse, ASPO/Birdlife, écoles d'agriculture, cantons, associations des réseaux écologiques du Parc, établissements scolaires du Parc.	

Arrêt sur image

Barrière à amphibiens aux Mosses



associés à cette action.

Une autre barrière est posée dans l'Intyamon entre Enney et Villars-sous-Mont, gérée par le *Service de la nature et du paysage* du canton de Fribourg. En 2017, quelques 800 animaux ont ainsi échappé aux roues des voitures, principalement des crapauds communs. Quant aux grenouilles rouges, on observe leur diminution à cause de l'introduction de poissons friands d'œufs de grenouille dans des sites de reproduction (poissons rouges).

Le Parc poursuivra sa tâche de sauvetage des batraciens aux Mosses ces prochaines années, il reprendra également la gestion de la barrière à batraciens d'Enney, sur mandat du canton de Fribourg.

De mars à mai 2017, pour la première fois, une barrière à amphibiens a été posée aux Mosses par le Parc. Une réussite reconduite en 2018 et 2019.

La première action de sauvetage des amphibiens aux Mosses a pris fin le 6 mai 2017. Avec plus de 4'000 grenouilles relevées. Le 24 mars 2017, une barrière provisoire à amphibiens a été installée. Les 202 mètres de barrière ainsi que les 21 seaux ont été relevés par une vingtaine de bénévoles durant quarante-trois jours consécutifs. La majorité des bêtes observées sont des grenouilles rouges. On a également trouvé quelques tritons alpestres et crapauds communs.

Grâce à cette action de sauvetage, une connexion a été recrée entre le site d'hivernage des amphibiens (milieu terrestre forestier) et leur site de reproduction (milieu aquatique), un enjeu de l'infrastructure écologique.

La première année test pour ce projet s'est terminée avec une soirée de présentation des résultats aux bénévoles, suivie d'une sortie nocturne à Grandvillard pour écouter le chant du sonneur à ventre jaune.

Chaque année des écoliers ont été

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
3. Agriculture	<i>Organisation agricole, gestion et communication</i>	Autoévaluation des membres actifs des organes agricoles du Parc sur le rôle de celui-ci pour l'agriculture.		Réalisation des rencontres agricoles du Parc (depuis 2017 annuellement).	Transformation du groupement agricole en une rencontre annuelle.	Agriculteurs.	
	<i>Réseaux écologiques et projets qualité du paysage</i>	Les suivis des 2 projets CQP et des 4 réseaux sont effectifs ; les rapports suivants sont réalisés pour les réseaux écologiques : <ul style="list-style-type: none"> Intyamou : 3^e rapport intermédiaire en 2018 Vallée de la Jogne : 2^e rapport intermédiaire en 2017 Pays-d'Enhaut – Les Mosses : 2^e rapport intermédiaire en 2019 Rochers de Naye : 1^{er} rapport final en 2019. 	Réalisation d'une journée de sensibilisation et formation des porteurs de projets et exploitants sur les espèces cible des réseaux agricoles, les mesures à promouvoir et les suivis à conduire. Le bilan des résultats montre que les porteurs de projet sont formés sur les espèces cible choisies.	Journée de formation organisée le 30 janvier 2017 pour les membres des 4 réseaux OQE. 24 mesures de suivi ont été réalisées. Vallée de la Jogne : 2 ^e rapport intermédiaire déposé auprès du canton de Fribourg en janvier 2018. Le rapport final pour le réseau des Rochers de Naye déposé en fin 2018.	Les rapports intermédiaires pour l'Intyamou, le Pays-d'Enhaut et les Rochers-de-Naye seront déposés d'ici à la fin 2019.	Associations d'agriculteurs du Parc, les biologistes mandatés, les services concernés des cantons de Fribourg et Vaud.	Les agriculteurs du Parc peuvent adhérer aux projets de réseaux écologiques et de contribution à la qualité du paysage. La grande majorité l'a fait, avec des retombées économiques significatives.
	<i>Gestion des effluents</i>	3 mesures d'incitation sont proposées aux agriculteurs, 1 projet exemplaire de gestion du petit-lait est mis en place (sous réserve des conditions non maîtrisables par le Parc).	Un projet exemplaire de gestion du petit-lait (sous réserve des conditions non maîtrisables par le Parc). 2019.	Participation active du Parc au groupe de travail cantonal sur la gestion du petit-lait d'alpage (VD), qui a analysé les mesures possibles et mis en place deux essais dans le périmètre du Parc (traitement par roselière).		Projet en gestion sur Vaud sous la responsabilité <i>DGE Gest'Alpe</i> . Economie alpestre.	

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
3. Agriculture	<i>Agritourisme et école à la ferme</i>	Le catalogue d'agritourisme du Parc est à jour et diffusé ; 2 nouvelles offres de <i>Sens du Parc</i> sont proposées (2017) et 5 activités d'accueil scolaires sont réalisées (2019). Un rapport <i>Ecole à la ferme dans le Parc</i> est disponible (2017).	Publication d'un rapport <i>Ecole à la ferme dans le Parc</i> en 2017.	Le catalogue <i>Hébergement, restauration et démonstration de fabrication de fromage dans le Parc</i> est disponible sur le site du Parc. Mis à jour annuellement. Un programme école à la ferme ainsi que deux offres agritourismes (accueil à la ferme) sont valorisées annuellement dans <i>Parc à la carte</i> .	Deux offres sont annuellement proposées dans le volet <i>Expériences du Parc à la carte</i> .	Agriculteurs, teneurs d'alpage, offices du tourisme.	Partenariat avec des agricultrices, promotion de l'accueil à la ferme.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
3. Agriculture	<i>Mesures exploratoires</i>	Un rapport sur la charge des alpages est validé par la commission agricole (2017), ses recommandations sont mises en œuvre.	Proposition de 3 mesures d'incitations aux agriculteurs. 2019	<p>Mesures incitatives dans le domaine de l'énergie pour les agriculteurs.</p> <p>Création d'une coopérative pour la gestion et le développement de l'abattoir des Moulins.</p> <p>Deux concours (2016 – 2017) prairies fleuries du Parc.</p> <p>Dès 2018 un partenariat avec <i>Volontaires Montagne</i> a permis de mettre en contact des volontaires et des exploitants d'alpages (85 journées de bénévoles effectuées en 2018).</p>	<p>La coopérative d'abattoir a pris le nom : <i>Les Ormonts Gruyère Pays-d'Enhaut</i>.</p> <p>En 2018 un <i>concours qualité fourragère</i> a succédé au concours prairies fleuries ; il a donné lieu à une journée ouverte au public : <i>de l'herbe à l'assiette</i>.</p>	Agriculteurs, vulgarisation agricole, services cantonaux, conseillers en énergie, commune de Château-d'Œx, <i>Parc Jura vaudois, Pays-d'Enhaut Région, Pays-d'Enhaut Tourisme</i> .	<p>Soutien au maintien d'infrastructures nécessaires à la mise en valeur économique de la production agricole et à la diversification des exploitations.</p> <p>Augmentation significative du volume de travail de l'abattoir régional.</p>

Arrêt sur image

Création d'une coopérative pour l'abattoir des Moulins



La *coopérative de l'abattoir Ormonts Gruyère Pays-d'Enhaut des Moulins* a été fondée le 16 février 2017. Cinquante et un souscripteurs se sont engagés. Ils ont élu un comité de 5 personnes, chargé d'organiser la reprise de l'exploitation de l'abattoir des Moulins, propriété de la commune de Château-d'Œx. Les retours dans la presse ont été excellents, avec un reportage à la TSR.

Cette coopérative a été fondée à l'issue d'un processus initié par la commission agricole du Parc pour sauver le dernier abattoir situé sur son territoire. La sauvegarde de cet équipement précieux a été jugé capital pour les éleveurs et pour préserver le potentiel de mise en valeur locale de la viande. La coopérative travaille en accord avec la commune de Château-d'Œx. Concernant l'exploitation de l'abattoir, elle concilie deux formules : la gestion par un boucher

de la coopérative et la possibilité d'utiliser les locaux par des bouchers indépendants, déjà actifs dans la région.

Deux groupes de travail du Parc se sont succédés pour analyser la situation et préparer, en étroite collaboration avec la commune, un projet de réorganisation de la gestion de cet abattoir construit en 1998.

L'analyse de la situation a confirmé la diminution inquiétante des abattages constatée depuis 2010 aux Moulins. Le profil *forces faiblesses* a permis d'en identifier les principales causes, liées à des problèmes d'organisation, de tarifs et d'équipement. L'analyse de la situation des abattoirs de Gstaad et de Vaulruz ainsi qu'un sondage adressé aux agriculteurs des Ormonts, du Pays-d'Enhaut et de la partie fribourgeoise du Parc a confirmé le potentiel de l'abattoir des Moulins. En effet 61 éleveurs se sont déclarés intéressés d'y abattre des animaux, pour un total de 175 bovins, 225 porcs et 150 têtes de menu bétail et cerfs, ce qui correspond au cheptel abattu en 2010, soit plus du double de l'abattage de 2015.

Éleveurs, bouchers de toutes les régions concernées, représentants du service vaudois de l'agriculture et des autorités municipales de Château-d'Œx, Rossinière, Rougemont, Ormont-Dessus, Ormont-Dessous, Leysin, Bas-Intyamont et Châtel-sur-Montsalvens, ce sont plus de huitante personnes qui ont participé à la séance d'information qui a précédé la constitution de la coopérative.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
4. Tourisme nature	<i>Gestion tourisme du Parc</i>	Organisation de deux rencontres annuelles pour les offices du tourisme et les prestataires touristiques du Parc.		Participation à la campagne Suisse Tourisme <i>Back to Nature</i> . Annuellement, 2 rencontres offices – prestataires.	Présentation à la commission tourisme (représentants des offices du tourisme du Parc) du projet annuel.	Offices du tourisme locaux et cantonaux, Suisse Tourisme, <i>Réseau des parcs suisses</i> .	Amélioration de la visibilité du Parc dans les vecteurs de promotion touristique nationaux.
	<i>Itinéraires et offres de tourisme pédestre</i>	Une nouvelle brochure du <i>GRAND TOUR</i> est publiée en 2016 avec intégration d'offres (avec transport des bagages). Des offres touristiques sont proposées sur les <i>Vias du fromage</i> en 2017 avec commercialisation.	Développement et adaptation des offres touristiques actuelles (<i>GRAND TOUR</i> et <i>Vias du fromage</i>) et réalisation d'un concept marketing pour les itinéraires du Parc.	Nouvel itinéraire avec une étape supplémentaire pour le <i>Grand Tour des Vanils</i> . Le concept marketing commun aux différents itinéraires du Parc a été réalisé en 2017.	Des offres touristiques en voie de réalisation et commercialisées dès 2019.	Suisse Mobile, offices du tourisme. <i>Innotour</i> . <i>Réseau des parcs suisses</i> . <i>Interprofession du Gruyère AOP</i> de l' <i>Etivaz AOP</i> .	Fréquentation en augmentation sur les itinéraires du Parc. Nombreux téléchargements sur le site.
	<i>Relais info, nature et paysage</i>	Ouverture échelonnée de <i>Relais info, nature et paysage</i> et <i>Points i</i>		Création de <i>Points i</i> à Villeneuve et Grandvillard (2016-2018), à Rougemont (2019). Un <i>Relais info</i> à Charmey en 2019.		Offices du tourisme et commerces avec contrats signés (7) pour l'exploitation.	
	<i>Sens du Parc</i>	Cinq offres de tourisme (<i>Sens du Parc</i>) sont commercialisées annuellement.		Création de dix offres de tourisme d'expérience dans <i>Parc à la carte</i> .	Création en 2018 d'une visite spectacle du site clunisien de Rougemont.	Artisans locaux, offices du tourisme, communes.	Versements annuels aux partenaires d'environ 15'000.-. Nouvelle offre sur le site clunisien de Rougemont.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
4. Tourisme nature	<i>Handicap et tourisme</i>	Un concept et une stratégie handicap et tourisme sont réalisés et mis en œuvre (2017). Un inventaire autour de l'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite aux infrastructures touristiques du Parc est finalisé et des informations ont été communiquées (2019).		Avec <i>Pro Infirmis</i> réalisation d'un inventaire de l'accessibilité de points d'intérêt touristiques du Parc. Réalisation d'un concept <i>accessibilité universelle</i> réalisé en 2017, stratégie en 2018 et premières actions en 2019.	Présentation du concept <i>accessibilité universelle</i> états généraux du Parc et discussion sur la stratégie.	Offices du tourisme locaux et cantonaux, <i>Suisse Tourisme</i> , <i>Réseau des parcs suisses</i> , <i>Innotour</i> , <i>Pro Infirmis</i> , <i>id-Geo</i> , <i>Capdenho</i> .	Contribution à la création de conditions cadre favorables aux activités touristiques destinées aux groupes à mobilité réduite.
	<i>Découverte patrimoine</i>	Un concept de tourisme patrimonial est finalisé, sa stratégie mise en œuvre.	Finalisation d'un concept de tourisme patrimonial et mise en œuvre de sa stratégie 2017-2019	Le concept de tourisme patrimonial achevé en 2019.	Un dépliant avec carte présentant le Parc et ses patrimoines est prévu en 2019.	Offices du tourisme, association de protection des patrimoines.	Contribution à l'effort marketing des offices du tourisme et partenaires concernés.
	<i>Exploration tourisme</i>			Quatre projets : <i>Natura Trail</i> du Pays-d'Enhaut, application <i>Flower Walk</i> , appui à la création du tour e-bike du Parc et appui au comité de la <i>Fête du fromage d'alpage</i> .	La brochure <i>Natura Trail</i> du Pays-d'Enhaut (une version française et une allemande) a été publiée en 2017.	Association suisse des amis de la nature, <i>Réseau des parcs suisses</i> , offices du tourisme, cave de la Tzintre, <i>Gruyère d'alpage AOP</i> .	Appui financier, conceptuel et technique à des projets et des événements porteurs pour le tourisme régional.

Arrêt sur image

Le Grand Tour des Vanils



FR | DE | EN



LE GRAND TOUR DES VANILS

158 KM DE RANDONNÉES EN 11 ÉTAPES
WANDERUNG 158 KM IN 11 ETAPPEN
158 KM OF HIKING TRAILS, 11 STAGES



Afin de localiser l'itinéraire, le terme *des Vanils* a été ajouté au titre *Grand Tour*. *Vanil* est une expression fribourgeoise issue du patois. Elle signifie roc, pic rocheux. Les montagnes les plus connues comportant ce qualificatif sont le *Vanil Noir* et le *Vanil Carré*. Les communes de Grandvillard, Val-de-Charmey et Château-d'Œx possèdent toutes trois un versant de ces montagnes sur leur territoire.

Sans compter les lieux-dits, plus d'une quinzaine de sommets, têtes de rocher, collines ou crêtes sont composés avec ce nom. Ils sont tous situés dans le territoire du Parc ou à proximité de celui-ci. Le nouvel itinéraire propose pratiquement en permanence une vue sur l'un ou l'autre des *Vanils*. A noter encore que le *Vanil Noir* est un sommet connu à un niveau national. Il permet d'identifier à la fois la région à laquelle il se rattache et l'offre liée à la randonnée en montagne.

Le nouveau parcours compte une onzième étape (dix auparavant). Avec une longueur totale de 157 kilomètres, soit une augmentation de 35 km, et une dénivellation de +/- 9'873 mètres, contre 6'950 m auparavant, l'itinéraire 2018 offre quelque 55 heures de marche, soit 8h30 de plus que l'ancien.

Avec son nouveau tracé, *Le Grand Tour des Vanils* est renforcé dans son positionnement *itinéraire de montagne*. Toutefois, même si certaines étapes demandent une bonne préparation physique, la majorité d'entre elles restent accessibles à un public de bons randonneurs, la moyenne du temps de marche par étape se situant en dessous de 5 heures. L'ajout de lieux naturels forts, tels que le Breccaschlund, les Gastlosen, le lac Lioson, le Pic Chaussy, les Monts Chevreuils et le Vanil de la Monse, participe à l'amélioration qualitative du

parcours.

La règle qui consiste à ne pas suivre un tronçon asphalté sur plus de 2km a pu être respectée (à l'exception de l'étape L'Etivaz – Col des Mosses et son tronçon de 2,6km). Cette règle est également respectée en zone village. Le nouveau parcours répond ainsi aux critères de qualité de *Suisse Rando* avec 92,5% de surface naturelle sur l'ensemble de l'itinéraire.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
5. Produits du Parc et économie de proximité	<i>Filière locale du bois</i>	<p>Une stratégie d'information sur le rôle multifonctionnel de la forêt et la gestion qui en découle, et sur l'importance du secteur bois pour l'économie de la région est définie et mise en œuvre, de même qu'une stratégie de promotion pour les circuits courts autour de cette matière première.</p> <p>Au moins 6 entreprises ont adopté le label bois suisse (COBS).</p> <p>La possibilité de création/valorisation d'un produit bois spécifique du Parc a été analysée.</p> <p>Echanges réguliers (au minimum 1/an) au niveau de la commission bois.</p>	<p>Mise en place d'une stratégie d'information sur l'importance du secteur bois pour l'économie de la région et d'une stratégie de promotion pour les circuits courts autour de cette matière première.</p> <p>Adoption par au moins 6 entreprises du label bois suisse (COBS) dans le cadre de conventions de partenariat. 2016 – 2019.</p>	<p>Une stratégie de promotion du bois suisse et du bois du Parc a été établie.</p> <p>Fin 2018, 15 entreprises certifiée (COBS) et trois d'entre elles ont signé une convention de partenariat bois du Parc.</p> <p>Certification COBS de 30 réalisations supplémentaires en bois suisse.</p> <p>Le flyer <i>Le bois suisse, un choix naturel</i> a été réédité et distribué.</p> <p>Forum des communes consacré à la problématique de l'utilisation du bois local ou suisse, fin 2017, suivi de l'élaboration d'une recommandation aux autorités communales (2018).</p>	<p>Deux films (vidéos) ont été réalisés avec des entreprises partenaires.</p> <p>Stand d'information au <i>Festival Au Pays des Enfants</i> (10 jours, 1000 visiteurs au stand).</p> <p>Collaboration à l'organisation d'une séance d'information sur la construction en bois suisse par les <i>Amis de Château-d'Œx et du Pays-d'Enhaut</i> (octobre 2018, 60 participants).</p> <p>Organisation d'une rencontre consacrée au bois de lune, dédiée aux professionnels (45 participants).</p>	<p>Forestiers, services cantonaux concernés FR et VD.</p> <p><i>Lignum</i>.</p> <p>Les communes.</p> <p>Plusieurs entreprises du bois.</p>	<p>Meilleures utilisations du bois Suisse et du Parc dans la construction locale (valeur ajoutée régionale).</p>

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
5. Produits du Parc et économie de proximité	<i>Label Parc Produit</i>	<p>Stratégie marketing mise en œuvre (reporting) ; la marque <i>Parc Produit</i> a une image forte, utilisée notamment dans les médias du Parc.</p> <p>La labellisation des produits est renouvelée (certification).</p> <p>Pour les produits agro-alimentaires, une base de données commune avec les marques régionales est fonctionnelle.</p> <p>De nouveaux produits sont labellisés, y compris dans d'autres catégories.</p>	<p>Les conventions de partenariat sont suivies régulièrement, une base de données commune est établie avec les marques régionales pour les produits alimentaires. La labellisation des produits est renouvelée. De nouveaux produits sont labellisés (entre 5 et 10 conventions de partenariat). La promotion des produits respecte les règles du <i>Manuel de la marque parcs suisses</i> 2019.</p>	<p>Convention <i>Label Produit</i> (produits alimentaires) avec 17 entreprises partenaires, certificats du <i>label Parc</i> renouvelés pour 104 produits (2018).</p> <p><i>Manuel de la marque parc suisse</i> respecté.</p> <p>Concept marketing réalisé avec un stand pour les marchés et divers matériels promotionnels remis aux partenaires.</p>	<p>Création d'une fondue symbolique du Parc (100% label Parc, 100% AOP), acquisition d'un référencement COOP (2017), sans suite.</p> <p>Réalisation de 4 vidéos sur les producteurs.</p> <p>Implication active dans plusieurs structures suprarégionales ou nationales autour du <i>Label Parc Produit</i>.</p>	<p>Entreprises partenaires.</p> <p>Coopération formalisée avec la marque <i>Pays-d'Enhaut Produits Authentiques</i>,</p> <p>Coopération avec la marque <i>Terroir Fribourg</i>, avec <i>L'Etivaz AOP</i>, le <i>Vacherin fribourgeois AOP</i>, Pays romand pays gourmand, le <i>Réseau des parcs suisses</i>, l'<i>OFEV</i>.</p>	<p>Vente sur plusieurs marchés (Parcs suisses, <i>Slow Food</i>, <i>Goûts et terroirs</i>).</p> <p>Vente de pique-niques et planchettes du Parc.</p> <p>Renforcement du positionnement des produits labellisés.</p>

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
5. Produits du Parc et économie de proximité	<i>Entreprises partenaires et économie de proximité</i>	Concepts de développement durable réalisés par 20 entreprises et organisation d'au moins une rencontre annuelle. Concept de valorisation des entreprises partenaires du Parc validé et mis en œuvre. Etude préliminaire sur la promotion de l'économie locale par la promotion des circuits courts (économie de proximité) disponible.	Réalisation par 20 entreprises de concepts de développement durable 2019.	Réflexions sur le concept d'entreprises partenaires : participation active au projet d'établir un concept commun au niveau des parcs suisses.	En 2016, les états généraux du Parc se sont penchés sur l'économie de proximité et les entreprises partenaires.	L' <i>OFEV</i> , marques régionales, coopératives de producteurs, <i>Réseau des parcs Suisses</i> .	
	<i>Gestions et mesures exploratoires</i>			Echanges avec les porteurs de projet de la <i>Grue</i> , monnaie locale et complémentaire.			
	<i>Livre sur le projet Gare Grand Chalet</i>	Réalisation d'un livre et d'une exposition sur la construction du centre d'activité Gare - Grand Chalet à Rossinière, projet exemplaire de construction innovante en bois local, porté par le laboratoire <i>IBois</i> de l' <i>EPFL</i> , en lien avec les savoir-faire vernaculaires.		Contact a été pris avec l' <i>EPFL</i> et la commune de Rossinière pour documenter les phases de planification et de construction. Le projet n'est pas encore au bénéfice d'un permis de construire, il serait donc étonnant que le livre puisse être édité dans la période 2018-2019.	Ce projet est un complément 2018-2019 au plan de gestion à 5 ans.	Département vaudois de l'économie. <i>EPFL-Ibois</i> . Commune de Rossinière.	

Arrêt sur image

Certificat d'origine bois suisse (COBS)



Le Parc remet des certificats aux maîtres d'ouvrage, qu'ils soient privés, publics, ou entreprises, ayant utilisé du bois suisse dans la construction de bâtiments sur son territoire.

En hiver 2017, cette remise de certificats COBS, organisée avec *Lignum* Fribourg et Vaud, a fait la part belle aux tavillons. Sur l'ensemble des objets certifiés (une trentaine), près d'un tiers sont des

réfections de toits ou de façades en tavillons. Une douzaine d'ouvrages (essentiellement des chalets d'alpage, mais aussi des maisons d'habitation ou une chapelle) ont été tavillonnée avec du bois suisse ou même local.

Cinq entreprises dont deux tavillonneurs ont obtenu le label COBS, qui atteste que ces artisans utilisent systématiquement du bois suisse dans leurs ouvrages (au moins 80%). Cela porte à treize le nombre d'entreprises certifiées COBS dans les communes du Parc.

Cette action de certification des constructions en bois suisse est la deuxième lancée par le Parc, en collaboration avec *Lignum* Fribourg et Vaud. Comme en 2015, l'action concerne les entreprises du secteur bois actives dans le Parc, mais aussi les maîtres d'ouvrage publics et privés. A noter qu'en 2015, 25 objets représentant un total de 2200 m³ de bois avaient été certifiés dans le Parc.

L'utilisation du bois dans la construction progresse en Suisse, mais malheureusement c'est surtout le bois importé qui en profite. Utiliser du bois suisse est donc un geste important non seulement pour l'environnement, mais aussi pour l'économie. Ce geste est encore plus fort avec du bois de provenance régionale, du Parc par exemple.

Planification à 4 ans (2016– 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
6. Energie et mobilité	<i>Politique énergétique locale</i>	<p>L'évaluation <i>Cité de l'énergie</i> (2019) montre que le Parc a effectué les tâches qui lui incombait et a contribué à faire progresser la mise en œuvre des plans énergétiques communaux.</p> <p>Au moins une commune ou un groupe cible est sensibilisé sur un thème de la politique énergétique (annuel, y compris promotion de la mise en œuvre des politiques cantonales).</p> <p>Le concept de communication du Parc sur l'énergie est mis en œuvre (annuel).</p>	<p>Mise en œuvre et suivi du succès du concept de communication du Parc sur l'énergie, Bilan des progrès en matière de mise en œuvre des plans énergétiques communaux. 2019.</p> <p>Sensibilisation d'au moins une commune ou un groupe cible sur un thème de la politique énergétique cantonale par une action spécifique (en coopération les cantons ou avec <i>Cité de l'énergie</i>).</p>	<p>Un concept de la communication énergie a été mis en place dans les médias du Parc (<i>Objectif Parc, Parc'info</i>). Le Parc a obtenu la reconnaissance <i>Région énergie</i>. Un bilan énergie du Parc a été réalisé avec un rapport en 2017.</p> <p>Actions nationales auprès des propriétaires de bâtiments résidentiels collectifs (<i>EMS, colonies et hôtels-restaurants</i> ; 321 brise-jets pour robinets et douches distribués), auprès des ménages, avec la collaboration des communes (résultat : 206 pommeaux de douche économes vendus).</p>	<p>Publication et distribution d'un flyer autour du bilan énergie.</p> <p><i>Journée du Parc</i> sur les énergies en 2017 et un stand à l'inauguration de la centrale biogaz de Grandvillard.</p> <p>Organisation d'une rencontre d'échange d'expérience sur les économies d'énergie dans l'agriculture (17 participants, dont quatre ont pris des mesures concrètes pour économiser l'énergie au séchage du foin ; deux sociétés de laiteries ont décidé d'installer un récupérateur de chaleur sur le dépôt de lait).</p>	<p>Communes, agriculteurs, services cantonaux concernés FR et VD, <i>Cité de l'énergie</i>.</p>	<p>Economie d'énergie dans les entreprises concernées.</p>

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
6. Energie et mobilité	<i>Promotion mobilité durable</i>	Stratégie de communication et manifestation mobilité durable mises en œuvre (reporting). Une offre touristique sans voiture (catalogues et propositions) est définie, diffusée et évaluée. Un rapport sur l'expérience de promotion du covoiturage est établi.	Mise en œuvre de la stratégie de communication et manifestation pour une mobilité durable. Définition, diffusion et évaluation d'au moins une offre touristique sans voiture (catalogue de propositions). Production d'un rapport sur l'expérience de promotion du covoiturage. 2019	Commission mobilité constituée en 2016. <i>Tour du Comté de Gruyères</i> , offre touristique avec flyer pour e-bike. Nouvelle manifestation en 2018 : <i>Au Parc sans voiture</i> . Un dimanche de randonnées en utilisant les transports publics.	<i>Bike to work</i> , un concours dans le Parc avec huit équipes. Aller au travail en vélo : plus de 5'800 kilomètres parcourus, pour une économie d'environ 845 kg de CO ² . En préparation pour 2019 une brochure randonnée et transports publics.	Communes, offices tourisme, transports publics, services cantonaux de mobilité.	
	<i>Veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux</i>	Le Parc a soutenu au moins 3 initiatives locales pour la mobilité durable et il a participé à au moins à un cadre de concertation territorial sur l'énergie ou la mobilité.	Soutien par le Parc d'au moins 3 initiatives locales pour la mobilité durable. 2019	Le Parc a soutenu le <i>bus alpin</i> sur la ligne Charmey et Cerniat et il a soutenu la mise en place de plans de mobilité novateurs pour les <i>Désalpes</i> de Charmey et L'Etivaz.	Prise en compte systématique des transports publics dans la planification des offres et nouvelle intégration d'un volet <i>Découverte du parc et mobilité douce</i> dans le <i>Parc à la carte</i> .	Transports publics, organisateurs locaux des <i>Désalpes</i> .	Offres touristiques mieux adaptées à la demande du tourisme nature.

Arrêt sur image

Au Parc sans voiture



Le Parc a organisé, le 23 septembre 2018, une journée de promotion de la randonnée avec les transports publics en proposant des animations autour de parcours conduisant à Allières.

Pour motiver les gens à utiliser la mobilité douce, le Parc a organisé trois randonnées, dont les départs se sont faits aux gares de Montbovon, Les Avants et Rossinière. Elles rejoignaient toutes Allières. Contre un titre de transport valable et une inscription préalable, les

randonneurs ont reçu un accueil et une carte de l'itinéraire de randonnée au départ des gares précitées ; un pique-nique du Parc à chaque participant (pour les départs jusqu'à 11h) ; un café et une tarte en arrivant à l'Auberge la Croix de Fer à Allières.

Les trois randonnées à choix

Rossinière – Corjon – Allières (étape du Grand Tour des Vanils www.grandtourvanils.ch)

Du Grand Chalet de Rossinière à l'Auberge de la Croix de Fer à Allières, entre forêts et alpages producteurs de fromage avec vue panoramique sur les Vanils et la Gummfluh, pour les marcheurs entraînés. De la gare de Rossinière : 4h45 de marche, 14 km, dénivelé + 810 mètres. Randonnée accompagnée avec Juliane Torrent (thématique : flore, chiens de protection des troupeaux).

Les Avants – col de Jaman – Allières (étape des Vias du fromage www.viasdufromage.ch)

Passage du col de Jaman (1512 mètres), nombreuses traces de l'ancien chemin muletier que parcouraient les marchands de fromage. De la gare des Avants : 3h de marche, 9 km, dénivelé + 586 mètres. Randonnée accompagnée de 5h avec Joëlle Mottier (thématique : entretien des pâturages, travail des armailis, cycles du fourrage-nourriture du bétail).

Montbovon – Les Allières (étape des Vias du fromage www.viasdufromage.ch)

Découverte de l'ancien chemin muletier que parcouraient les marchands de fromage avec passage sur le pont du Pontet, un des plus anciens ponts du canton de Fribourg (12^e siècle), adapté aux familles et enfants. De la gare de Montbovon : 2h de marche, 5,5 km, dénivelé + 360 mètres. Randonnée accompagnée de 4h avec Stéphane Currat (thématique : historique, production du fromage d'alpage).

Cette première édition a connu un succès mitigé, l'idée a toutefois largement séduit. La prochaine édition en 2019 sera réalisée en plus étroite collaboration avec les entreprises de transports public.

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
7. Sensibilisation	<i>Ecoles</i>	30 à 50 classes du Parc participent annuellement au <i>projet école</i> en réalisant des sorties accompagnées sur le terrain. 3-5 classes (internes ou externes au Parc) sollicitent chaque année le Parc pour des animations spécifiques.	Participation de 30-50 classes au <i>projet école</i> (programme d'éducation à l'environnement et de sensibilisation aux patrimoines). Annuel Sollicitation du Parc par 3-5 classes internes ou externes au Parc chaque année pour des animations spécifiques. Annuel.	2017, 45 classes (jardins durables et patrimoine bâti). 2018, 52 classes (traditions vivantes). 2019, 63 classes (arbres remarquables).	Les classes du Parc sollicitent le Parc pour des sensibilisations : produits du Parc, plantes invasives, énergie, etc. Elles participent aussi à des randonnées comme les classes externes au Parc.	Ecoles primaires du Parc représentées dans le groupe de projet.	Mandats aux accompagnateurs du Parc.
	<i>Parc à la carte</i>	<i>Parc à la carte</i> , programme d'activités du Parc, est publié annuellement.	Poursuite et renforcement des activités de découverte du Parc grâce à la publication du programme d'activités <i>Parc à la carte</i> . Annuel.	Publication annuelle du programme <i>Parc à la carte</i> . Les offres de sensibilisation et de découverte (une quarantaine chaque année) provoquent en moyenne une fréquentation d'environ 730 personnes dont une centaine d'enfants.	Un projet en deux phases : publication d'informations et de sensibilisation autour du Parc ; création annuellement d'une quarantaine d'offres de découvertes et de sensibilisation.	Offices du tourisme, <i>Union fribourgeoise du tourisme</i> , <i>Office du tourisme du canton de Vaud</i> , de nombreux partenaires (accompagnateurs en montagne, biologiste, spécialistes, restaurateurs, hôteliers, etc.).	Vente des offres de sensibilisation, de paquets et pique-nique du Parc, en moyenne annuellement 18'000.-.

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
7. Sensibilisation	<i>Journées du Parc</i>	Une <i>journée du Parc</i> est organisée annuellement.	Organisation d'une <i>journée du Parc</i> . Annuel.	2017 <i>Ensemble vers l'autonomie énergétique</i> (100 visites) 2018 <i>Des traditions bien vivantes</i> (environ 250 visites) 2018 <i>De l'herbe à l'assiette</i> 2019 <i>Les femmes au cœur du Parc</i>	Ces journées proposent diverses animations tout public : conférences, table-ronde, démonstration, stand d'information, des produits du Parc, etc.	Services cantonaux de l'énergie, entreprises, associations, universitaires. <i>Jeunesses gruériennes</i> , producteurs, tavailonneur, forge de Charmey. Agriculteurs. Vulgarisation agricole, <i>Parc Jura vaudois</i> .	
	<i>Forum des jeunes</i>	Organisation d'un forum des jeunes avec intégration d'une proposition dans <i>Parc à la carte</i> .		Participation au marché <i>Tradi'zounèche des Jeunesses gruériennes</i> .	Intégration du travail des classes du Parc autour des traditions vivantes.	<i>Jeunesses gruériennes</i> . Ecoles, artisans, conférenciers, théâtre patois Groupe Choral de l'Intyamon, conteur.	
	<i>Gestion sensibilisation</i>	Une commission sensibilisation est créée, elle suit les activités sensibilisation et se réunit au moins une fois par année.		Travail des chefs de projet sensibilisation pour le <i>Parc à la carte</i> .	La commission n'a pas été créée, remplacée par la coordination et deux responsables.		

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
7. Sensibilisation	<i>Culture</i>	Un événement culturel biennal est organisé.	Organisation d'un événement culturel biennal.	Lancement d'un nouveau festival <i>Elément Terre</i> au cinéma <i>Eden</i> à Château-d'Œx du 2 au 4 septembre 2016. Réalisation (2018) d'un chemin des traditions vivantes entre Jaun et Broc. 2019 Projet musical et jeunesse avec le Giron des musiques de la Gruyère à Rossinière.		Avec des associations locales : <i>Cin'Eden, vieille forge de Charmey, giron des musiques de la Gruyère.</i>	Diversification de l'offre touristique culturelle des villages.
	<i>Exploration</i>	Le Parc a identifié les acteurs locaux des arts populaires et du patrimoine et propose une stratégie pour leur valorisation.	Réalisation d'une stratégie pour la valorisation des arts populaires et du patrimoine. 2016.	Réalisation d'un inventaire des traditions vivantes du Parc (Vaud et Fribourg). Stratégie de valorisation par les actions du Parc (culture, <i>Parc à la carte</i> , école, etc.).	Cet inventaire a permis la réalisation d'un chemin des traditions, d'alimenter le <i>projet école</i> . Organisation à Charmey d'une rencontre sur le thème du patrimoine immatériel par le <i>Réseau des parcs suisses</i> .	Les responsables (VD et FR) de l'inventaire des traditions vivantes, les porteurs de tradition.	

Arrêt sur image

Journée du Parc : des traditions bien vivantes



Inscrite dans le *Marché Tradi'dzounèche* organisé à Charmey (12 mai 2018), la *Journée du Parc* proposait un programme varié en différents points de la fête.

La fréquentation globale de la manifestation est estimée par la *Fédération des jeuneses gruériennes* entre 4'000 et 5'000 personnes. La présence du Parc à l'entrée du marché ainsi que dans ses différents sites lui ont offert une excellente visibilité et une présence à ses stands et animations d'environ 250 personnes.

Le stand enfant proposait aux enfants et à leurs parents d'en apprendre plus sur les traditions vivantes du Parc à l'aide d'un jeu. Un jeu tavillon, réalisé par une classe du Parc a également eut son succès et faisait le lien avec le stand tavillon situé à proximité. Sur ce stand de démonstration de fabrication le tavillonneur Vincent Gachet, a été au centre de l'attention des visiteurs du marché.

Le stand de vente de produits labellisés du Parc a connu une belle fréquentation pour un chiffre d'affaires de 1'300.-.

Les différentes animations de la grande salle de L'Enclume ont accueilli un public divers, mais fidèle tout au long de la journée. Une table ronde autour des traditions vivantes a ouvert les feux (vidéo en direct avec 825 vues sur Facebook). Le théâtre en patois (*Groupe choral de l'Intyamon*) a connu les faveurs du public (environ 100 personnes). 12 petits chanteurs des classes enfantines de la vallée de la Jogne se sont inscrits aux chants du premier mai sur la scène de la grande salle. Comme le veut la coutume, un chapeau d'une centaine de francs a pu être redistribués aux enfants. Les contes et légendes de Dominique Pasquier ont conclu la journée dans cette salle où étaient exposés les travaux des écoles du Parc.

En fin de journée, une cinquantaine de personnes ont assisté à la forge de la Tzintre a une démonstration du ferrage d'un cheval.

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
8. Communication	Stratégie communication	Publication annuelle de 10 lettres d'information (<i>Objectif Parc</i>). Publication annuelle de 2 journaux du Parc (<i>Parc'Info</i>). Edition annuelle du rapport des activités du Parc.	Publication annuelle de 10 lettres d'informations (<i>Objectif Parc</i>), de 2 journaux (<i>Parc'Info</i>) et d'un rapport des activités du Parc. Le label Parc est utilisé selon le <i>Manuel de la marque parcs suisses</i> sur tous les moyens de communication pour la promotion du Parc. Enquête en fin de période auprès des communes, prestataires, entreprises partenaires et membres de l'association habitant dans le Parc sur l'acceptance et les prestations du Parc. Rapport des retours dans les médias (clipping) presse écrite, radio, télévision, nouveaux médias).	Publication deux fois par année du <i>Parc'Info</i> (journal du Parc) distribué dans les communes du Parc. <i>Objectif Parc</i> une newsletter électronique envoyée dix fois par année aux divers publics (environ 2'200 adresses électroniques). Publication d'un rapport annuel illustré pour l'assemblée générale distribué à 1'000 exemplaires.	Le label Parc est utilisé selon le <i>Manuel de la marque parcs suisses</i> . Le rapport médias répertorie annuellement les divers retours presse et site. L'enquête auprès des communes, entreprises, partenaire et membres de l'association sur l'acceptance et les prestations du Parc sera réalisée en 2019.	Avec la presse romande surtout.	

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
8. Communication	<i>Site internet</i>	Un concept définit l'importance et le rôle du site web dans la communication du Parc.	Un rapport annuel sur les résultats web (fréquence, visite, retour, durée, provenance). Etablissement d'un concept sur l'importance et le rôle du site web.	Les résultats web sont présentés annuellement dans le rapport médias. Un concept autour du site web a été réalisé en 2017, mise en œuvre en 2018 et 2019.	Un projet vidéo (portraits d'acteurs du Parc) avec des films d'environ 4 minutes disponibles sur le site et YouTube.	Un webmaster, une entreprise spécialisée.	
	<i>Signalétique</i>	La signalétique du Parc est posée progressivement sur les réseaux routiers et <i>SuisseMobile</i> , de même que sur les sites retenus dans le concept.	Un rapport sur la mise en œuvre du concept global de signalétique est établi ; au moins 20 panneaux conformes aux règles du <i>Manuel de la marque Parcs suisses</i> sont posés.	Signalétique, situation en fin 2018 : tous les panneaux routiers (sauf un) ont été posés dans la partie vaudoise du Parc et les 4 panneaux autoroutiers (Aigle et Bulle). Panneaux d'accueil sur le réseau de transports publics (dans les villages et hameaux) : un posé aux Rochers de Naye.	Plusieurs panneaux ont déjà été posés sur des chemins et autres projets du Parc. En 2019, les administrations communales seront signalisées et divers panneaux d'accueil posés. Un rapport sera rédigé.	<i>Pays-d'Enhaut Région, Alpes vaudoises</i> , office du tourisme du cantons de Vaud et Fribourg, communes. Département vaudois de l'économie et du sport.	

Arrêt sur image

Le Parc fait son cinéma



Le Parc possède un panier de sujets hétéroclites ce qui amplifie le risque de produire des films très différents les uns des autres. D'où l'idée de trouver un fil rouge, un concept afin de relier les productions.

Le fil narratif, va influencer sur l'envie du spectateur de suivre une série. Ce fil rouge sera l'humain. Afin de donner une image vivante du Parc, c'est à travers ses habitants (acteurs) que sont décrites ses nombreuses richesses. Le titre du film commencera toujours par : *J'ai toujours*

rêvé d'être... (un gangster, un artiste, un bûcheron, ...).

On ne connaît ni la personnalité ni l'identité du personnage au début du film. Le but est qu'il parle de sa passion, du chemin qu'il a parcouru pour en arriver là. C'est en découvrant l'identité des personnages que se dévoile petit à petit celle du Parc au travers d'histoires dans lesquelles des lieux, des événements, des anecdotes surgiront.

Ces vidéos sont publiées sur la page vidéos du site (www.gruyerepaysdenhaut.ch) ainsi que sur la chaîne *YouTube* du Parc dont voici les statistiques en octobre 2018 :

2016 La scierie des Avants 2874 vues

2016 La scierie Blum 1653 vues

2016 L'œil émerveillé Juliane Torrent 1122 vues

2017 André Delacombaz, laitier à Montbovon 593 vues

2017 Sophie et Eric Gutknecht fabriquent au chalet du Fodéra 1563 vues

2017 Fanny Henchoz 432 vues

2017 Cartographie des narcisses 549 vues

2017 Pascal Mullener, délégué à l'énergie de la ville de Montreux 116 vues

2017 Des bijoux à partager au Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut (mis en ligne le 27 septembre 2017) 437 vues

2018 : Herbolanne, hydrolats & huiles essentielles de montagne

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
9. Territoire en réseau	<i>Forum des communes, forum des services cantonaux et planification stratégiques régionale</i>	Les forums de concertation ont eu lieu et ont permis d'améliorer l'action et la planification en faveur des objectifs stratégiques du Parc.	Création et rencontre annuelle des forums de concertation Parc-canton-régions. Annuel	<p>Forum des communes sur le thème de l'infrastructure écologique (2016), de l'utilisation du bois suisse et local (2017), rencontre de toutes les communes (2018).</p> <p>Cantons : relations régulières via la chargée des parcs au sein de la <i>DGE Biovdv</i> (VD).</p> <p>Communes : relations bilatérales dans le cadre des projets infrastructure écologique et énergie.</p> <p>Régions : participation au processus de définition des zones de tranquillité de la faune sauvage et de plan directeur du tourisme pour les Alpes vaudoises.</p>	Mise sur pied en 2016 d'un <i>Forum des cantons</i> : rencontre annuelle entre la coordination du Parc et les chefs de services pilote pour favoriser l'échange autour des politiques cantonales à incidence territoriale.	<p>Les communes du Parc, les cantons FR et VD.</p> <p>Les associations régionales de développement.</p>	

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
9. Territoire en réseau	<i>Charte des jardins et réseaux citoyens</i>	Le nombre d'adhérents à <i>la charte des jardins</i> augmente. Au moins 3 communes souscrivent à <i>la charte des jardins</i> pour les espaces verts communaux.	Augmentation du nombre d'adhérents à la charte des jardins. Au moins 3 communes souscrivent à la charte des jardins pour les espaces verts communaux.	En 2018, 74 adhérents à la charte des jardins (+27 par rapport à 2015). Organisation d'une bourse aux plantons annuelle et de deux visites annuelles de jardins durables. La commune Val-de- Charmey a adhéré à la charte des jardins.	Les visites de jardins permettent de nombreux échanges fructueux autour de la biodiversité.	<i>Charte des jardins</i> , membres de la charte du Parc.	
	<i>Villes portes</i>	Un concept villes portes est réalisé avec une stratégie à mettre en œuvre.	Réalisation d'un concept villes portes et d'une stratégie pour sa mise en œuvre. 2019	Collaboration avec le cycle d'orientation de La Tour-de-Trême : le Parc est choisi comme fil rouge pour l'année scolaire 2017-2018 et ce pour toutes les branches (950 élèves concernés).	En juin 2018, publication d'un <i>Parc'info</i> spécial réalisé par les élèves et une exposition au CO de <i>La Tour-de-Trême</i> .	<i>Cycle d'orientation de La Tour-de-Trême</i>	

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
9. Territoire en réseau	<i>Réseaux pour le développement durable</i>	L'autonomie et la diversité des initiatives d'actions et de coopérations citoyennes se renforcent.		Participations au <i>Groupe consultatif national</i> pour le label produit et commissions techniques de <i>Pays romand pays gourmand</i> et de l' <i>Association suisse des produits régionaux</i> . Participation active au groupe de travail du <i>Réseau des parcs suisses</i> sur les entreprises partenaires.	Divers échanges avec des <i>ONG</i> actives dans la gestion durable des territoires au niveau international : <i>ICCA/APAC</i> à Genève, Origine-développement-territoire à L'Etivaz et Bulle.		
	<i>Système d'information géographique SIG</i>	SIG fonctionnel		Suivi régulier du <i>SIG</i> et des développements proposés par le <i>Réseau des parcs suisses</i> .			

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
	<i>Recherche</i>	Liste à jour des travaux de recherche effectués en lien avec le Parc et des collaborations avec des instituts.	Collaboration régulière avec la <i>Coordination recherche scⁱnat</i> et tenue d'une liste des travaux de recherche en lien avec le Parc. Annuel	<p>Echanges avec plusieurs instituts de l'Université de Lausanne et de l'EPFL, accueil d'étudiants.</p> <p>Collaborations autour du projet narcisses (recherche de références et travail d'étudiant).</p> <p>Participation active à l'organisation et au suivi de travaux d'étudiants dans le cadre du cours <i>Aménagement et protection des alpes</i> consacré à la région de Château-d'Œx.</p> <p>Base de données des travaux de recherche à jour via le projet <i>RechAlp (UNIL)</i>.</p> <p>Membre du conseil du <i>Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne, CIRM</i></p>	<p>Le <i>CIRM</i> créé en août 2018 est un centre inter-facultés de l'<i>Université de Lausanne</i> dont le champ est constitué des Alpes vaudoises et valaisannes. Il réunit une cinquantaine de chercheurs et dispose d'un budget de recherche de 500'000.- par an. Il vise une meilleure interaction entre la recherche et les acteurs des régions concernées.</p>	<p>Hautes écoles, en particulier les <i>Université de Lausanne, EPFL. Recherche parcs suisses.</i></p>	

Arrêt sur image

Un projet d'envergure au CO2 de La Tour-de-Trême



Le Cycle d'orientation de la Gruyère a choisi le Parc comme thématique *fil rouge* pour l'année scolaire 2017-2018. Ainsi le Parc, son territoire, ses patrimoines et ses projets ont-ils servi de support aux matières enseignées. Après une séance d'information au corps enseignant au mois de mai, le Parc est venu se présenter aux 940 élèves le 19 septembre 2017. Le Parc a présenté, depuis le mois de novembre et jusqu'à la fin de l'année 2017, un aperçu de ses projets et de ses réalisations au moyen de

deux vitrines de chaque côté du bâtiment du cycle d'orientation.

Le CO de La Tour-de-Trême comptait pour l'année scolaire 2017 - 2018 957 élèves âgés de 12 à 16 ans, répartis en 44 classes provenant des villages du district de la Gruyère. Dans le Parc : Enney, Estavannens, Villars-sous-Mont, Val-de-Charmey, Châtel-sur-Montsalvens, Crésuz, Grandvillard, Albeuve, Lessoc, Montbovon, Neirivue, Les Sciernes d'Albeuve.

Le Parc a également pu utiliser le hall d'entrée pour installer son stand *énergie* qui fut utilisé comme support didactique par certains professeurs de géographie durant le deuxième semestre. Ce stand est resté visible jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Le projet mené par les enseignants de français avec les 9^e Harmos a conduit à la création d'une édition spéciale du journal *Parc'info*. Celui-ci présente les textes et reportages réalisés par les élèves durant l'année. Ce journal, montré lors de la journée de clôture, a été imprimé à 2'000 exemplaires et distribué à l'ensemble des professeurs et élèves.

Le mardi 12 juin 2018 a été organisée la journée de clôture de la collaboration avec le Parc. Celle-ci s'est articulée en deux temps forts. Le premier fut l'étape de la *Wave Trophy* dans la cour du CO. Ce rallye de véhicules électriques est venu présenter ses modèles aux élèves. Un jury composé d'un représentant par classe a ainsi pu attribuer des points par véhicule comptant au classement final. Un petit nombre d'élèves de la Jogne ayant gagné un tirage au sort ont pu rentrer chez eux dans l'un de ces véhicules. Le second fut l'inauguration de l'exposition des travaux d'élèves dans le hall d'entrée. Panneaux didactiques y côtoyaient dessins, photographies, textes et sculptures. Frédéric Ducrest, directeur du CO et Philippe Randin, président du Parc prirent la parole lors de la partie officielle. L'après-midi s'est terminée par un apéritif de produits labellisés offerts par le Parc.

B.1. Avancement des travaux

Planification à 4 ans (2016 – 2019)				Bilan 2016 – 2019			
N°	Projets	Indicateurs de prestation du Parc	Indicateurs de la convention programme	Avancement	Remarques	Collaborations	Retombées économiques
10. Gestion	<i>Gestion ressources humaine</i>	Une politique de formation continue est définie et mise en œuvre.		Un règlement du personnel sera mis en place fin 2019. Participation régulière de tous les collaborateurs aux réunions thématiques du Réseau des parcs suisses et à d'autres journées de formation continue.		<i>Réseau des parcs suisses</i> , institution de formation continue.	10 emplois (soit 3 de plus qu'en 2015).
	<i>Centre administratif</i>	Le Parc regroupe sa coordination dans un centre administratif avec espace d'accueil.		Le conseil du Parc a choisi l'implantation du futur centre administratif du Parc à Rossinière.	Le projet de la commune de Rossinière ne devrait pas être achevé avant 2019, plutôt 2021.		
	<i>Gestion participation aux réunions</i>	Un règlement des participations au conseil, au comité, aux commissions et aux groupes de projets est réalisé.		Le règlement des participations aux réunions sera mis en place fin 2019.			
	<i>Gestion générale</i>	Le Parc a mis en place une gestion intégrée avec norme ISO.	Le Parc a mis en place une gestion intégrée avec norme ISO (système du Réseau des parcs suisses). 2019	Le système de gestion est à l'analyse et devrait être prêt en fin 2019.	Mise en place en 2017 de deux chartes engageant la coordination : achats responsables ; comportements responsables	<i>Réseau des parcs suisses</i>	

Arrêt sur image

Equipe de la coordination



L'équipe de la coordination le 12 avril 2018 à Lessoc. De gauche à droite : François Margot, coordinateur ; Marie Gallot-Lavallée, cheffe de projet paysage et nature ; Cindy Ramel, stagiaire ; Sophie Overney Jaquillard, assistante administrative ; Isabelle Daccord, cheffe de projet communication ; Virgile Pasquier, stagiaire ; Lea Megali, cheffe de projet agriculture et biodiversité ; Florent Liardet, chef de projet tourisme et sensibilisation ; Caroline Rosat, collaboratrice produits ; Guy Rochat, collaborateur infrastructure écologique ; Patrick Rudaz, coordinateur ; Bruno Clément, chef de projet sensibilisation et développement durable. Manque sur la photo : Yves Baechler, collaborateur développement durable.

Projets hors de la convention programme (plan de gestion 2016 – 2019)

Ces projets ne font pas partie du plan de gestion 2016 – 2019 pour des raisons de transparence comptable (ils sont toutefois présents dans les comptes annuels [voir comptes 2016 - 2017 page 52 et suivantes]) afin de clarifier la problématique d'éventuels doubles financements. Si comptablement, ils ne font pas partie de la convention programme, ils ne dérogent pas de la philosophie du Parc et de sa charte. Ils contribuent à réaliser des projets en faveur de la biodiversité, de la conservation du patrimoine naturelle et du développement durable.

IFP Paray et IFP Sautodoz

A l'instigation de la *DGE Vaud*, deux projets de travaux de restauration paysagère dans les *IFP* (inventaire fédéral des paysages) ont été entrepris (financement hors plan de gestion par le canton de Vaud et l'OFEV, les communes, le *Fonds suisse du paysage*). A Château-d'Œx un mur en pierres sèches (Paray Charbon et Paray Doréna) et aux Rochers de Naye le chemin de remue (Sonchaux – Rochers-de-Naye) ont été restaurés.

Projet pilote infrastructure écologique

Le projet pilote infrastructure écologique (2016 -2017), entièrement financé par l'OFEV, a été présenté au conseil du Parc, au forum des communes, aux états généraux.

Une analyse de l'état actuel de l'infrastructure écologique et de l'état souhaité a été réalisé par un bureau indépendant, *BeB*, avec un rapport déposé en 2017 et une rencontre (13 septembre 2017) à Château-d'Œx avec les communes vaudoises. Ce rapport, et toutes les données *SIG* qui lui sont liées, sert désormais de référence à l'action du Parc en matière de promotion de la biodiversité. Il a permis notamment d'intensifier les projets de promotion des biotopes locaux et autres éléments de liaison de l'infrastructure écologique : suite du projet infrastructure écologique, complément 2018-2019 au plan de gestion [voir fiche 2 page 111] et projet trames vertes pour la biodiversité financé par la *MAVA* [voir *MAVA*, projet trames vertes pour la biodiversité page 93].

Un inventaire des prairies à narcisses a été réalisé sur le territoire du Parc avec un bureau mandaté et plusieurs bénévoles. Ces derniers ont consacré 145 jours à la cartographie exhaustive des prairies à narcisses et jonquilles dans le Parc. Un comité de pilotage a débattu de ces résultats et des nécessités et possibilités d'agir pour la conservation de ces prairies emblématiques de la Riviera, de l'Intyamon et du Pays-d'Enhaut, un rapport final spécifique a été présenté au début 2018.

Côté communication : *Objectif Parc* (newsletter) *spécial Trames vertes* a été réalisé trois fois en 2017 (mai, août, novembre) et deux fois en 2018. En septembre 2017, un numéro spécial *Parc'info infrastructure écologique* a été publié à 20'000 exemplaires dont 17'900 exemplaires ont été distribués en tout ménage dans toutes les communes du Parc. En octobre 2018, le numéro spécial 2 a été distribué à 22'000 exemplaires.

Sous l'égide du canton de Vaud des financements complémentaires ont été alloués au Parc pour mettre en œuvre en 2018-2019 des mesures recommandées dans le cadre du projet *Infrastructure écologique* :

- Création de fiches descriptives des hotspots, avec listing de mesures concrètes : les fiches ont été réalisées et des recommandations de mesures ont été définies.
- Proposition d'un appui aux communes pour la délimitation de biotopes locaux dans les secteurs menacés ou prioritaires du point de vue de leur potentiel ou de la conservation d'espèces particulières : les communes de Val-de-Charmey, Crésuz, Rossinière, Haut-Intyamon et Bas Intyamon se sont montrées ouvertes pour une analyse plus précise de leur territoire et la prise d'éventuelles mesures, encore à discuter avec Montreux.
- Revalorisation de haies : des haies ont été et seront analysées et des contacts pris avec les exploitants concernés pour étudier la possibilité de les revaloriser.
- Conservation des prairies à narcisses en forêt (trois secteurs sur Montreux, en cours).
- Collaboration et sensibilisation avec les différents partenaires (services cantonaux, réseaux agro-écologiques, habitants).

Oiseaux des prairies

Un projet *oiseaux des prairies*, concernant cinq espèces d'oiseaux nichant au sol et aujourd'hui sur la liste rouge en Suisse a pu être initié en coopération avec *Birdlife/ASPO* et la *station ornithologique suisse*, avec un financement spécifique de l'OFEV et du canton de Vaud. Il concerne l'ensemble du périmètre du Parc et des Ormonts, cette zone étant un refuge important pour la conservation de ces espèces menacées. Les recensements par les ornithologues locaux ont permis de cartographier les zones de nidification prioritaires de ces oiseaux migrateurs et une quinzaine d'entretiens pilote ont été conduits par des agronomes avec les agriculteurs concernés. Des recommandations ont été formulées par un *COPIL* réunissant les trois partenaires et les cantons, en collaboration avec les biologistes et les agronomes, dans une perspective interdisciplinaire.

Une exposition de la station ornithologique suisse consacrée à ce sujet a été traduite et adaptée dans le cadre de ce projet, avec une participation active du Parc, qui en a assuré la présentation. Le projet prévoyait la tournée dans les quatre régions du Parc, cette tournée a pu être élargie grâce au complément 18-19 au plan de gestion. En septembre 2017 présence à l'exposition *Champignons, chasse et pêche* au col des Mosses, puis en 2018 auprès des écoles : à Grange-Verney (*Agrilogie*), Chernex, Charmey, Grangeneuve (*Institut agricole*) et Château-d'Œx, avec des ouvertures au public et des présentations aux classes (238 apprentis agricoles et 571 élèves des établissements scolaires du Parc).

Une exposition sur les oiseaux du Parc a en outre pu être présentée au *Musée du Pays-d'Enhaut* du 20 mai au 31 octobre 2017 en lien avec les découpages d'Ursula Astner.

MAVA, projet trames vertes pour la biodiversité

Un ambitieux projet de promotion de mesures de terrain en faveur de la qualité de l'infrastructure écologique et des biotopes a pu être conclu avec la *Fondation MAVA* pour la nature pour 3 ans, d'octobre 2017 à septembre 2020. Ce projet *trames vertes pour la biodiversité* comprend trois volets : mesures de biodiversité en forêt, revitalisation des cours d'eau et biotopes locaux, il soutient en outre la réalisation des projets paysage et biodiversité du plan de gestion. Pour les deux premiers la stratégie est d'aider les propriétaires (communes ou privés) à mobiliser les 20 à 30% de fonds propres nécessaires à la mise en œuvre de mesures prévues par la législation suisse.

Un appel à projets a été lancé et les premières mesures ont pu être réalisées en 2018 pour les volets biodiversité en forêt (quatre mesures spécifiques réalisées avec dossiers bouclés) et biotopes locaux : mesures sur quatre sites humides en milieu ouvert ; revitalisation du site du Seredin (Grandvillard) avec création de trois gouilles, revitalisation de trois gouilles au Pelley d'Avau (Val-de-Charmey), création de 2 gouilles au Chalet Neuf (Val de Charmey), revitalisation d'un site de reproduction de batraciens aux Rosseneires (Val de Charmey) ; trois mesures concernant des haies (revitalisation d'une haie à Charmey, plantation d'une nouvelle haie aux Avants, remplacement d'une haie de tuyas à Rossinière) ; plantation de trois arbres isolés (en plus des fruitiers), vente de 33 nichoirs (avec charte de pose et d'entretien). Suite à l'appel du Parc, une discussion est en cours entre le *Service fribourgeois de l'environnement*, section lac et cours d'eau, et les communes de Grandvillard et Bas Intyamont pour lancer l'étude de la suppression d'un seuil sur la Sarine.

Le volet *biotopes locaux* est inclus dans le plan de gestion (mesures exploratoires) alors que les volets biodiversité en forêt et renaturation des cours d'eau sont hors plan de gestion car ils complètent des financements provenant d'autres conventions programme entre les cantons et l'OFEV.

Région énergie

Le projet *Région énergie* (2016 – 2019) est financé par l'OFEN, les Services de l'énergie des cantons de Fribourg et Vaud et par les communes du Parc.

En 2016, le projet *Région productrice d'énergie renouvelable* comprenait quatre étapes : récolte d'informations auprès des communes et auprès des privés (consommations et productions, par type d'énergie) ; bilan et analyse des potentiels au moyen de l'outil bilan de *Région-énergie* (au niveau de chaque commune, de chaque région et du Parc) avec l'aide d'un conseiller en énergie ; communication tout public sur ce bilan et cette analyse de potentiel (*Objectif Parc, Parc'info, document de Parc*) ; échanges d'expériences avec les institutions ayant participé aux semaines de l'énergie 2015.

En 2017, le projet *Mobilisation de nouveaux acteurs* comprenait trois parties principales : la promotion auprès des agriculteurs du Parc de mesures visant à économiser de l'électricité ; distribution d'économiseurs d'eau afin de diminuer la consommation d'eau et d'eau chaude en particulier dans les bâtiments (publics et privés) ayant des chauffes eau électriques et des consommations importantes ; réalisation d'une journée *L'énergie, un produit du Parc* destinée à sensibiliser un large public.

Pour 2018 et 2019, le *projet énergie du Parc* se poursuit dans le cadre du projet *Région-énergie* de l'*OFEN*. Il met l'accent sur l'optimisation énergétique des bâtiments par les communes du Parc et sur l'analyse de la possibilité de valoriser les biodéchets dans le Parc. Ce projet qui renforce le rôle de la commission énergie, permet l'implication de nouveaux acteurs et favorise la collaboration entre les communes. Les objectifs 2018-2019 s'inscrivent dans la continuité des projets Région énergie 2016-2017 du Parc avec comme cible la labellisation région Cité de l'énergie pour le Parc en 2020.

PDRA Pays-d'Enhaut Authentiques

Le secteur agricole et alpestre du Pays-d'Enhaut est connu pour être très entreprenant. Il a déjà réalisé de nombreux projets collectifs avec succès, en collaboration avec des artisans engagés dans la production et la valorisation de produits de qualité (*L'Etivaz AOP*, fromageries de Rougemont et des Moulins, fromagerie Le Sapalet, producteurs fermiers divers, marque régionale *Produits Authentiques*). Une nouvelle génération perpétue ces efforts et souhaite aujourd'hui développer l'offre et la mise en marché, en lien encore plus serré avec l'activité touristique.

Des exploitants agricoles et sociétés coopératives agricoles désirent lancer un projet de développement régional au sens de l'*OFAG*, ouvert à d'autres partenaires régionaux, agricoles ou non. Avec l'appui de *Pays-d'Enhaut Région*, de *Pays-d'Enhaut Tourisme* et du Parc une esquisse de projet *PDRA Pays-d'Enhaut Authentiques* a été déposée en juin 2018.

But : création de nouveaux produits et services agritouristiques et amélioration de la compétitivité régionale sur ce positionnement historique du Pays-d'Enhaut, dans une perspective de développement durable, de mise en réseau et de mise en marché adaptée à l'évolution des comportements de la clientèle.

Objectifs de l'initiative de projet :

1. permettre la réalisation de projets d'amélioration et création de nouvelles structures de production ou services (projets partiels) dans une perspective de développement durable
2. renforcer les synergies entre les partenaires et créer de la valeur ajoutée pour les agriculteurs et les partenaires des filières de valorisation de leurs produits
3. faciliter l'accès au marché des spécialités régionales et produits agritouristiques
4. développer les compétences et les coopérations autour d'un positionnement affirmé, de marques bien établies et d'organisations motivées (marque *Pays-d'Enhaut Produits Authentiques*, *AOP L'Etivaz*, vision touristique du Pays-d'Enhaut et stratégie régionale de développement, *Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut*).

Un groupe de projet a été constitué avec différents partenaires, qui assurent la mobilisation des fonds propres pour l'étude préliminaire : votre *Cercle de Vie*, le *manège de Château-d'Œx*, la *coopérative des producteurs de fromage d'alpage L'Etivaz AOP*, la *société de laiterie de Rougemont*, la *société de laiterie de Château-d'Œx*, le *Musée du Pays-d'Enhaut*, les communes de Château-d'Œx, Rossinière et Rougemont, *Pays-d'Enhaut Région* et *Pays-d'Enhaut Tourisme*. Le Parc assure l'animation, la gestion administrative et comptable de cette première phase de projet. L'étude préliminaire a pu être lancée en septembre 2018 avec le bureau *Repetti sàrl* à Montreux, grâce au soutien de l'*OFAG* et de la *DGAV*, direction cantonale de l'agriculture et des affaires vétérinaires (Vaud).

Arrêt sur image

Un chemin de remue sécurisé et restauré



En collaboration avec les municipalités de Veytaux et Villeneuve, le Parc a restauré le chemin reliant Sonchaux (Creu à la Cierge) aux Rochers-de-Naye.

Il s'agit de la restauration d'un ensemble remarquable de barrières en bois et métal, intégré dès l'origine à la réalisation de l'aménagement du chemin, avec ses magnifiques murs de soutènement (réalisés en 1917 par la commune de Veytaux). Dans un paysage exceptionnel, inscrit à l'inventaire fédéral des paysages (IFP), le chemin, qui relie Sonchaux aux Rochers-de-Naye, serpente sur la limite des communes de Veytaux et Villeneuve. C'est un ancien sentier de remue du bétail, emblématique de ces passages reliant les premiers alpages dominant le Léman aux montagnes situées au-delà des crêtes, sur le bassin de l'Hongrin (Sarine), où on estive historiquement le bétail. Il est aussi un itinéraire fréquenté par des centaines de randonneurs qui profitent du paysage exceptionnel ou les coureurs qui participent depuis 1981 à la fameuse course Montreux Les Rochers-de-Naye. Il

est emprunté par la Via Alpina, itinéraire national de randonnée pédestre.

Les barrières endommagées ont été éliminées avant d'en installer de nouvelles, en bois de mélèze non traité ou en fer, selon la conception d'origine. Une partie des pièces métalliques sont amovibles, ce qui permet de démonter la barrière en automne dans les tronçons où les glissements de neige sont susceptibles de provoquer des dégâts. Le mur de soutènement situé juste avant l'arrivée aux Rochers-de-Naye a également été restauré. Les travaux ont été réalisés entre le printemps et l'automne 2016 par l'équipe forestière des communes de Villeneuve et Veytaux, l'entreprise SEROC Equipements routiers SA de Roche et l'entreprise Raymond Durgniat de Villeneuve, avec l'aide de l'exploitant des alpages Edouard Cosandey et ses ouvriers. Le Parc a participé à la réalisation du projet en tant que maître d'ouvrage, il a assuré la coordination des travaux. Des panneaux d'informations sont posés aux deux extrémités du tronçon, en particulier pour rappeler aux promeneurs la fonction historique de ce chemin et ses aménagements.

Cette zone est entièrement dans un paysage protégé, l'IFP 1515 *Tour d'Âi Dent de Corjon*. La partie supérieure (entre Sautodoz et Les Rochers de Naye) est également inscrite à l'IVS, inventaire fédéral des voies de communication historiques. Plusieurs éléments d'évolution paysagère sont initiés dans le cadre du projet. Ils sont en cours de discussion car ils émergeront à la politique forestière : traitement des lisières et valorisation des arbres isolés sur l'alpage du Creu à la Cierge, création d'un îlot de vieux bois aux Dentaux.

B.2. Financement de la phase de projet

B.2.1. Comptes détaillés 2016

Fiche de projet	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2016		Comptes 2016	
	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges	Recettes
1. Paysage	541'000	11	175'000		125'651.45	7'331.00
Plateforme d'échanges et de coordination des mesures nature et paysage	40'000		10'000			
Paysages et géotopes d'importance locale et régionale	120'000		30'000			
Relais nature et paysage	120'000		70'000		56'833.95	
Arbres fruitiers et éléments boisés	140'000		35'000		25'760.05	7'265.00
Suivi et valorisation de qualité paysagère dans l'agriculture (CQP)	16'000		10'000		9'627.05	66.00
Eléments typiques du paysage bâti et IVS	45'000		15'000		11'944.00	
Gestion et mesures exploratoires	60'000		5'000		22'296.40	
2. Biodiversité	489'000	10	102'000		69'421.50	70.00
Connaissance des espèces cible	132'000		30'000		20'660.65	70.00
Prairies à narcisses	69'000					
Respecter les zones protégées et les espèces sensibles	40'000		10'000		8'962.00	
Lutte contre l'embuissonnement	48'000		12'000		2'578.00	
Promotion d'une sylviculture Parc	48'000		12'000		11'738.45	
Lutte contre les plantes exotiques envahissantes	72'000		18'000		6'473.70	
Gestion et mesures exploratoires	80'000		20'000		19'008.70	

<i>(Comptes 2016 – Suite)</i>	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2016		Comptes 2016	
	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges	Recettes
3. Agriculture	370'000	7	100'000		95'454.46	5'754.00
Organisation agricole, gestion et communication	60'000		15'000		14'041.05	
Réseau écologique et projets qualité du paysage	110'000		30'000		39'050.71	5'454.00
Gestion des effluents	100'000		30'000		1'815.00	
Agritourisme et école à la ferme	60'000		15'000		2'484.00	
Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires	40'000		20'000		38'063.70	300.00
4. Tourisme nature	569'000	11	145'000		150'063.20	8'159.00
Gestion tourisme du Parc	82'000		20'000		28'700.05	
Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc	82'000		39'000		37'610.30	1'229.00
Relais infos, nature et paysage patrimoine	130'000		50'000		50'244.45	1'200.00
Sens du Parc	80'000		16'000		21'369.40	5'730.00
Handicap et tourisme	60'000		8'000		2'229.40	
Découverte patrimoine	45'000		10'000		9'909.60	
Exploration	90'000		2'000			
5. Produits du Parc et économie de proximité	367'000	7	90'000		88'035.25	2'208.00
Filière locale du bois	80'000		20'000		16'238.80	
Label Parc produits	180'000		45'000		54'007.15	2'208.00
Entreprises partenaires et économie de proximité	60'000		15'000		11'953.30	
Gestion et mesures exploratoires	47'000		10'000		5'836.00	
6. Energie et mobilité	321'000	6	80'000		81'195.75	
Politique énergétique locale	139'000		32'000		41'742.50	
Promotion mobilité durable	108'000		27'000		13'664.25	
Veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux	74'000		21'000		25'789.00	

<i>(Comptes 2016 – Suite)</i>	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2016		Comptes 2016	
	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges	Recettes
7. Sensibilisation	498'000	10	123'000		149'699.95	27'029.25
Ecoles	100'000		25'000		29'562.05	
Parc à la carte	160'000		40'000		67'505.60	27'029.25
Journée du Parc	80'000		20'000		19'012.00	
Forum des jeunes	20'000		5'000		1'068.50	
Gestion sensibilisation	40'000		10'000		10'000	
Culture	60'000		15'000		13'281.90	
Exploration	38'000		8'000		9'269.90	
8. Communication	515'000	10	130'000		142'138.97	4'760.00
Stratégie communication	295'000		70'000		87'093.72	4'760.00
Signalétique	150'000		50'000		44'112.95	
Site internet	70'000		10'000		10'932.30	
9. Territoire en réseau	271'000	5	64'000		52'243.18	3'632.50
Forum des communes, des services cantonaux et planifications stratégiques régionales	53'000		12'000		2'344.58	
Charte des jardins et réseaux citoyens	60'000		15'000		10'565.10	110.00
Villes portes	40'000		10'000		10'513.00	
Réseaux pour le développement durable	40'000		10'000		16'203.30	3'522.50
Système d'information SIG	48'000		12'000		10'743.00	
Recherche	30'000		5'000		1'874.20	
Sous total projets	3'941'000		1'009'000		953'903.71	58'943.75
10. Gestion	1'048'000	23	284'000		292'813.34	
Gestion ressources humaines	621'000		152'000		234'361.68	
Centre administratif	52'000		12'000		15'000.00	
Gestion participations aux réunions	100'000		25'000		14'586.54	
Gestion générale	275'000		95'000		28'865.12	
Charges financières					427.00	
					427.00	
Sous total gestion et charges financières			284'000		293'240.34	
Totaux	4'989'000	100%	1'293'000		1'247'144.05	58'943.75

(Comptes 2016 – Fin)	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2016		Comptes 2016	
Fiche de projet	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges	Recettes
Contribution Confédération	2'494'426	49.9		630'407		630'407.00
Oparcs	2'495'426			630'407		630'470.00
Contributions cantonales	1'413'000	28.4		385'500		372'900.00
Vaud <i>parcs</i>	640'000			160'000		160'000.00
Fribourg <i>parcs</i>	560'000			140'000		140'000.00
Cantons autres	213'000			12'000		1'400.00
Canton VD biodiversité				71'500		71'500.00
Contributions propres	1'083'000	21.7		257'000		231'953.91
Communes VD & FR	577'000	11.5		142'000		144'160.00
Autres produits/ report recettes d'exploitation	215'000			48'000		58'943.75
Report recettes spécifiques (sans cantons et confédération)	164'000			37'000		
Autres membres et partenaires	127'000			30'000		27'990.15
Autres produits et dons						860.00
Totaux	4'991'426	100%	1'293'000	1'270'907	1'247'144.05	1'235'260.91
Hors convention : Projet infrastructures écologiques	250'000		100'000	100'000	100'000.00	100'000.00
Narcisses					50'446.25	
Biotopes					3'382.50	
Coordination et autres mandats					46'171.25	100'000.00
Hors convention : Projets divers	246'000		246'000	246'000	231'082.95	231'082.95
IFP Paray			114'000	114'000	108'119.95	108'119.95
IFP Sautodoz			107'000	107'000	97'968.00	97'968.00
Région énergie			25'000	25'000	24'996.00	24'996.00
Total final	5'487'426		1'639'000	1'616'907	1'578'227.00	1'586'343.86
				Perte budgétée		Perte réelle
Résultat final				-22'093		-11'883.14

B.2.1. Comptes détaillés 2017

Fiche de projet	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2017		Comptes 2017	
	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges	Recettes
1. Paysage	541'000	11	87'000		89'951.75	25'328.00
Fondation Mava						8'608.00
Plateforme d'échanges et de coordination des mesures nature et paysage	40'000		10'000		4'856.60	
Paysages et géotopes d'importances locale et régionale	120'000		30'000		2'316.50	5'000.00
Relais nature et paysage	120'000		20'000		34'527.90	
Arbres fruitiers et éléments boisés	140'000		35'000		28'811.85	9'720.00
Suivi et valorisation de qualité paysagère dans l'agriculture (CQP)	16'000		2'000			2'000.00
Eléments typiques du paysage bâti et IVS	45'000		10'000		10'686.80	
Gestion et mesures exploratoires	60'000		15'000		8'752.10	
2. Biodiversité	489'000	10	102'000		138'843.60	32'745.30
Fondation Mava						8'608.00
Connaissance des espèces cible	132'000		30'000		55'669.20	17'500.00
Prairies à narcisses	69'000					
Respecter les zones protégées et les espèces sensibles	40'000		10'000		5'246.10	
Lutte contre l'embuissonnement	48'000		12'000		1'866.10	
Promotion d'une sylviculture Parc	48'000		12'000		21'072.75	2'637.30
Lutte contre les plantes exotiques envahissantes	72'000		18'000		33'600.65	4'000.00
Gestion et mesures exploratoires	80'000		20'000		21'388.80	

<i>(Comptes 2017 – Suite)</i>	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2017		Comptes 2017	
	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges	Recettes
3. Agriculture	370'000	7	90'000		75'338.07	13'846.30
Organisation agricole, gestion et communication	60'000		15'000		9'056.50	
Réseau écologique et projets qualité du paysage	110'000		20'000		31'694.30	11'280.00
Gestion des effluents	100'000		30'000		381.50	
Agritourisme et école à la ferme	60'000		7'500		3'368.22	
Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires	40'000		10'000		6'486.45	66.30
Concours prairies fleuries					12'333.00	2'500.00
Abattoir					12'018.10	
4. Tourisme nature	569'000	11	145'000		103'442.81	4'440.00
Gestion tourisme du Parc	82'000		20'000		31'195.47	
Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc	82'000		25'000		28'349.97	
Relais infos, nature et paysage patrimoine	130'000		35'000		12'488.59	
Sens du Parc	80'000		20'000		10'199.25	
Handicap et tourisme	60'000		15'000		9'850.25	4'440.00
Découverte patrimoine	45'000		10'000		5'492.00	
Exploration	90'000		20'000		5'867.28	
5. Produits du Parc et économie de proximité	367'000	7	90'000		87'112.88	8'964.05
Filière locale du bois	80'000		20'000		17'571.30	
Label Parc produits	180'000		45'000		50'525.70	8'964.05
Entreprises partenaires et économie de proximité	60'000		15'000		8'994.80	
Gestion et mesures exploratoires	47'000		10'000		10'031.00	
6. Energie et mobilité	321'000	6	82'000		69'426.81	
Politique énergétique locale	139'000		35'000		42'935.65	
Promotion mobilité durable	108'000		27'000		22'710.00	
Veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux	74'000		20'000		3'780.50	

<i>(Comptes 2017 – Suite)</i>	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2017		Comptes 2017	
	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges	Recettes
7. Sensibilisation	498'000	10	125'000		155'443.83	26'427.55
Ecoles	100'000		25'000		11'999.70	
Parc à la carte	160'000		40'000		99'759.12	26'427.55
Journée du Parc	80'000		20'000		17'207.12	
Forum des jeunes	20'000		5'000		955.47	
Gestion sensibilisation	40'000		10'000		1'498.20	
Culture	60'000		15'000		9'943.65	
Exploration	38'000		10'000		14'080.57	
8. Communication	515'000	10	130'000		121'992.97	6'720.00
Stratégie communication	295'000		70'000		76'983.37	6'720.00
Signalétique	150'000		40'000		41'429.00	
Site internet	70'000		20'000		3'580.60	
9. Territoire en réseau	271'000	5	64'000		53'637.14	8'274.50
Forum des communes, des services cantonaux et planifications stratégiques régionales	53'000		12'000		3'919.65	
Charte des jardins et réseaux citoyens	60'000		15'000		15'301.50	2'550.00
Villes porte	40'000		10'000		11'436.54	
Réseaux pour le développement durable	40'000		10'000		11'392.40	5'164.50
Système d'information SIG	48'000		12'000		9'440.60	
Recherche	30'000		5'000		2'146.45	560.00
Sous total projets	3'941'000		931'000		895'189.86	126'745.70
10. Gestion	1'048'000	23	257'000		337'175.27	
Gestion ressources humaines	621'000		152'000		274'586.27	
Centre administratif	52'000		20'000		3'382.00	
Gestion participations aux réunions	100'000		25'000		19'131.75	
Gestion générale	275'000		60'000		40'075.25	
Charges financières					291.90	
					291.90	
Sous total gestion et charges financières			257'000		337'467.17	
Totaux	4'989'000	100%	1'207'000		1'232'657.03	126'745.70

(Comptes 2017 – Fin)	Budget cadre 2016 – 2019		Budget 2017		Comptes 2017	
	Fiche de projet	Par projet partiel	%	Charges	Recettes	Charges
Contribution Confédération	2'494'426	49.9		624'207		624'207.00
Oparcs	2'495'426			624'207		624'207.00
Contributions cantonales	1'413'000	28.4		341'500		342'500.00
Vaud <i>parcs</i>	640'000			160'000		160'000.00
Fribourg <i>parcs</i>	560'000			140'000		140'000.00
Cantons autres	213'000			9'000		1'400.00
Canton VD biodiversité				32'500		42'500.00
Contributions propres	1'083'000	21.7		267'000		294'679.87
Communes VD & FR	577'000	11.5		144'000		145'200.00
Autres produits/ report recettes d'exploitation	215'000			51'000		47'836.10
Report recettes spécifiques (sans cantons et confédération)	164'000			42'000		36'409.60
Autres membres et partenaires	127'000			30'000		27'800.17
Autres produits et dons						714.00
Conseillers communaux et municipaux						7'680.00
Autres professionnels						9'600.00
Bénévoles						19'440.00
Totaux	4'991'426	100%	1'293'000	1'270'907	1'247'144.05	1'235'260.91
Hors convention : Projet infrastructures écologiques	250'000		150'000	150'000	184'800.00	184'800.00
Narcisses					95'706.60	184'800.00
Biotopes					19'264.10	
Coordination et autres mandats					16'696.25	
Communication					53'133.05	
Hors convention : Projets divers					207'604.75	207'604.75
IFP Paray					2'881.05	2'881.05
MAVA coordination					8'037.70	8'037.70
Région énergie					25'346'00	25'346'00
Oiseaux des prairies					171'340.00	171'340.00
Total final	5'241'426		1'357'000	1'382'707	1'625'061.78	1'653'791.62
				Bénéfice budgété		Bénéfice réel
Résultat final				25'707		28'729.84

B.3. Vue d'ensemble des prestations du Parc 2020 – 2024

La planification à cinq ans doit reprendre et préciser les objectifs stratégiques fixés pour la planification à dix ans dans la charte du Parc et dans les contrats avec les communes.

Il est décidé de garder l'organisation du plan de gestion 2016 – 2019, soit avec 10 fiches de projet, un seul changement la fiche 9 (territoire en réseau) devient la 8 (communication) et vice et versa.

B.3.1 Tableau synthétique des fiches de projet par objectif stratégique

Axe stratégique	N°	Objectif stratégique	N°	Fiche de projet
Préservation et mise en valeur de la qualité de la nature et du paysage	1	Valorisation, entretien et restauration de divers éléments spécifiques du paysage rural et villageois	1	Paysage
	2	Meilleure connaissance des milieux naturels, des réseaux entre les écosystèmes et des espèces cible, promotion de leur entretien et de leur protection	2	Biodiversité et infrastructure écologique
Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable	3	Promotion d'une agriculture de type familial et d'un paysage agricole ouvert et diversifié	3	Agriculture
	4	Promotion de la diversification et du renforcement de l'offre touristique durable	4	Tourisme nature
	5	Valorisation des forêts et renforcement de la filière régionale du bois	5	Produits du Parc et économie de proximité
	6	Développement et promotion des produits spécifiques du Parc		
	7	Promotion d'une politique énergétique locale durable	6	Energie et mobilité
	8	Promotion d'une politique de mobilité durable		
Sensibilisation du public et éducation à l'environnement	9	Sensibilisation du public à la qualité et aux valeurs des patrimoines naturels et culturels du Parc	7	Sensibilisation
	10	Promotion d'une dynamique culturelle du Parc		
Management, communication et garantie territoriale	11	Communication	9	Communication
	12	Garantie territoriale	8	Territoire en réseau
	13	Gestion du Parc	10	Gestion

B.3.2. Objectifs stratégiques, projets, indicateurs de prestation

Le tableau suivant reprend et développe la vue d'ensemble de la planification à 10 ans et sa déclinaison en projets retenus et développés dans le plan de gestion à 5 ans et les fiches de projet.

Les objectifs stratégiques, la stratégie et les objectifs opérationnels à 10 ans sont repris de la charte, toutefois certains indicateurs d'effets ont été adaptés à l'évolution du projet et du contexte lors du dépôt du plan de gestion à 4 ans (2016 -2019). Ils sont maintenant intégrés aux tableaux. Les nouvelles adaptations **sont explicitement mentionnées en vert pour tous les nouveaux éléments**. Certains projets concernent plusieurs indicateurs d'effets : ils sont dans ce cas mentionnés plusieurs fois. Par contre, les indicateurs de prestations ne sont mentionnés qu'une fois en regard du projet concerné.

Planification à 10 ans					Planification à 5 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
1	Valorisation, entretien et restauration de divers éléments spécifiques du paysage rural et villageois.	<p>Promotion du débat sur l'évolution paysagère et la responsabilité d'un parc naturel régional dans ce domaine. Offre d'un lieu favorable à l'échange (pluridisciplinaire, participatif, intersectoriel et intercommunal) sur les questions paysagères.</p> <p>Proposition, promotion et/ou soutien de mesures favorables à la diversité et à la structuration du paysage rural.</p> <p>Valorisation des spécificités du paysage agricole et du bâti.</p>	Les différents acteurs sont sensibilisés aux valeurs patrimoniales, esthétiques et écologiques du paysage.	<p>Les questions liées à l'évolution du paysage font l'objet d'un débat ouvert et pluridisciplinaire.</p> <p>Le Parc est une plateforme de concertation et de coordination intersectorielle et inter-cantonale pour la mise en œuvre des stratégies paysage et biodiversité dans son périmètre.</p>	<p>Plateforme d'échanges et de coordination des mesures nature et paysage</p> <p>[voir Fiche 1]</p>	<p>Le rapport d'activité, les PV et les notes de séances démontrent la diversité des engagements du Parc pour une meilleure intégration des objectifs de conservation de la nature et du paysage dans le territoire.</p>	Projet en gestion
				<p>Le Parc intègre la notion paysagère et la promotion des petites structures à ses activités. Il promeut la réalisation d'inventaires communaux des paysages et géotopes.</p>	<p>Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique</p> <p>[voir Fiche 2]</p>		Nouveau
					<p>Projet paysage (conseil et sensibilisation)</p> <p>[voir Fiche 1]</p> <p>Gestion durable des prairies et pâturages</p> <p>[voir Fiche 3]</p>	<p>Le paysage est thématiqué par le Parc et le monitoring photographique des paysages agricoles est actualisé.</p> <p>Le point est fait régulièrement sur l'évolution des politiques paysage des cantons (PIC) et l'appui aux communes.</p> <p>La stratégie du Parc en matière de paysage est précisée dans le cadre de la révision de la charte, les mesures préconisées sont mises en œuvre dès 2021.</p>	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 5 ans (2020 – 2014)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
1	[suite page précédente]	[suite page précédente]	La diversité paysagère et ses petites structures sont mises en valeur.	Les sites et valeurs emblématiques du patrimoine naturel, paysager et culturel du Parc sont valorisés et le public est sensibilisé. Le Parc a favorisé la diversité de son paysage rural.	Relais nature et paysage et signalétique N + P [voir Fiche 1] Développement des projets spécifiques et exploratoires biodiversité [voir Fiche 2] Relais infos – Points i [voir Fiche 4] Réseaux écologiques et qualité du paysage [voir Fiche 3]	Deux nouveaux <i>Relais nature</i> ou <i>Relais paysage</i> sont réalisés de manière à avoir une offre cohérente et un ensemble de relais communicable sur le territoire du Parc. Un concept est établi pour la signalétique d'objets particuliers et les premières mesures sont mises en œuvre.	Projet en gestion, avec nouveaux éléments
	[suite page précédente]	[suite page précédente]		[suite page précédente]	Arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies [voir Fiche 1]	Des arbres fruitiers haute tige sont plantés chaque année, avec des contrats d'entretien sur 5 ans et la diversité des variétés prioritaires pour le Parc est conservée. Le maintien ou la revitalisation de châtaigneraies existantes est soutenu, les possibilités d'extension sont réalisées.	Projet en gestion, avec nouveaux éléments

1			[suite page précédente]		Forum des forestiers et bonnes pratiques [voir Fiche 1]	Un forum des forestiers est organisé chaque année en alternance sur Vaud et Fribourg. Un cours sur la biodiversité en forêt est organisé chaque année pour les bûcherons. Chaque année, une action de sensibilisation du grand public est organisée. Le maintien et la plantation d'arbres isolés sont encouragés.	Projet en gestion avec nouveaux éléments
					Animations annuelles N+P et communication trames vertes [voir Fiche 1]	Animation des médias sociaux et édition d'au moins deux <i>Parc'info spéciaux trames vertes</i> . Réalisation annuelle d'une journée spéciale N+P et d'activités N+P pour les passeports vacances et le <i>Festival au Pays des Enfants</i> . Rapport annuel sur les actions de sensibilisation N+P réalisées en complément aux offres du <i>Parc à la carte</i> .	Projet en gestion avec nouveaux éléments

Planification à 10 ans					Planification à 5 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
1	[suite page précédente]	[suite page précédente]	La tendance à la banalisation du bâti (patrimoine et nouvelles constructions) est freinée. [suite page précédente]	Le Parc contribue à la connaissance du patrimoine bâti et promeut la conservation de ses qualités. [suite page précédente]	Eléments typiques du paysage bâti et IVS [voir Fiche 1]	Le projet <i>façades décorées des maisons en bois</i> à Rougemont devient autonome et il est élargi aux communes concernées. Un nouveau projet relatif à la conservation et au développement de la qualité du patrimoine emblématique avec les services concernés (biens culturels, IVS ou autres).	Projet en gestion avec nouveaux éléments
					Jardins durables [voir Fiche 1]	Au moins une visite de jardin durable et une action de sensibilisation sont organisées chaque année. De nouvelles personnes participent aux actions proposées.	Projet en gestion
					Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires paysage [voir Fiche 1]	Selon les opportunités et la présence d'acteurs locaux, une réflexion, un concept ou une action est réalisé.	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
2	Meilleure connaissance des milieux naturels, des réseaux entre les écosystèmes et des espèces cible, promotion de leur entretien et de leur protection.	<p>Préservation et promotion des espèces cible et de milieux naturels prioritaires pour le Parc.</p> <p>Projets spécifiques : accroître les compétences du Parc ; valoriser les richesses naturelles et prévenir les dérangements de la faune liés aux activités de plein air ; promouvoir des mesures spécifiques pour la préservation des prairies et pâturages secs et pour les espèces forestières prioritaires (faune) ; lutter contre les plantes exotiques indésirables.</p>	Le Parc dispose d'une meilleure connaissance des espèces et milieux naturels prioritaires.	L'information, le dialogue et la prévention sur des thèmes délicats (grands prédateurs, routes alpestres, dérangement hivernal de la faune, etc.) sont renforcés dans le Parc.	<p>Espèces cible [voir Fiche 2]</p> <p>Plateforme d'échanges et de coordination des mesures nature et paysage [voir Fiche 1]</p>	<p>Une action tous les deux ans est réalisée en faveur d'une ou plusieurs espèces cible du Parc dans le cadre du projet espèces cible.</p> <p>Des barrières provisoires à amphibiens sont posées chaque année aux Mosses et à Enney.</p> <p>L'occupation des étangs renaturés avec le soutien du Parc est suivie chaque printemps.</p> <p>Les 15 nichoirs à Daubenton et les 6 forts militaires sont contrôlés une fois par année en collaboration avec CCO-Vaud et Fribat.</p> <p>Le Parc organise au moins une action de sensibilisation sur les hirondelles de fenêtre par année et les nouveaux nids posés sont suivis.</p> <p>Une mise à jour de la présence des oiseaux de prairies dans les zones prioritaires définies en 2017 sera réalisée une fois avant 2024.</p>	<p>Projet en gestion</p> <p>Projet en gestion avec nouveaux éléments</p> <p>Projet en gestion avec nouveaux éléments</p> <p>Nouveau</p> <p>Nouveau</p>

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
2				Les valeurs naturelles du Parc sont mieux connues, le public y est sensibilisé. Des actions de préservation sont réalisées.		Les données produites par le Parc complètent régulièrement les bases de données nationales.	Projet en gestion
				La cohabitation entre les espèces protégées et la population est améliorée.	Prévention du dérangement de la faune sauvage [voir Fiche 2]		
			Les objectifs et mesures de protection existants, les mesures de prévention sont communiquées et mieux connues des partenaires locaux. Notamment des professionnels du tourisme qui peuvent ainsi orienter les flux des utilisateurs du territoire.	Les flux de visiteurs sont mieux orientés et les incidences négatives sur les objets protégés sont réduites.	Prévention du dérangement de la faune sauvage [voir Fiche 2]	Carte de sensibilité de la nature et fiches d'informations relatives aux zones protégées complétées (nouvelles communes), intégration des stratégies cantonales relatives aux zones de tranquillité de la faune sauvage. Suivi du faucon pèlerin. Suivi annuel et formation régulière des partenaires. Engagement de nouveaux partenaires. Distribution annuelle de matériel de prévention.	Projet en gestion avec nouveaux éléments Nouveau Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
2			Les milieux naturels et espèces prioritaires sont mieux protégés ; certains habitats sont entretenus ou restaurés dans le but de favoriser la biodiversité.	La biodiversité est favorisée par la mise en œuvre ou le soutien d'actions pour la protection, l'entretien ou la restauration d'habitats.	Espèces cible [voir Fiche 2]	Le Parc a proposé son appui aux communes pour la réalisation et la mise en œuvre des inventaires de biotopes locaux et autres objets naturels dignes de protection en coordination avec l'avancement des conditions cadre proposées par les cantons. Des appuis complémentaires à ceux des politiques publiques sont mobilisés pour des actions de création et requalification de biotopes locaux et éléments de mise en réseau, et celles-ci sont réalisées selon les indicateurs convenus avec les fondations de soutien concernées (définis jusqu'à fin 2020 dans le cadre du contrat trames vertes établi avec la fondation MAVA). Un inventaire des étangs du Parc est disponible avec proposition de mesures.	Projet en gestion
					Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique [voir Fiche 2]		Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
2	[suite page précédente]	[suite page précédente]	[suite page précédente]	[suite page précédente]	Forum des forestiers et bonnes pratiques [voir Fiche 1]		Projet en gestion
					Lutte contre les plantes exotiques envahissantes [voir Fiche 2]	Le groupe de coordination intègre les nouvelles communes et se réunit une fois par an. La situation initiale de la répartition des espèces cible est complétée pour les nouvelles communes et la répartition et les actions de lutte sont mis à jour chaque année sur <i>invasiv'app</i> . Un cours est organisé à l'attention du personnel communal chaque année pour une meilleure connaissance des espèces cible. Entre deux et trois semaines <i>civilistes</i> sont organisées chaque année. Le Parc participe à la journée nationale de lutte et organise des actions ponctuelles avec les classes.	Projet en gestion avec nouveaux éléments

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
3	Promotion d'une agriculture de type familial et d'un paysage agricole ouvert et diversifié.	Collaborer avec le Groupement agricole du Parc pour la promotion de la création de valeur ajoutée au sein des exploitations agricoles familiales, la promotion des mesures agro-environnementales et paysagères dans l'agriculture, l'échange d'expériences et la formation des exploitants (en coopération avec la vulgarisation agricole) pour rapprocher la population des réalités actuelles de ce secteur.	Les agriculteurs du Parc disposent de ressources d'informations, d'échanges et de formation dans le cadre d'une organisation interrégionale.	L'agriculture familiale du Parc dispose d'une bonne relève, elle développe et renforce des stratégies permettant de limiter les tendances à l'extensification (en termes d'emplois/hectare de SAU).	Organisation agricole, gestion et communication [voir Fiche 3]	Le Parc réunit la commission agricole et organise des rencontres agricoles au minimum une fois par année. Une communication spécifique à l'agriculture est réalisée tout au long de l'année via les médias et les moyens de communication du Parc.	Projet en gestion
					Gestion durable des prairies et pâturages [voir Fiche 3]	Le Parc met en place chaque année une action favorisant l'émulation professionnelle sur les différents volets de la durabilité de la production fourragère. Ce processus donne lieu à au moins deux événements ouverts au grand public (habitants).	Projet en gestion avec nouveaux éléments

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
3	[suite page précédente]	[suite page précédente]	[suite page précédente]	[suite page précédente]	Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires [voir Fiche 3]	<p>Le Parc soutient un projet exemplaire de gestion du petit-lait, sous réserve de conditions non maîtrisables par le Parc.</p> <p>Le Parc apporte son réseau de contacts et sa connaissance du territoire au projet <i>volontaires en montagne</i>.</p> <p>Le Parc propose, dans le cadre de son programme <i>Parc à la carte</i>, une aide à l'agriculture de montagne sous forme de volontariat pour entreprises.</p> <p>Une liste des activités agritouristiques est diffusée.</p> <p>Le Parc rapporte sur ces diverses activités de soutien à l'agriculture de montagne en lien avec ses objectifs.</p> <p>En cas d'intérêt pour la réalisation d'un étang agroécologique pilote, le Parc participe au financement de la plus-value écologique.</p>	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
3	[suite page précédente]	[suite page précédente]	L'agriculture génère de nouvelles valeurs ajoutées tout en améliorant sa durabilité.	L'utilisation des énergies renouvelables dans l'agriculture est augmentée.	Exploration, veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux [voir Fiche 6] Gestion durable des prairies et pâturages [voir Fiche 3]		
			Des mesures agro-environnementales et paysagères dans l'agriculture sont réalisées et promues.	L'évolution de l'agriculture permet le maintien de paysages ouverts, en particulier dans les zones de faible productivité et d'intérêt écologique. La tendance à l'appauvrissement du paysage agricole est inversée.	Réseaux écologiques et projets qualité paysage [voir Fiche 3] Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique [voir Fiche 2]	Le Parc participe aux comités et aux assemblées générales des quatre réseaux écologiques. Le Parc assiste aux séances des deux projets de qualité du paysage. Le Parc soutient, de manière subsidiaire, la réalisation des rapports suivants pour la période 2020 – 2024 : <ul style="list-style-type: none"> • Jogne, rapport final à 14 ans en 2021 • Intyamon, rapport final à 20 ans en 2023 • Pays-d'Enhaut – Les Mosses : rapport final à 14 ans en 2023 • Rochers de Naye : rapport intermédiaire à 10 ans en 2022. 	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
3	[suite page précédente]	[suite page précédente]	Le Parc soutient et propose des offres de diversification agricole et d'échanges avec la population.	Certains impacts environnementaux de l'agriculture sont réduits par des engagements volontaires.	Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires [voir Fiche 3]		Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)			
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement	
4	Promotion de la diversification et du renforcement de l'offre touristique durable.	Développement de chaînes de valeur ajoutée et de produits de tourisme nature. Valorisation touristique des patrimoines culturel et naturel dans une orientation de sensibilisation. Développement de nouvelles formes de tourisme, orientations spatiales (pôles touristiques, transversalité régionale, gestion incitative des flux), sociale (solidarité handicap, expérience) et saisonnière (offres hivernales).	Le positionnement du Parc dans le secteur du tourisme nature est renforcé.	Renforcement du positionnement du Parc dans le secteur tourisme nature. Création et commercialisation de produits touristiques permettant de générer une plus-value durable pour les prestataires touristiques.	Gestion tourisme du Parc [voir Fiche 4]	Organisation de deux rencontres annuelles pour les offices du tourisme et les prestataires touristiques du Parc.	Projet en gestion	
				La promotion du Parc en tant que région touristique est mise en réseau.	Villes portes [voir Fiche 8]		Projet en gestion	
				La collaboration inter-cantonale et intersectorielle (tourisme, agriculture, nature) est renforcée.	Accessibilité universelle [voir Fiche 4]		Deux offres touristiques destinées aux personnes à mobilité réduite sont commercialisées (2022). Les collaborateurs du Parc et des offices du tourisme sont sensibilisés et formés avec un matériel d'informations à disposition (2024).	Projet en gestion avec nouveaux éléments
				Le Parc est identifiable en tant que tel par les visiteurs et leur fournit des informations spécifiques.	Relais infos - Points i [voir Fiche 4] Signalétique [voir Fiche 9] Relais nature et paysage [voir Fiche 1]		Ouverture échelonnée de Relais infos et Points i.	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
4	[suite page précédente]	Communication et promotion des produits touristiques développés et d'autres activités de découverte des patrimoines. Mise en place de lieux interfaces avec le public permettant la diffusion d'informations et de documentations pour la découverte du territoire du Parc.	De nouveaux produits touristiques sont créés et commercialisés.	Diversification sur les quatre saisons de l'offre touristique.	Tourisme d'expérience (avenir) [voir Fiche 4]	Le concept autour de l'avenir du tourisme d'expérience et un projet pilote ont été réalisés (2022). Une nouvelle visite spectacle est proposée (2024).	Projet en gestion avec nouveaux éléments
					Découverte patrimoine [voir Fiche 4]	Trois offres touristiques de découverte des patrimoines villageois alpestres et nature sont commercialisées.	Projet en gestion
					Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc [voir Fiche 4]	Deux nouvelles brochures du <i>Grand Tour des Vanils</i> et <i>Vias du fromage</i> sont publiées en 2021 et 2022 avec intégration d'offres (transport des bagages).	Projet en gestion avec nouveaux éléments
					Mobilité durable et tourisme [voir Fiche 6]	L'application <i>Vias du fromage</i> est renouvelée en 2023 avec commercialisation. Le concept de promotion pour les itinéraires pédestres du Parc est analysé avec estimation des effets.	

4	[suite page précédente]	[suite page précédente]	La durabilité du secteur touristique est accrue et la réflexion sur la gestion incitative des flux est intégrée.	Le Parc est en mesure de conseiller les acteurs touristiques quant au développement touristique durable.	Espèces sensibles [voir Fiche 2]		
					Promotion de la mobilité durable [voir Fiche 6]		

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)			
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement	
5	Valorisation des forêts et renforcement de la filière régionale du bois.	La promotion des chaînes de valeurs favorisant sur place les ressources primaires du territoire est un défi constant du Parc, qui offre dans ce but un lieu d'échanges et d'information, ainsi que l'accompagnement au montage de projets. L'accent est mis sur une meilleure intégration locale de la filière du bois.	Des actions concrètes de valorisation et d'intégration de la filière du bois sont mises en place dans le cadre d'une vision cohérente.	L'utilisation de bois local par les collectivités publiques et les privés augmente dans le Parc.	Filière locale du bois [voir Fiche 5]	La stratégie de promotion du bois suisse (COBS) et du bois local est mise en œuvre et documentée.	Projet en gestion	
				Les interactions entre les différents acteurs du bois et de la forêt sont améliorées.			Deux forums sont spécifiquement dédiés à cette problématique (2022, 2024).	Nouveau
				La contribution de la filière bois à la durabilité énergétique est renforcée tout en générant de nouvelles valeurs ajoutées locales.				

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
6	Développement et promotion des produits spécifiques du Parc.	<p>La promotion des chaînes de valeurs ne sera suivie d'effets significatifs que si elle s'appuie sur une coopération active des entreprises, prescripteurs et gros consommateurs du territoire.</p> <p>La priorité est mise sur la labellisation Parc des produits du secteur primaire et des services touristiques.</p>	Les produits du Parc fabriqués selon les principes du développement durable sont mis en valeur.	Les producteurs sollicitent et utilisent le Label Parc Produit.	Entreprises partenaires et Label Parc Produit [voir Fiche 5]	Le système de management de qualité, SMQ, du concept entreprises partenaires et du <i>Label Parc Produit</i> est validé par le conseil du Parc. Il est mis en œuvre et audité. Les conventions de partenariat existantes sont adaptées au nouveau concept, de nouvelles conventions de partenariat sont établies dans différentes catégories, notamment touristiques. La labellisation des produits est renouvelée (certification) et de nouveaux produits sont certifiés.	Projet en gestion avec nouveaux éléments
				La transformation des produits locaux et leur commercialisation ont permis d'augmenter la valeur ajoutée régionale.	Promotion des entreprises partenaires et du Label Parc Produit [voir Fiche 5]	Stratégie de promotion définie et mise en œuvre (reporting). Bilan provisoire de la stratégie effectué dans le cadre de la préparation du plan de gestion 2025 – 2028.	Projet en gestion avec nouveaux éléments
				Les labellisations déjà en vigueur conservent leurs qualités (AOP, Bio, terroir) et sont renforcées localement.		Accord de coopération renouvelé avec la marque <i>Pays-d'Enhaut Produits Authentiques</i> .	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
6	[suite page précédente]	[suite page précédente]	De nouveaux produits du Parc (alimentaires, non alimentaires et/ou touristiques) sont commercialisés et certains utilisent la marque <i>Parc Produit</i> .	De nouveaux services touristiques sont offerts par les acteurs locaux, labellisés et promus par la marque <i>Parc Produit</i> .	Gestion et mesures exploratoires [voir Fiche 5]		Projet en gestion
				De nouveaux produits sont créés par les producteurs et prestataires dans les principes du développement durable.	Entreprises partenaires et Label Parc Produit [voir Fiche 5]		
				La valorisation locale de la filière bois est renforcée.	Filière locale du bois [voir Fiche 5]		

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
7	Promotion d'une politique énergétique locale durable.	Promotion d'une politique locale de durabilité dans l'énergie : mise en œuvre du concept énergétique territorial du Parc avec mesures incitatives pour les privés et les collectivités.	Le concept énergétique du Parc est mis en œuvre par l'accompagnement et le soutien aux mesures communales et la sensibilisation de la population.	Les collectivités et les privés réalisent plus de mesures favorables à l'efficacité énergétique ou aux énergies renouvelables.	Politique énergétique locale [voir Fiche 6]	La labellisation <i>Cité de l'énergie</i> en 2020 est assortie d'un nouveau plan d'action avec ses propres indicateurs. Le Parc accompagne et appuie la réalisation de deux actions ayant un effet général sur le territoire du Parc dans le sens de l'autonomie énergétique. Un dossier <i>Région énergie</i> est déposé.	Projet en gestion
				La population est sensibilisée à la problématique énergétique.	Politique énergétique locale [voir Fiche 6]	Le concept de communication du Parc sur l'énergie est mis en œuvre (annuel).	Projet en gestion
					Exploration, veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux [voir Fiche 6]	Le Parc a participé à des plateformes ou des projets suprarégionaux sur l'énergie, la mobilité ou la politique climatique. Réalisation de deux forums (2021, 2023).	Projet en gestion Nouveau

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
8	Promotion d'une politique de mobilité durable.	Promotion d'une politique locale de la mobilité durable : mise en œuvre du concept de mobilité du Parc, avec mesures incitatives pour les privés et les collectivités.	Le concept de mobilité durable est mis en œuvre par des mesures de sensibilisation, de soutien à la création d'offres et d'innovations.	Les habitants et les visiteurs sont sensibilisés aux offres de mobilité durable afin de favoriser le transfert modal.	Promotion de la mobilité durable [voir Fiche 6]	Stratégie de communication et manifestation mobilité durable mises en œuvre (reporting).	Projet en gestion
				Des offres et services touristiques intégrant la mobilité durable sont créés par le Parc et les acteurs touristiques locaux.	Mobilité durable et tourisme [voir Fiche 6]	Des offres touristiques sans voiture sont établies, diffusées et évaluées. Un projet d'accès au Parc en <i>TP</i> a été élaboré d'entente avec le <i>MOB</i> , les <i>TPF</i> et les <i>OT</i> . Une étude de faisabilité d'une <i>Route ebike Préalpes</i> est réalisée.	Nouveau
					Exploration, veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux [voir Fiche 6]	Le Parc a soutenu des initiatives locales pour la mobilité durable et l'énergie (liste).	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
9	Sensibilisation du public à la qualité et aux valeurs des patrimoines naturels et culturels du Parc.	Sensibilisation aux patrimoines du Parc et au développement durable par des manifestations, des conférences, des visites guidées personnalisées et la diffusion d'informations. Programme d'éducation à l'environnement et aux paysages de proximité pour les écoles. Recherches, documentations autour des patrimoines naturels, culturels et immatériels (traditions, savoir-faire).	Le concept de sensibilisation est mis en œuvre. Un public ciblé connaît mieux et s'identifie aux patrimoines à préserver et valoriser.	Des informations sur les patrimoines sont transmises aux publics ciblés par des activités de découverte.	Parc à la carte [voir Fiche 7]	<i>Parc à la carte</i> , programme d'activités du Parc, est publié annuellement. Création d'environ 50 offres de sensibilisation annuellement.	Projet en gestion
				Des manifestations et événements thématiques de sensibilisation aux patrimoines sont proposés par le Parc.	Journées du Parc [voir Fiche 7]	Une <i>journée du Parc</i> est organisée annuellement.	Projet en gestion
				Les écoliers du Parc sont sensibilisés aux patrimoines et au développement durable.	Ecoles [voir Fiche 7]	50 classes du Parc participent annuellement au <i>projet école</i> en réalisant des sorties accompagnées sur le terrain. 3-5 classes (internes ou externes au Parc) sollicitent chaque année le Parc pour des animations spécifiques. Le concept d'éducation à la nature et au développement durable est mis en œuvre dans le Parc et son contenu (animations thématiques) est systématisé.	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
9	[suite page précédente]	[suite page précédente]	Le Parc ou ses partenaires mènent des actions en faveur de la préservation des patrimoines.	Les acteurs (Parc, partenaires et acteurs locaux) sont sensibilisés à la préservation des patrimoines et au développement durable.	Culture et patrimoine [voir Fiche 7]	Les points forts des patrimoines sont identifiés et une signalétique les met en valeur (2024).	Projet en gestion avec nouveaux éléments
				Des patrimoines spécifiques sont documentés et les mesures de préservation proposées.			
				Le Parc propose un cadre d'échanges et de transmission intergénérationnelle des patrimoines (immatériels).			
				Des propositions d'actions ou projets de sensibilisation émanent du forum des jeunes .	Forum des jeunes [voir Fiche 7]	Un événement biennal est organisé pour et par les jeunes.	

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
10	Promotion d'une dynamique culturelle du Parc.	Promotion de la création artistique et de manifestations culturelles en lien avec le paysage. Encourager et diffuser la création contemporaine en lien avec les patrimoines (paysager, naturel, bâti).	Les liens entre la culture, la création contemporaine, les artistes et le Parc sont renforcés et contribuent à l'identité du territoire et à la diversification économique et touristique.	Des événements mettant en interaction la création culturelle, le paysage et les patrimoines sont organisés et/ou promus. Le Parc est un partenaire dans le domaine culturel pour les artistes, artisans, associations ou institutions.	Culture et patrimoine [voir Fiche 7]	Un événement culturel biennal est organisé.	Projet en gestion
			Le patrimoine immatériel et les arts, traditions populaires sont documentés et valorisés.	Des activités ou événements de découverte des arts populaires et des patrimoines immatériels sont proposés.	Tourisme d'expérience (avenir) [voir Fiche 4] Découverte patrimoine [voir Fiche 4] Exploration [voir Fiche 7]		

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
11	Communication.	Elaboration et mise en œuvre d'une communication intégrée dans l'expression du Parc ; l'affirmation d'une identité visuelle ; la mise en cohérence des messages émis et des comportements de l'institution : l'image et l'identité, les services et produits et les attentes.	Mise en œuvre d'une stratégie de la communication.	La cohérence et la cohésion à l'intérieur du Parc sont améliorées.	Stratégie communication [voir Fiche 9]	Publication annuelle de 10 lettres d'informations (<i>Objectif Parc</i>). Publication annuelle de 2 journaux du Parc (<i>Parc'info</i>). Edition annuelle du rapport des activités du Parc.	Projet en gestion
					Adaptation communication au nouveau périmètre [voir Fiche 9]	Les informations de base autour du Parc sont adaptées au nouveau périmètre (2022).	Nouveau
				Les objectifs, valeurs, actions et projets du Parc sont diffusés par des outils adaptés.	Site internet [voir Fiche 9]	Les réseaux sociaux acquièrent de l'importance dans la communication du Parc.	Projet en gestion
				L'identité et l'image du Parc sont créées et diffusées.	Signalétique [voir Fiche 9]	La signalétique du Parc est posée progressivement sur les réseaux routiers et <i>SuisseMobile</i> , de même que sur les sites retenus dans le concept.	Projet en gestion
—					Relais nature et paysage et signalétique N + P [voir Fiche 1]	[voir Fiche 1]	

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
12	Garantie territoriale.	<p>Promotion d'une mobilisation, accompagnement et renforcement des opportunités favorables. Incitation auprès des partenaires pour l'intégration des objectifs du Parc dans leur propre agenda.</p> <p>Promotion et suivi de la cohérence des engagements contractuels des cantons et des communes.</p> <p>Promotion des initiatives : le Parc peut susciter, accompagner et communiquer des initiatives citoyennes, entrepreneuriales, associatives ou issues des collectivités.</p>	<p>Le Parc, les communes, habitants, résidents secondaires, entreprises et organisations ont mis en œuvre de nouvelles mesures volontaires en faveur du développement durable et de la préservation du paysage.</p>	<p>Plus grande cohérence entre les objectifs du Parc et les actions des acteurs régionaux (communes).</p>	<p>Coopération avec les collectivités publiques et les régions [voir Fiche 8]</p>	<p>Les forums de concertation ont eu lieu et ont permis d'améliorer l'action et la planification en faveur des objectifs stratégiques du Parc.</p>	Projet en gestion
				<p>Les organes du Parc et les partenaires intègrent les principes du développement durable dans leurs actions.</p>	<p>Gestion et mesures exploratoires [voir Fiche 5]</p>		
				<p>Réseaux citoyens et bénévoles [voir Fiche 8]</p> <p>Réseaux pour le développement durable (dont <i>Réseau des parcs suisses</i>) [voir Fiche 8]</p>	<p>Le nombre de journées des bénévoles du Parc est établi chaque année.</p> <p>Les coopérations avec le monde associatif font l'objet d'un reporting.</p> <p>Une liste des participations des collaborateurs ou membres des organes du Parc à des réseaux extérieurs et à des visites (avec ou sans présentations actives) est tenue à jour.</p>	Projet en gestion	

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
12	[suite page précédente]	[suite page précédente].	[suite page précédente]	Les actions volontaires et les partenariats en faveur du développement durable sont encouragés, les engagements contractuels sont respectés par toutes les parties.	Entreprises partenaires et Label Parc Produit [voir Fiche 5]		
					Gestion et mesures exploiratoires [voir Fiche 5]		
				La recherche appliquée est promue dans le Parc par des réseaux de compétences.	Recherche et exploration [voir Fiche 8]	Liste à jour des travaux de recherche effectués en lien avec le Parc et des collaborations avec des instituts.	Projet en gestion

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
13	Gestion du Parc.	La gestion de la qualité du Parc repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les communes et les cantons, une équipe professionnelle dotée de compétences et moyens adéquats, notamment pour l'observation du territoire (le monitoring) et le suivi (reporting) des activités.	Le management du Parc remplit ses fonctions de manière satisfaisante dans les domaines décisionnels (fonctionnement de l'association), opérationnels (compétences et outils de l'équipe) et des collaborations internes et externes.	L'association fonctionne efficacement et de manière transparente et atteint les objectifs de la phase de gestion.	Centre administratif [voir Fiche 10]	Le Parc regroupe sa coordination dans un centre administratif avec espace d'accueil.	Projet en gestion
					Gestion participations aux réunions [voir Fiche 10]	Un rapport de la gestion des participations aux réunions est rédigé (2024).	Projet en gestion
					Gestion générale [voir Fiche 10]	Des rapports réguliers sont rédigés dans le cadre du système de management.	Projet en gestion
				La gestion des ressources humaines et financières et des outils du Parc est assurée.	Gestion ressources humaines [voir Fiche 10]	Un rapport annuel est rédigé sur l'état et les compétences de la coordination.	Projet en gestion
					Système d'informations géographiques, SIG [voir Fiche 8]	SIG fonctionnel	Projet en gestion
				Les objectifs stratégiques, les effets et leurs indicateurs ainsi que les prestations du Parc sont effectifs.	Planification (charte, plan de gestion) [voir Fiche 10]	La nouvelle charte (2020) et le nouveau plan de gestion à 4 ans (2024) sont déposés.	Projet en gestion avec nouveaux éléments
				La nouvelle charte (2020) et le plan de gestion à 4 ans sont réalisés et mis en œuvre.			

Planification à 10 ans					Planification à 4 ans (2020 – 2024)		
N°	Objectif stratégique	Stratégie	Objectifs opérationnels	Effets	Projets	Indicateurs de prestation	Avancement
13	[suite page précédente]	[suite page précédente]	[suite page précédente]	La phase opérationnelle est évaluée selon les outils et indicateurs de l'assurance qualité.			
				La nouvelle charte est préparée avec un processus démocratique (dès 2019).	Planification (charte, plan de gestion) [voir Fiche 10]		
			Le renforcement des réseaux de collaboration dans la gouvernance des parcs, avec les villes portes et les milieux économiques contribue à une meilleure efficacité dans l'atteinte des buts du Parc.	La population et les visiteurs des villes portes sont informés et concernés par l'existence du Parc et de ses actions.	Villes portes [voir Fiche 8]	Une action ou un événement dans une ville porte.	Projet en gestion
				La part de fonds propres du Parc est maintenue grâce à l'apport de partenariats commerciaux.	Gestion générale [voir Fiche 10]		Projet en gestion
				Les collaborations avec le <i>Réseau des parcs suisses</i> et d'autres parcs sont renforcées.	Réseaux pour le développement durable (dont <i>Réseau des Parcs suisses</i>) [voir Fiche 8]		

B.4 Budget et planification des investissements

Le budget total 2020 – 2024 se stabilise à 8'174'000 contre 5'098'000.- pour la période 2016 – 2019. Cette augmentation est due en partie à un plan de gestion à cinq ans contre quatre pour le précédent. La moyenne annuelle est de 1'634'800.- pour le nouveau plan de gestion contre 1'274'500.- pour le précédent, soit une augmentation d'environ 28%. Cela est dû à l'accroissement de presque toutes les fiches et à l'arrivée de nouvelles communes.

Pour le financement, les fonds propres passent de 19% à 29%. Il n'est pas prévu dans cette phase d'augmenter les contributions des communes du Parc, fixées relativement haut dès la phase de création (entre 8.- et 13.-/ habitant/an pour les communes entièrement incluses dans le Parc). Les nouvelles communes paient à double leur première cotisation.

Les contributions Parc des deux cantons passent annuellement de 300'000.- à 335'000.-. Le canton de Fribourg a accepté d'augmenter son soutien à la mesure de l'apport de ses nouvelles communes, soit de 140'000.- à 175'000.-. Le canton de Vaud versera à nouveau 160'000.-.

La part fédérale devrait passer annuellement de 676'760.- actuellement à 802'100.- en moyenne. Elle permettrait alors de garantir l'avenir d'un Parc qui grandit avec et pour sa population.

D'une manière globale, cette croissance s'explique par l'ampleur acquise par le Parc depuis 2012 et la volonté de non seulement gérer l'acquis, mais aussi de progresser avec de nouvelles compétences et de nouveaux projets.

Il est essentiel d'assurer la pérennité du Parc. Ce budget permettra de mieux gérer les acquis tout en innovant avec le lancement de projets fédérateurs.

B.4.1 Coûts et financement 2020 – 2024

Coût par projet et par an	2020	2021	2022	2023	2024	Total	%
1 Paysage	151'000	156'000	156'000	151'000	156'000	770'000	9,4
2 Biodiversité et infrastructure écologique	210'000	247'000	212'000	190'000	191'000	1'050'000	12,8
3 Agriculture	80'000	87'000	90'000	107'000	84'000	448'000	5,5
4 Tourisme nature	145'000	150'000	155'000	160'000	160'000	770'000	9,4
5 Produits et économie durable	150'000	150'000	150'000	155'000	165'000	770'000	9,4
6 Energie et mobilité	120'000	120'000	118'000	123'000	136'000	617'000	7,5
7 Sensibilisation	156'000	161'000	166'000	161'000	165'000	809'000	9,9
8 Territoire en réseau	65'000	65'000	60'000	60'000	70'000	320'000	3,9
9 Communication	180'000	170'000	160'000	160'000	170'000	840'000	10,3
10 Gestion	400'000	350'000	340'000	360'000	330'000	1'780'000	21,8
Total	1'657'000	1'656'000	1'607'000	1'627'000	1'627'000	8'174'000	100

B.4 Budget et planification des investissements

Clé de financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Répartitions des sources de financements		
Communes	193'000	193'000	193'000	193'000	189'000	961'000	961'000	11,76%		
Membres privés / sponsors/ donateurs	32'000	32'000	33'000	34'000	35'000	166'000	150'000	2,03%	% fonds propres 29%	
Recettes d'exploitation	103'000	59'500	58'000	86'000	92'000	398'500	100'000	4,88%	[Données issues des fiches de projet]	
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)	102'000	116'000	113'000	67'000	62'000	460'000	400'000	5,63%		
Contributions matérielles	76'000	81'500	74'500	74'500	76'500	383'000	191'500	4,69%		
Confédération autres								0,00%		
Cantons autres	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000	120'000		1,47%		
Cantons parcs	335'000	335'000	335'000	335'000	335'000	1'675'000	1'600'000	20,49%	FR/an	175'000
Confédération Oparcs	752'000	828'000	803'500	813'500	813'500	4'010'500	4'010'500	49,06%	VD/an	160'000
TOTAL	1'617'000	1'669'000	1'634'000	1'627'000	1'627'000	8'174'000	7'413'000	100%	Total cantons/an	335'000

Contributions matérielles	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature	6'000	12'000	6'000	6'000	6'000	36'000
Travail non facturé (en jours)	288	287	284	284	291	1'434
Total en francs	76'000	81'500	74'500	74'500	76'500	383'000

B.4.2 Projets réalisés hors du cadre de l'art. 23k LPN

Durant la période précédente (2016 – 2019) plusieurs projets ont été financés hors du cadre de l'art. 23k LPN (hors plan de gestion) [voir comptes page 52]. Ils ont largement contribué à la réalisation de projets en faveur de la biodiversité, de la conservation du patrimoine naturel et du développement durable renforçant les diverses missions du Parc.

Pour le plan de gestion 2020 – 2024, au minimum deux projets seront poursuivis et réalisés dans ces conditions. Si comptablement, ils ne font pas partie de la convention programme, ils ne dérogent pas à la philosophie du Parc et à sa charte. Le Parc n'exclut pas la réalisation d'autres projets hors convention dans la période 2020 – 2024 au gré des opportunités et des propositions de partenaires privés, des cantons ou de la Confédération.

D'autres possibilités de projets ou mandats hors plan de gestion seront étudiés dans le cadre de la révision de la charte.

Trames vertes pour la biodiversité (projet MAVA)

Un ambitieux projet de promotion de mesures de terrain en faveur de la qualité de l'infrastructure écologique et des biotopes a pu être conclu avec la *Fondation MAVA* pour la nature pour 3 ans, d'octobre 2017 à septembre 2020. Ce projet *trames vertes pour la biodiversité* comprend trois volets : mesures de biodiversité en forêt, revitalisation des cours d'eau et biotopes locaux. Pour les deux premiers la stratégie est d'aider les propriétaires (communes ou privés) à mobiliser les 20 à 30% de fonds propres nécessaires à la mise en œuvre de mesures prévues par la législation suisse (le volet biotopes locaux est intégré dans le plan de gestion, fiche 2). Les premières mesures de biodiversité en forêt ont pu être réalisées selon le plan d'action biodiversité en forêt de l'est vaudois et des mesures cours d'eau sont à l'étude.

La volonté est de poursuivre ces projets jusqu'en 2022 avec la MAVA et au-delà avec d'autres partenaires.

L'objectif est de pouvoir proposer un projet de financement complémentaire pour la restauration de murs et autres éléments historiques du paysage dans et hors IFP [voir fiche 1, mesures exploratoires, page 108].

Région énergie

Le projet *Région énergie* (2016 – 2019) est financé par l'*OFEN*, les *Services de l'énergie* des cantons de Fribourg et Vaud et par les communes du Parc. Une nouvelle phase sera probablement proposée par l'*OFEN* dès 2021, le Parc se fixe pour objectif de renouveler ce projet dans ce cadre.

PDRA Pays-d'Enhaut Produits Authentiques

L'étude préliminaire en cours (2018, 45'000.-) est réalisée sous couverture administrative du Parc, mais avec un financement assuré à 100% hors plan de gestion (par l'*OFAG*, la *DGAV-VD*, et les partenaires du projet). Pour la phase de documentation qui suivra un porteur de projet indépendant, à prépondérance agricole, sera mis en place. Le Parc restera partenaire, mais les financements et les comptes seront indépendants.

B.4.3 Preuve d'épuisement des moyens d'autofinancement

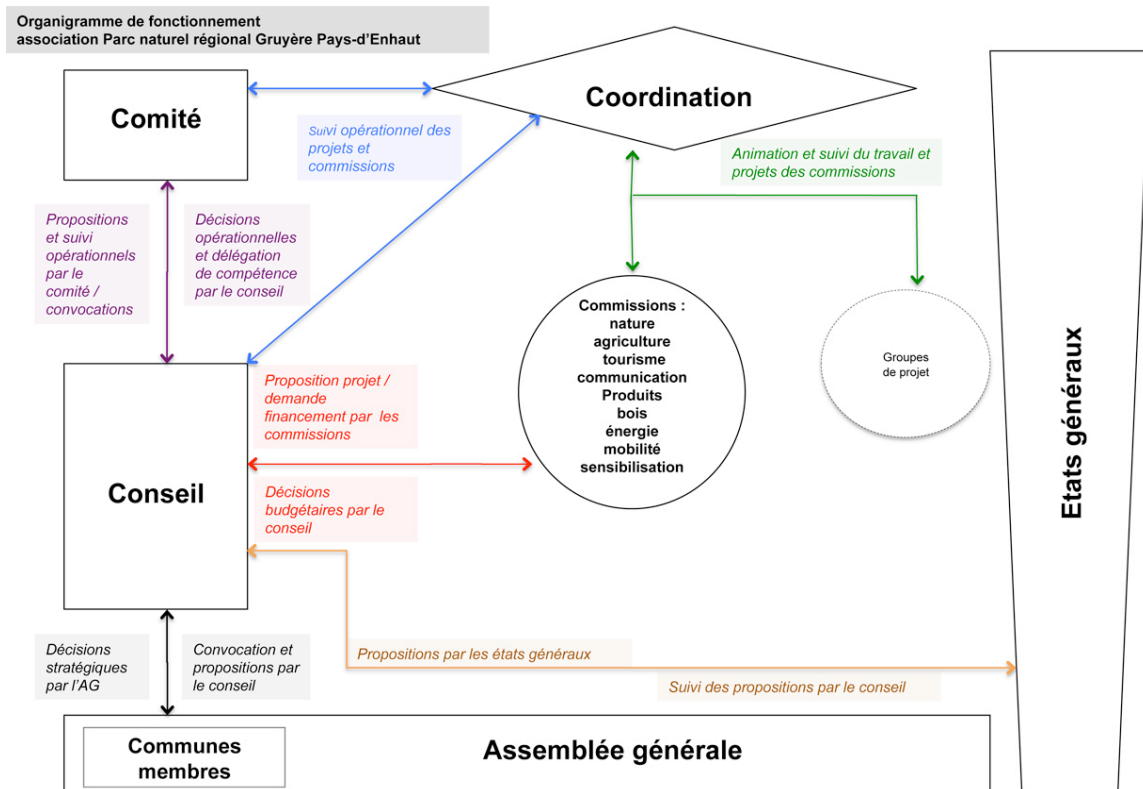
L'engagement financier des communes est conséquent, notamment pour des communes de montagne dont la capacité fiscale est relativement faible. Il n'est d'ailleurs pas prévu d'augmenter cet engagement.

La participation des citoyens et partenaires domiciliés dans le périmètre du Parc est significative, soit par les cotisations des membres de l'association, soit par leur participation directe dans les projets. Hormis quelques partenariats spécifiques (annonces, publicités, sponsorship) il ne paraît guère possible d'augmenter, à court terme, la mobilisation de fonds propres internes à la région au-delà de coopérations à des projets spécifiques.

B.5 Organe responsable du Parc – gestion

Conformément aux statuts (art. 13), les organes de l'association sont :

- Les états généraux, auxquels sont invitées toutes les personnes impliquées dans les actions du Parc. Ils fonctionnent comme un forum participatif sans pouvoir décisionnel, mais avec possibilité de déposer des propositions. Ils sont complétés par des forums participatifs sectoriels, tourisme, agriculture et forêt, mais aussi par des nouveaux forums biennaux dans la filière bois, l'énergie et la mobilité.
- L'assemblée générale, composée de tous les membres de l'association. Elle est le pouvoir suprême de l'association dont elle approuve la politique générale.
- Le conseil du Parc, l'organe délibératif. Il décide de la mise en œuvre des projets et assume la responsabilité de la gestion et des finances de l'association.
- Le comité, l'organe exécutif. Il règle les affaires courantes et assume le suivi des décisions du conseil du Parc.
- Les commissions et groupes de projet. Ils sont les organes opérationnels chargés du suivi de la définition et la mise en œuvre des projets.
- Les coordinateurs. Ils assurent la direction et l'administration de l'association. La coordination est composée de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs permanents du Parc.
- L'organe de révision (désigné par l'assemblée générale). Il procède au contrôle des comptes et établit un rapport annuel.



B.5.1 Gestion de l'association

a) Direction stratégique : conseil et comité

Le conseil du Parc est l'organe délibératif qui élabore la mise en œuvre des projets et assume la responsabilité de la gestion et des finances de l'association. Il est composé des représentants des communes membres (13), des présidents des trois commissions permanentes (élus par l'assemblée) et de 5 à 9 membres élus par l'assemblée générale. Il se réunit quatre à six fois par année. Les représentants des nouvelles communes candidates (4) sont intégrés au conseil dès 2019.

Le comité règle les affaires courantes et assume le suivi des décisions du conseil du Parc. Il est formé par le président et le vice-président, quatre représentants des régions du Parc, d'un à trois membres désignés par le conseil. Il se réunit sept à neuf fois par année.

Composition du conseil du Parc (2019)

Président

Philippe RANDIN Château-d'Œx (*)

Vice-président

Vincent GRANGIER Montbovon, (*)

Nicolas AESCHBACHER représentant Pro Natura Fribourg

Véronique BORCARD représentante de Crésuz (*)

Berthold BUCHS représentant de Jaun

Catherine BUSSARD représentante de Gruyères

Pascal CHARLET président de la commission tourisme Bulle

Julien CHARRIÈRE représentant de Val-de-Charmey

Armando CHISSALE représentant de Saanen (Abländschen)

Suzanne COSANDEY représentante de Grandvillard

Séverine CUENDET représentante de Châtel-sur-Montsalvens

Véronique DEY représentante de Bas-Intyamon (*)

Flourentzos FLOURENTZOU Glion

Bernard FRAGNIÈRE Lessoc

Nicolas HALMOZ représentant Haut-Intyamon

Claude HENCHOZ Château-d'Œx (*)

Stéphane HENCHOZ représentant de Château-d'Œx

Sonia LANG représentante de Rougemont

Jean-Samuel MARMILLOD coopérative de L'Étivaz Rossinière

Philippe MORIER représentant d'Ormont-Dessous

Annik MORIER-GENOUD représentante de Villeneuve

Laura PAPAUX présidente de la commission agriculture Cerniat

Igor RINALDI représentant de Veytaux

Barbara SCHOPFER représentante de Rossinière (*)

Roxane STOOSS présidente de la commission nature Charmey

Monique TSCHUMI représentante de Corbeyrier

Fanny VIDALE Les Sciernes-d'Albeuve

Martin VON DER AA Villeneuve (*)

Caleb WALTHER représentant de Montreux (*)

(*) membres du comité

b) Direction exécutive et administrative : coordination

La coordination est l'organe permanent, professionnel et exécutif de l'association qui centralise et coordonne les compétences. Les deux coordinateurs assurent la direction exécutive et administrative de l'association ; ils sont désignés par le conseil.

La coordination est composée en plus des coordinateurs d'un poste d'assistante administrative, de chefs de projet (selon les domaines d'action) et de collaborateurs. D'autre part, elle est étoffée par des mandats spécifiques confiés à divers spécialistes (selon les besoins des groupes de projet). L'association est reconnue comme établissement d'affectation prioritaire pour le service civil et peut à ce titre engager des civilistes ; elle engage régulièrement des stagiaires universitaires, elle étudie la possibilité de devenir entreprise formatrice avec l'engagement d'un/e apprenti/e de commerce. La coordination additionne des compétences et des qualifications diverses aptes à lui permettre de diriger le projet.

Le rôle et les attributions de la coordination figurent dans les statuts (art. 33), plus spécifiquement pour assurer la gestion du projet, la coordination est en charge des tâches suivantes :

- Direction, secrétariat, coordination générale de l'ensemble du projet
- Aide à la mise en œuvre, suivi et coordination des commissions et groupes de projet
- Mise en œuvre, suivi et analyse des projets (fiches de projet)
- Système de management de la qualité
- Information et relations publiques
- Communication et marketing du projet
- Comptabilité, réalisation des budgets et leur suivi
- Procès-verbaux du conseil du Parc et du comité
- Contact et collaboration avec les divers partenaires du projet
- Contact et collaboration avec les régions voisines (entre autres les villes portes) et le *Réseau des parcs suisses*.

c) *Composition de la coordination*

La coordination évolue avec une dizaine de personnes fixes avec des renforts réguliers (civilistes et/ou stagiaires). La coordination correspond en équivalent plein temps à environ 8 plein temps, ce qui lui permet d'assumer la gestion globale du Parc.

Nom	Prénom	Fonction	Qualification	Equivalent plein temps
Margot	François	Coordinateur en charge de la gestion, des domaines paysage, biodiversité, énergie et mobilité, produits.	Ingénieur agronome EPFZ	80%
Rudaz	Patrick	Coordinateur en charge de la gestion, des domaines tourisme, produits, sensibilisation et communication.	Rédacteur RP (journaliste)	80%
Baechler	Yves	Collaborateur développement durable	Technicien en transports	80%
Clément	Bruno	Chef de projet développement durable et sensibilisation	Géographe (master)	80%
Gallot-Lavallée	Marie	Cheffe de projet nature et paysage	Biologiste (master)	80%
Grangier	Christelle	Cheffe de projet communication	Rédactrice et conceptrice web	80%
Liardet	Florent	Chef de projet tourisme et sensibilisation	Diplômé en tourisme (master)	80%
Megali	Lea	Cheffe de projet en agriculture et biodiversité	Biologiste (master)	80%
Overney	Sophie	Assistante administrative et comptabilité	Employée de commerce	60%
Rochat	Guy	Collaborateur infrastructure écologique	Biologiste (master)	80%
Rosat	Caroline	Collaboratrice produits	Technicienne en agroalimentaire	70%

B.6 Nouveau territoire

Un périmètre d'intention a été défini dans la charte actuellement en vigueur (2012 – 2021). Ce périmètre comprend les 17 communes qui ont initialement été invitées à intégrer le projet du Parc. Parmi ces dernières, 14 ont accepté le contrat de parc (13 communes actuellement membre du Parc suite à la fusion de Cerniat et Charmey) : Val-de-Charmey, Crésuz, Châtel-sur-Montsalvens, Bas-Intyamou, Grandvillard, Haut-Intyamou, Rossinière, Château-d'Œx, Rougemont, Ormont-Dessous, Montreux, Veytaux, Villeneuve. Les trois communes ne s'étant pas intégrées sont Jaun, Broc et Gruyères. Il a été prévu dans la charte actuelle que ces communes puissent intégrer le Parc au cours de cette première période de labellisation (porte laissée ouverte durant la première période de 10 ans).

Pour la prochaine charte (2022 – 2031), le conseil du Parc a décidé de ne plus définir de périmètre d'intention. Le conseil a donc contacté ces trois communes afin qu'elles se déterminent. Une réunion a été organisée (4 juin 2018) avec des représentants des trois autorités municipales. Les conseils communaux de Gruyères et Jaun ont demandé leur adhésion au Parc.

Le conseil du Parc a poursuivi son raisonnement concernant la Vallée de la Jogne. En effet, le village d'Abländschen fait partie intégrante de la fonctionnalité sociale et économique de cette vallée, mais se situe sur la commune de Saanen (canton de Berne). Son intégration offrirait au Parc un atout paysager majeur avec la présence de l'ensemble du massif des Gastlosen. Le conseil communal de Saanen s'est prononcé pour cette intégration après avoir entendu les habitants d'Abländschen. Ces derniers ont par ailleurs proposé que la rive droite du vallon, située sur la commune de Boltigen (uniquement en zone d'estivage) soit également intégrée, le contact est en cours avec ce conseil communal.

La présence dans le Parc d'une commune germanophone (Jaun est la seule commune alémanique de la Gruyère) et d'un village de Saanen, même si avec leur accord le Parc demeurera francophone, implique une ouverture vers l'allemand. Divers documents officiels (statuts, contrat de commune, etc.) seront traduits. La communication du Parc (*Parc'info*, *Objectif Parc*) devra aussi en tenir compte. La gestion du Parc en résulte compliquée avec 17 communes de trois cantons et deux communes germanophones.

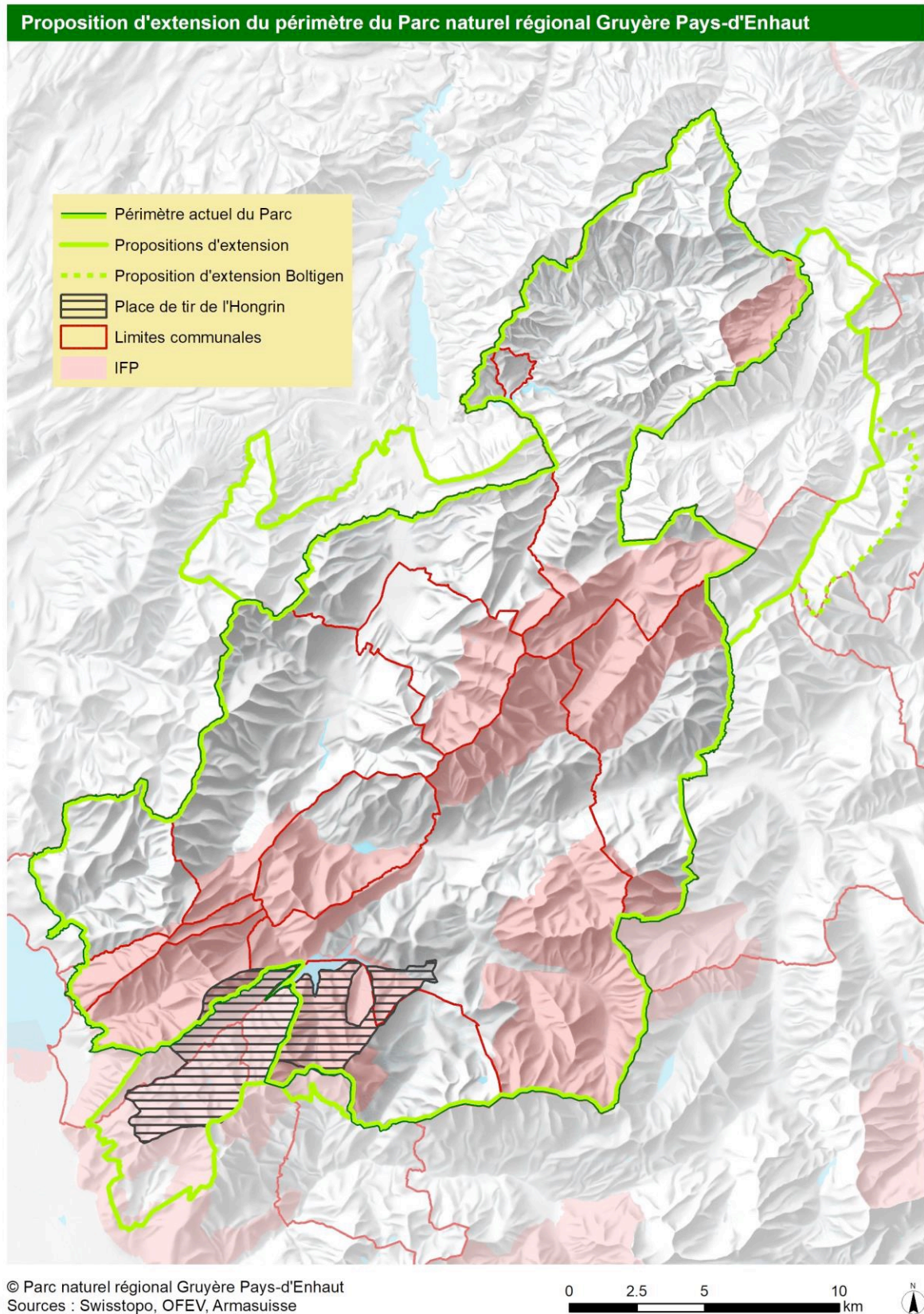
La commune de Corbeyrier a contacté le Parc, une réunion s'est déroulée avec la *Municipalité* in corpore, qui a ensuite confirmé son intérêt d'adhérer au Parc. Le découpage actuel du territoire sud du Parc est le résultat de discussions autour de la place de tir de l'Hongrin qui n'avait pas été incluse. Avec cette demande de Corbeyrier, le conseil du Parc envisage d'intégrer la vallée de l'eau froide et la partie de l'Hongrin afin d'unifier ce territoire. L'*OFEV* a été mis au courant de cette démarche qui permettrait d'intégrer la majeure partie de l'*Inventaire fédéral du paysage Corjon Ai* (la place d'arme en fait partie). Cela étendrait les surfaces de Ormont-Dessous et surtout de Villeneuve intégrées au Parc.

Ce nouveau territoire [\[voir la carte en page 99\]](#) est pris en compte dans le présent plan de gestion à 5 ans (2020 – 2024) tout en étant conscient qu'il demande encore des confirmations et que le périmètre ne sera officiellement modifié qu'en 2022 avec l'acceptation par l'*OFEV* de la nouvelle charte. De 2019 à 2021, les diverses étapes de l'intégration seront franchies (autoévaluation paysagère, contrat de Parc, etc.). Le Parc est conscient que ces étapes (décisions des législatifs par exemple) peuvent impliquer le retrait de l'une ou l'autre des communes candidates.

Suite à l'acceptation de cette proposition d'extension par l'assemblée générale extraordinaire du 5 décembre 2018, les communes de Corbeyrier, Gruyères, Jaun et Saanen font partie de l'association et sont représentées au conseil du Parc dès 2019. La superficie augmentera selon les projections de 25% et les projets impliqueront une coordination dans un contexte significativement plus complexe.

Données	Périmètre 2012-2021	Proposition périmètre 2022-2031	Augmentation
Communes	13	17 (18)	31%
Superficie	502 km ²	630 km ²	25%
Cantons	2	3	50%
Langue	1	2	200%
Régions	4	5	25%
Habitants périmètre du Parc	12'500	16'000	28%
Habitants des communes du Parc	45'000	56'000	24%

Une extension future du Parc, au-delà de l'actuelle proposition, ne pourra se faire qu'après un débat et une prise de décision dans le cadre de la rédaction de la nouvelle charte (2022-2031).



C. Fiches de projet

Issues des expériences et attentes recueillies durant la phase d'exploitation du plan de gestion à 4 ans (2016 – 2019), ces fiches de projet suivent les consignes et exigences de l'*Office fédéral de l'environnement (OFEV)*. Les fiches de projet sont par conséquent présentées selon les objectifs du programme « parcs d'importance nationale » :

Préservation et mise en valeur de la nature et du paysage

1. Paysage
2. Biodiversité et infrastructure écologique

Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable

3. Agriculture
4. Tourisme nature
5. Produits et économie durable
6. Energie et mobilité

Sensibilisation et éducation au développement durable

7. Sensibilisation

Gestion, communication et garantie territoriale

8. Territoire en réseau
9. Communication
10. Gestion

Les fiches regroupent plusieurs projets partiels (ci-après projets) dans une fiche par domaine, avec l'accord des cantons. En effet, cette structuration qui a fait ses preuves lors des plans de gestion précédents, permet de présenter de manière simple et cohérente les nombreuses prestations proposées.

Les projets ont été élaborés avec les commissions et groupes de projet. La poursuite des actions déjà engagées pendant la phase 2016 – 2019 dans une logique de continuité, a été confirmée par le conseil du Parc. L'ensemble des fiches de projet a ensuite été validé par l'assemblée du Parc (5 décembre 2018), puis par le conseil du Parc (7 février 2019), avec les dernières adaptations retenues suite à la procédure de consultation (communes, commissions, membres, régions et cantons).

Préservation et mise en valeur de la nature et du paysage	
Paysage	Fiche 1
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>Promotion du débat sur l'évolution paysagère et la responsabilité d'un parc naturel régional dans ce domaine, un lieu favorable à l'échange sur les questions paysagères. Mise en place d'une plateforme d'échanges et de coordination pour la mise en œuvre des objectifs des stratégies paysage et biodiversité de la <i>Confédération</i> et des cantons.</p> <p>Proposition, promotion et/ou soutien de mesures favorables à la diversité et à la structuration du paysage et de la qualité naturelle des espaces de vie (arbres fruitiers, milieux bâtis, jardins durables) et de la gestion forestière. Valorisation des spécificités du paysage agricole et du bâti.</p> <p>Mise en place des <i>Relais nature et paysage</i>, d'une signalétique dédiée aux objets du patrimoine naturel et bâti et développement d'actions de sensibilisation spécifiques.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>Les questions liées à l'évolution du paysage font l'objet d'un débat ouvert et pluridisciplinaire. Le Parc est une plateforme de concertation et de coordination intersectorielle et intercantonale pour la mise en œuvre des stratégies paysage et biodiversité dans son périmètre.</p> <p>Le Parc intègre la notion paysagère et la promotion des petites structures à ses activités, il promeut la réalisation d'inventaires communaux des paysages et géotopes. Le Parc favorise la diversité de son paysage rural.</p> <p>Les sites et valeurs emblématiques du patrimoine naturel, paysager et culturel du Parc sont valorisés et le public est sensibilisé.</p> <p>Le Parc contribue à la connaissance du patrimoine bâti et promeut la conservation de ses qualités.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Plateforme d'échanges et de concertation sur les stratégies N+P et leur mise en œuvre • Arbres fruitiers et éléments boisés du paysage • <i>Relais nature et paysage</i>, signalétique et sensibilisation N+P
Liens avec d'autres projets	<p><i>Stratégie paysage</i> de la Confédération et ses déclinaisons cantonales, notamment l'inventaire des paysages d'importance cantonale en cours sur Fribourg</p> <p>Stratégie Biodiversité Suisse pour leurs efforts de sensibilisation</p> <p>Projets <i>qualité paysage dans l'agriculture</i> (Jogne avec Jaun, Intyamon et Alpes vaudoises)</p> <p>Projets <i>Entreprises partenaires</i> et <i>Label Parc Produit</i> de la fiche 5 produits</p>

Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : François Margot</p> <p>Cheffes de projet : Marie Gallot Lavallée, avec le soutien de Lea Megali et Guy Rochat, de stagiaires ou de civilistes</p> <p>Patrimoine bâti : Patrick Rudaz</p> <p>Suivi de la commission nature et de ses groupes de projet ad hoc</p>
Partenaires	<p>Services cantonaux : accord avec la <i>DGE VD</i>, division paysage et biodiversité, respectivement le service fribourgeois de la nature et du paysage.</p> <p>Communes du Parc : forum des communes et partenariats bilatéraux.</p> <p>Associations des agriculteurs pour la qualité du paysage (Jogne Intyamou et Alpes vaudoises) : le Parc est invité permanent au comité.</p> <p>Association pour la promotion et la sauvegarde des narcisses de la Riviera et autres organisations partenaires : partenariats ciblés.</p> <p>Recherche de partenariats avec les fondations actives dans le domaine de la nature et du paysage.</p> <p>Recherche : partenariats ponctuels, notamment avec l'université de Lausanne.</p>
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	<p><i>Inventaires cantonaux et locaux des paysages et géotopes</i></p> <p>Mise en œuvre des conventions programme relatives à l'environnement (voir liens avec d'autres projets)</p> <p>Coordination avec les plans directeurs régionaux des Alpes vaudoises et de la Gruyère</p>
Etat du projet et prestations	
1.1 Plateforme d'échanges et de coordination des mesures nature et paysage	
Etat du projet	<p>Une plateforme unique n'est pas envisageable dans le contexte du Parc Gruyère Pays-d'Enhaut, tant le paysage des acteurs actifs dans le domaine <i>Nature Paysage</i> est riche et divers, ne serait-ce que compte tenu des niveaux locaux, cantonaux et nationaux concernés, publics, associatifs ou privés. Il n'en demeure pas moins que le Parc a un rôle central à jouer pour que les efforts en faveur de la nature et du paysage dans son périmètre soient plus performants et intégrés.</p> <p>Les échanges réguliers au sein des organes du Parc, avec les services cantonaux et les ONG favorisent les approches pluridisciplinaires, la prise en compte des réalités des acteurs locaux, comme celle des enjeux et objectifs de protection des valeurs naturelles et paysagères. Ce sont aussi des occasions d'apprentissage et de réseautage importantes pour le Parc dans son rôle de préservation des richesses naturelles et patrimoniales dans une perspective de service aux communes et à la population locale.</p> <p>La plateforme d'échanges et de coordination est virtuelle, elle prend corps de différentes manières : commission nature du Parc, participations à des commissions ou plateformes (en particulier côté vaudois : <i>commission de la Pierreuse, commission paritaire du site marécageux des Mosses, plateforme vaudoise pour la nature</i>), participation active à des processus participatifs (<i>zones de tranquillité de la faune des Alpes vaudoises, paysages d'importance cantonale fribourgeoise</i>) et à différentes rencontres au niveau cantonaux ou national, échanges bilatéraux, formation continue.</p>

Prestations	Plateforme d'échanges et de coordination concernant la mise en œuvre des politiques cantonales de l'environnement (nature, paysage) dans le Parc : échanges d'information réguliers avec les services concernés, séances de coordination, relais pour les partenaires locaux (en particulier les communes et les commissions du Parc).				
Indicateur(s) de prestations	Le rapport d'activités, les PV et notes de séances démontrent la diversité des engagements du Parc pour une meilleure intégration des objectifs de conservation de la nature et du paysage dans le territoire.				
Calendrier					
Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Plateforme d'échanges	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
1.2 Projets paysage (conseil et sensibilisation)					
Etat du projet	<p>Les politiques publiques en la matière se mettent en place moins rapidement que prévu, à l'instar de la définition des paysages d'importance cantonale. La mise en œuvre de la <i>LAT</i> révisée, qui implique la révision des plans d'affectations communaux après celle des plans directeurs cantonaux, concentre l'attention des communes et protagonistes locaux sur les enjeux de réduction de la zone à bâtir (engendrant une situation paradoxale : le paysage est considéré comme un thème secondaire voire négligeable et les enjeux de protection du paysage sont en partie résolus par ce redimensionnement). L'intensification des efforts de promotion de la qualité de l'infrastructure écologique, qui a été une priorité pour le Parc, a des effets positifs directs sur la diversité et la structure du paysage.</p> <p>Le paysage et sa compréhension n'en demeurent pas moins centraux pour le Parc, qui a saisi diverses opportunités pour décliner ce thème : descriptions de paysages de Parc, mise en place d'un monitoring photographique des paysages agricoles, étude de cas sur les domaines alpestres à maintenir (alors que la fiche était supprimée du plan directeur cantonal fribourgeois), participation aux ateliers sur les paysages d'importance cantonale fribourgeois, projets de restauration d'éléments paysagers dans les IFP [voir 1.9 page 108].</p>				
Prestations	<p>Le Parc poursuit son investissement <i>compétence paysage</i> : action de réflexion, concertation et promotion de la qualité du paysage (stratégie paysage de l'OFEV : accroître le savoir et observer, partager les connaissances et communiquer), en relation avec l'évolution des politiques cantonales en la matière (l'inventaire des paysages d'importance cantonale du canton de Fribourg (<i>PIC</i>) devrait être terminé fin 2020), le réseau des parcs suisses et les opportunités de partenariats.</p> <p>Le Parc est attentif à l'évolution des structures paysagères, en particulier celles qui sont en lien avec l'infrastructure écologique (prairies à narcisses, prairies mi-intensives, cours d'eau, haies, arbres isolés, etc.) et il encourage la mise en œuvre de mesures d'entretien ou de restauration de ces éléments de liaison.</p> <p>Le Parc propose son soutien aux communes dans l'accomplissement de leurs responsabilités pour la préservation et la requalification du paysage, en coordination avec les mesures prévues dans le cadre des <i>PIC</i> retenus et concernant le périmètre du Parc.</p>				

Indicateur(s) de prestations	<p>Le paysage est un thème régulièrement traité par le Parc et le monitoring photographique des paysages agricoles est actualisé.</p> <p>Le point est fait régulièrement sur l'évolution des politiques paysage des cantons (<i>PIC</i>) et les possibilités d'appui aux communes.</p> <p>La stratégie du Parc en matière de paysage est précisée dans le cadre de la révision de la charte, les mesures préconisées sont mises en œuvre dès 2021.</p>
------------------------------	--

Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	2020	2021	2022	2023	2024
Compétence paysage	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Stratégie paysage	Conception	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

1.3 Arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies

Etat du projet	<p>Depuis le début du projet <i>Vergers haute tige</i> en 2010, 549 arbres fruitiers haute tige ont été plantés dans le Parc (état août 2018). Des fiches décrivant les variétés du Parc sont à disposition du public. Quatre cours de taille ont été organisés et une base de données a été réalisée, répertoriant actuellement 875 arbres de 129 variétés différentes, une procédure de veille a été mise en place à partir de 2018 pour la conservation des variétés les plus rares. La production de jus de pomme pasteurisé a été promue pour l'autoconsommation ou les classes du Parc. Ce projet continue sur la même ligne, en intégrant les trois communes nouvelles.</p> <p>Le Parc accompagne la gestion des châtaigneraies de Villeneuve restaurées avec son appui en participant aux activités de l'association de propriétaires de châtaigneraies créée à cet effet. Divers projets complémentaires sont à l'étude sur Villeneuve et Veytaux (densification et/ou extension de la selve revitalisée).</p>
Prestations	<p>Des arbres fruitiers haute tige sont plantés chaque année, avec contrats d'entretien sur 5 ans, et la diversité des variétés fruitières est valorisée. Le patrimoine génétique des variétés prioritaires pour le Parc est conservé.</p> <p>Le maintien ou la revitalisation de châtaigneraies existantes est soutenu, les possibilités d'extension sont réalisées.</p>
Indicateur(s) de prestations	<p>Des arbres fruitiers haute tige sont plantés sous contrat (objectif 100 nouveaux arbres) et l'entretien des arbres déjà plantés est assuré.</p> <p>Trois actions spécifiques de promotion des vergers haute tige (maintien des vieux arbres, nouvelles plantations, détermination des variétés) sont réalisées, touchant en particulier les nouvelles communes du Parc.</p> <p>Le nombre d'arbres de chaque variété fruitière d'intérêt régional est conservé ou augmenté.</p> <p>Les propositions de mesures pour la gestion et l'extension des châtaigneraies (rapport prévu en 2019) sont mises en œuvre.</p>

Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	2020	2021	2022	2023	2024
Projet arbres fruitiers et châtaigneraies	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

1.4 Forum des forestiers et bonnes pratiques					
Etat du projet	<p>Le forum des forestiers est une rencontre annuelle entre forestiers du Parc, vaudois et fribourgeois, autour des pratiques en forêt relatives aux objectifs du Parc. Trois forums ont déjà eu lieu sur la revitalisation de châtaigneraies, la gestion de forêt en zone alluviale et les zones humides en forêt. Les propositions des forestiers sont développées par le groupe de projet <i>forêt parc</i>.</p> <p>Une action de sensibilisation du grand public, et si possible des propriétaires forestiers, a lieu chaque année sur des thèmes de biodiversité en forêt (flots de sénescence, les arbres habitats).</p> <p>Le projet <i>arbres remarquables</i> a été proposé dans le but de favoriser les bonnes pratiques en matière de conservation des arbres isolés, responsabilité communale ou cantonale impliquant souvent une délégation au garde forestier. Une clé d'identification des arbres remarquables du Parc a été élaborée, un inventaire des inventaires réalisé et un inventaire participatif initié en coopération avec le <i>Groupement forestier Leysin – Les Ormonts</i> (extension du périmètre du projet) ; 60 classes du Parc ont participé au projet.</p>				
Prestations	<p>Le forum des forestiers permet des échanges constructifs entre forestiers vaudois et fribourgeois sur la promotion de la biodiversité en forêt et la gestion durable des ressources, ses propositions pour la promotion de bonnes pratiques sont mises en œuvre.</p> <p>Un cours sur la biodiversité en forêt est organisé pour les bûcherons des équipes forestières du Parc, à la demande des gardes forestiers (nouveau).</p> <p>L'inventaire des arbres remarquables est consolidé, des mesures de sensibilisation sont réalisées. Le Parc encourage la mise à jour des règlements communaux sur les arbres.</p> <p>Le Parc fait le lien entre les forestiers et le grand public en organisant une excursion par année.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Un forum des forestiers est organisé chaque année en alternance sur Vaud et Fribourg.</p> <p>Un cours sur la biodiversité en forêt est organisé chaque année pour les bûcherons.</p> <p>Chaque année, une action de sensibilisation du grand public est organisée.</p> <p>Le maintien et la plantation d'arbres isolés sont encouragés.</p>				
Calendrier					
Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Forum des forestiers et bonnes pratiques	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

1.5 Jardins durables					
Etat du projet	<p>Un groupe de projet Jardins durables promeut les échanges autour de bonnes pratiques dans les jardins : page Facebook, organisation de plusieurs visites de jardins par année et d'une bourse annuelle d'échanges de plantons pour promouvoir la diversité de graines et de plantons. Le public est encouragé à signer la <i>Charte des jardins</i> (71 signataires privés et une commune en août 2018).</p> <p>Auparavant intégré dans la <i>fiche 9</i>, réseaux pour le développement durable, ce projet est transféré à la <i>fiche 1 paysage</i>, il s'inscrit en effet dans les mesures de promotion de l'infrastructure écologique et de la biodiversité en milieu bâti, de manière complémentaire aux actions promues par le Parc : pose de nichoirs, promotion des plantes indigènes et des mesures favorables aux abeilles sauvages et autres insectes.</p>				
Prestations	Le Parc promeut la <i>Charte des jardins</i> auprès des particuliers et des communes, il organise des rencontres autour de ce thème et propose des actions en faveur de la biodiversité en milieu bâti.				
Indicateur(s) de prestations	<p>Au moins une visite de jardin durable et une action de sensibilisation (par exemple la bourse aux plantons) sont organisées chaque année.</p> <p>De nouvelles personnes participent aux actions proposées.</p>				
Calendrier					
Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Jardins durables	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
1.6 Relais nature et paysage, signalétique N+P					
Etat du projet	<p>Poursuite de la mise en œuvre du projet <i>Concept de valorisation des valeurs naturelles et paysagères</i> emblématiques. Etat août 2018 : trois relais ont été créés (Sentier des choucas, Sentier agricole de la Valsainte, Sentier des narcisses), deux autres sont en cours de réalisation (Relais des marais aux Mosses et Sentier des Châtaigneraies).</p> <p>Plusieurs demandes ont été reçues pour signaler in situ des objets ou projets emblématiques (y compris du patrimoine bâti).</p>				
Prestations	<p>Le Parc met en valeur des sites naturels ou objets patrimoniaux emblématiques pour sensibiliser le grand public à leur qualité et aux enjeux de préservation de la nature et du paysage.</p> <p>Le Parc assure le suivi des relais réalisés (entretien, mise à jour, etc.).</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Deux nouveaux <i>Relais nature</i> ou <i>Relais paysage</i> sont réalisés de manière à avoir une offre cohérente et un ensemble de relais communicable sur le territoire du Parc.</p> <p>Un concept est établi (en harmonie avec le concept signalétique du Parc) pour la signalétique d'objets particuliers et les premières mesures sont mises en œuvre.</p>				

Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Relais	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Signalétique N + P	Concept	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
1.7 Animations annuelles N+P et communication trames vertes					
Etat du projet	<p>Nouveau. Le projet infrastructure écologique et son pendant trames vertes pour la biodiversité ont permis de mettre en place une communication spécifique sur le sujet (<i>Parc Info</i>, <i>Objectif Parc</i> et page Facebook dédiés).</p> <p>Le Parc s'est engagé dans des actions régulières de sensibilisation sur la nature (nuits des chauves-souris, passeports vacances de la Gruyère et du Pays-d'Enhaut, <i>Festival au Pays des Enfants</i>) et a tenté de répondre plus fréquemment à une demande croissante d'animations nature provenant des partenaires.</p> <p>Du matériel et des compétences ont été acquis et il a semblé opportun de regrouper et d'inscrire ces actions de sensibilisation ciblées nature paysage (N+P) complémentaires au <i>Parc à la carte</i> et leur développement dans la <i>fiche 1</i>. Elles sont directement gérées par les cheffes de projets N+P.</p>				
Prestations	<p>Poursuite de la stratégie de communication ciblée trames vertes.</p> <p>Participation régulière à différentes manifestations.</p> <p>Réponse si possible positive aux sollicitations d'animations N+P provenant de classes ou autres acteurs locaux.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Animation des médias sociaux et édition d'au moins deux <i>Parc Info spéciaux trames vertes</i>.</p> <p>Réalisation annuelle d'une journée spéciale N+P et d'activités N+P pour les passeports vacances et le <i>Festival Au Pays des Enfants</i>.</p> <p>Rapport annuel sur les actions de sensibilisation N+P réalisées en complément aux offres du <i>Parc à la carte</i>.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Animations annuelles	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

1.8 Eléments typiques du paysage bâti et IVS					
Etat du projet	Mise en œuvre d'un projet <i>façades décorées de maisons en bois</i> à Rougemont en création d'un fonds d'aide à la restauration des façades, premières actions et rencontre des propriétaires concernés en 2019.				
Prestations	<p>Poursuite des recommandations relatives au projet <i>façades</i>. Identification des opportunités et de la présence d'acteurs locaux intéressés, conception, recherche de fonds et lancement.</p> <p>Les possibilités de soutiens financiers aux propriétaires désirant mettre en œuvre des projets de conservation et réhabilitation du patrimoine bâti (bâtiments et aménagements) sont identifiées et promues.</p> <p>Des recommandations et/ou projets exemplaires de réalisations respectant les objectifs de protection du patrimoine sont récoltés et diffusés.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le projet <i>façades décorées des maisons en bois</i> à Rougemont devient autonome et il est élargi aux communes concernées.</p> <p>Un nouveau projet relatif à la conservation et au développement de la qualité du patrimoine emblématique du paysage culturel du Parc est initié, en collaboration avec les services concernés (biens culturels, IVS ou autres)</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Paysage bâti	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
1.9 Développement de projets spécifiques et mesures exploratoire paysage					
Etat du projet	<p>La promotion du paysage et la coordination des politiques publiques nature paysage en lien avec le périmètre du Parc ont pris de l'importance. Ces thèmes sont encore relativement nouveaux et les politiques publiques en la matière se mettent en place moins rapidement que prévu et elles demandent investissement et disponibilité pour assurer leur ancrage dans la réalité de terrain et la prise en compte du contexte régional pour leur mise en œuvre.</p> <p>Il est donc important de pouvoir saisir les opportunités qui permettent des réalisations exemplaires. Plusieurs projets non planifiés ont pu être réalisés ces dernières années en lien avec le paysage : réfection d'un mur en pierre sèche à Paray-Dorena, du chemin de remue de Veytaux, inventaire participatif des arbres remarquables.</p>				

Prestations	<p>Le Parc assure le développement et la mise à jour de ses connaissances et compétences en matière de paysage. Il les met au service des acteurs locaux, et en particulier des communes, chaque fois que c'est nécessaire et s'efforce de promouvoir la concertation en faveur de la mise en œuvre de la charte du Parc.</p> <p>Il demeure disponible pour saisir les opportunités de monter de nouveaux projets et mettre en œuvre des mesures conformes à ses objectifs, selon l'évolution des instruments de promotion et de planification du paysage de l'OFEV et des cantons.</p> <p>Plusieurs idées sont à l'étude, mais leur planification demande encore des engagements de partenaires, notamment financiers, qui ne sont pas du ressort du Parc. Ils sont cités à titre d'exemples de mesures exploratoires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • monter des dossiers de demande de fonds pour la réfection de murs en pierres sèches et de voies de communication historiques • monter un projet de revitalisation de châtaigneraies avec un volet de conservation des variétés locales sur la Riviera • accompagner les communes pour la mise en place d'ateliers d'échanges relatifs aux règlements de construction dans le cadre de la révision de leur plan général d'aménagement (par exemple à l'échelle du Pays-d'Enhaut). 				
Indicateur(s) de prestations	Selon les opportunités et la présence d'acteurs locaux, une réflexion, un concept ou une action est réalisé.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Mesures exploratoires	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Plateforme et coordination nature paysage	25'000	25'000	25'000	25'000	25'000	125'000
2. Projet paysage (conseil et sensibilisation)	5'000	10'000	10'000	10'000	15'000	50'000
3. Arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies	45'000	45'000	45'000	40'000	40'000	215'000
4. Forum des forestiers, arbres remarquables	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
5. Jardins durables	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000
6. Relais nature et paysage, signalétique N+P	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	100'000
7. Animations annuelles N+P et communication trames vertes	16'000	16'000	16'000	16'000	16'000	80'000
8. Valorisation des éléments typiques du paysage bâti et IVS	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
9. Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires paysage	15'000	15'000	15'000	15'000	15'000	75'000
TOTAL	151'000	156'000	156'000	151'000	156'000	770'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)						
Travail non facturé, privés (en jours)	13	13	13	13	13	65
Total en francs	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	17'500

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	17'500		
Communes	19'114	19'820	19'820	20'807	21'512	101'073	101'073	
Membres privés / sponsors/ donateurs	3'302	3'424	3'424	3'594	3'716	17'459	17'459	
Recettes d'exploitation								
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)	12'000	12'000	12'000			36'000	36'000	MAVA trames vertes 2020 (confirmé) 2021-22 (projet)
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	33'316	34'545	34'545	36'266	37'495	176'167	176'167	
Confédération <i>Oparcs</i>	79'768	82'712	82'712	86'833	89'776	421'802		
TOTAL	151'000	156'000	156'000	151'000	156'000	770'000	330'698	

Projets complémentaires hors plan de gestion	
<p>Le Parc va promouvoir et accompagner la planification et la mise en œuvre de diverses mesures de conservation et développement de la qualité du paysage et de la biodiversité. Lorsque cela s'avère opportun, le Parc peut également prendre le rôle de maître d'ouvrage pour la réalisation de ces mesures, par mandat, délégation ou convention avec les partenaires concernés. Lorsque ces projets bénéficient de financements fédéraux ils ne sont pas intégrés dans le plan de gestion, leur comptabilité devant être séparée. La mention de ces projets est indicative, elle est susceptible d'être modifiée au gré des opportunités de financements et de réalisations.</p>	
Convention-programme Paysage, programme partiel <i>paysages dignes de protection</i>	Restauration de châtaigneraies [voir 1.3 arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies, page 104].
Convention-programme Paysage, programme partiel <i>paysages dignes de protection</i>	Réfection de murs, sentiers historiques, etc. : mise en œuvre de projets montés par le Parc [voir 1.9 développement de projets spécifiques et mesures exploratoires, paysage, page 108], cofinancement du <i>Fonds suisse pour le paysage</i> .
Convention-programme Biodiversité en forêt et programme <i>PAN OFAG</i>	Conservatoire de châtaigniers par densification des châtaigneraies [voir 1.3 arbres fruitiers haute tige et châtaigneraies, page 104], en accord avec l' <i>OFAG</i> et la <i>DGE Forêt</i>

Préservation et mise en valeur de la nature et du paysage	
Biodiversité et infrastructure écologique	Fiche 2
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>Préservation et promotion d'espèces cible et de milieux naturels prioritaires pour le Parc sur la base de l'analyse de l'infrastructure écologique du Parc (2017) et en cohérence avec la stratégie biodiversité du <i>Conseil fédéral</i>, des cantons et des ONG.</p> <p>Encourager et accompagner la mise en œuvre de mesures ciblées et emblématiques en faveur d'espèces cible.</p> <p>Promotion de la connaissance sur l'évolution de la biodiversité, sur son intérêt et ses objectifs de protection. Information sur les zones protégées et leurs objectifs. Prévention des dérangements liés aux activités de plein air.</p> <p>Promotion de la préservation et de l'amélioration de la qualité des biotopes et de la connectivité écologique du territoire (analyse, conseil, intégration dans les instruments communaux de planification et réalisation de mesures complémentaires à celles prévues par les cantons).</p> <p>Coordination et accompagnement de la mise en œuvre de la lutte contre les plantes exotiques envahissantes, sur délégation des cantons.</p> <p>Amélioration des compétences du Parc et de la qualité du dialogue régional en matière de promotion de la biodiversité.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>L'information, le dialogue et la prévention sur des thèmes délicats (grands prédateurs, dérangement hivernal de la faune, etc.) sont renforcés dans le Parc.</p> <p>Les valeurs naturelles du Parc sont mieux connues, le public y est sensibilisé. Des actions de préservation sont réalisées.</p> <p>La cohabitation entre les espèces protégées et la population est améliorée.</p> <p>Les flux de visiteurs sont mieux orientés et les incidences négatives sur les objets protégés sont réduites.</p> <p>La biodiversité est favorisée par la mise en œuvre ou le soutien d'actions pour la protection, l'entretien ou la restauration d'habitats.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance et promotion des espèces cible • Biotopes d'importance locale et régionale (projet <i>trames vertes</i>) • Prévention du dérangement de la faune • Respecter les zones protégées et les espèces sensibles • Lutte coordonnée contre les plantes exotiques envahissantes
Liens avec d'autres projets	<p><i>Stratégie biodiversité de l'OFEV</i> et de la société civile, projets de promotion de la biodiversité des cantons (<i>fiche 1</i>, mise en œuvre des conventions de programme nature et paysage, VD et FR)</p> <p>Coordination avec tous les projets de la <i>fiche 1 Paysage</i></p> <p>Projets <i>trames vertes</i> de promotion de la biodiversité en forêt et de la renaturation des cours d'eau (hors plan de gestion)</p> <p>Projets des réseaux écologiques et herbages durables de la <i>fiche 3 agriculture</i></p> <p>Projets <i>Entreprises partenaires</i> et <i>Label Parc Produit</i> de la <i>fiche 5 produits</i></p> <p>Projets <i>bénévoles du Parc</i> (<i>fiche 8</i>) et <i>écoles</i> (<i>fiche 7</i>)</p>

Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : François Margot</p> <p>Cheffes de projet : Lea Megali et Marie Gallot-Lavallée, avec le soutien de Guy RoCHAT (tous trois biologistes) et stagiaires ou de civilistes.</p> <p>Suivi de la commission nature et de ses groupes de projet ad hoc, en particulier le groupe de projet <i>trames vertes pour la biodiversité</i>.</p> <p>Concertation des commissions agriculture et tourisme lorsque cela concerne directement leurs intérêts.</p>
Partenaires	<p>Services cantonaux : accord avec la <i>DGE VD</i>, division paysage et biodiversité, respectivement le service fribourgeois de la nature et du paysage et ponctuellement le service fribourgeois des forêts et de la faune et la <i>DGE forêts</i></p> <p>Communes du Parc : forum des communes et partenariats bilatéraux</p> <p>Associations des agriculteurs pour les réseaux écologiques (Jogne, Intyamon, Pays-d'Enhaut les Mosses et Rochers de Naye)</p> <p>Coordination avec les <i>ONG</i> au sein de la plateforme vaudoise pour la protection de la nature, ou de manière bilatérale (<i>Pro Natura, Diana, Birdlife, Station ornithologique suisse</i>)</p> <p>Recherche de partenariats avec les fondations actives dans le domaine de la nature et du paysage</p> <p><i>Réseau des parcs suisses</i> : participation au suivi de la stratégie biodiversité et échanges d'expériences</p> <p>Recherche : partenariats ponctuels, notamment avec l'université de Lausanne</p>
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	<p>Stratégie biodiversité de l'<i>OFEV</i> et projets de promotion de la biodiversité des cantons, inventaires cantonaux et locaux des biotopes</p> <p>Mise en œuvre des conventions programme (FR et VD) relatives aux espèces et aux milieux et aux districts francs, zones de tranquillité (voir liens avec d'autres projets)</p> <p>Zones de tranquillité de la faune sauvage (en cours d'élaboration)</p> <p>Planification directrice des forêts fribourgeoises et plan directeur forestier de l'Est vaudois</p> <p>Plans directeurs régionaux des Alpes vaudoises et de la Gruyère (en cours d'élaboration)</p>

Etat du projet et prestations	
2.1 Espèces cible	
Etat du projet	<p>Le projet <i>espèces cible</i> est mis en œuvre dans sa forme actuelle depuis 2014, il mène des actions en faveur d'une espèce ou d'un groupe d'espèces tous les deux ans. Le choix des espèces se fait parmi la liste des 231 espèces cible du Parc, de manière à assurer une bonne cohérence avec les priorités de l'OFEV et des cantons, avec l'infrastructure écologiques et/ou d'autres actions internes ou en cours au niveau national ou cantonal. Thèmes traités et suivis : chauve-souris, hirondelles de fenêtre et martinets, batraciens, hermine.</p> <p>Le projet <i>oiseaux des prairies</i> a été mis en œuvre à partir de 2017 en collaboration avec BirdLife et la station ornithologique Suisse de Sempach dans le but de favoriser six espèces d'oiseaux des prairies, dans le cadre des mesures complémentaires du projet infrastructure écologique. Il est étendu au secteur des Ormonts. Des zones prioritaires de conservation de ses espèces ont été définies, des entretiens conduits avec les agriculteurs ont permis de déterminer la marge de manœuvre pour de nouvelles mesures et des recommandations ont été formulées. Un gros travail de sensibilisation a été réalisé auprès des agriculteurs (écoles d'agriculture) et de la population.</p> <p>Les mesures mises en place en lien avec une espèce font l'objet de mesures de gestion et de suivi les années suivantes, ce qui a pour conséquence que le projet <i>espèces cible</i> prend de l'importance au fil des années.</p>
Prestations	<p>Poursuite du projet espèces cible sur deux années consécutives, avec le traitement de trois volets pour chaque nouvelle espèce : prospection, amélioration de l'habitat et sensibilisation.</p> <p>Mesures de gestion et suivi des projets en cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Amphibiens : mise en place des barrières provisoires des Mosses et d'Enney chaque printemps avec l'aide d'une trentaine de bénévoles et suivi de l'occupation des étangs renaturés ; analyse qualitative des étangs du Parc. • Chauves-souris : suivi annuel des nichoirs à Daubenton posés en 2015 et des forts militaires aménagés par le canton de Vaud. • Hermine : rôle de conseils pour favoriser l'espèce en milieux agricoles. • Hirondelles de fenêtre : poursuite du projet de manière ciblée sur la sensibilisation et la promotion de la pose de nids dans le but de renforcer certaines colonies existantes, en collaboration avec les communes. • Oiseaux des prairies : mesures de repérage et préservation des nids dans l'Intyamon, analyse des risques liés à l'utilisation des secteurs situés en zone d'estivage durant la période critique (dans les zones prioritaires) avec sensibilisation des exploitants, monitoring des zones prioritaires tous les 4 ou 5 ans.

Indicateur(s) de prestations	<p>Au moins une action tous les deux ans est réalisée en faveur d'une ou plusieurs espèces cible du Parc dans le cadre du projet espèces cible.</p> <p>Des barrières provisoires à amphibiens sont posées chaque année aux Mosses et à Enney. L'occupation des étangs renaturés avec le soutien du Parc est suivie chaque printemps.</p> <p>Les 15 nichoirs à Daubenton et les 6 forts militaires sont contrôlés une fois par année avec la collaboration du <i>CCO-Vaud</i> et de <i>Fribat</i>.</p> <p>Le Parc organise au moins une action de sensibilisation sur les hirondelles de fenêtre par année et les nouveaux nids posés sont suivis.</p> <p>Une mise à jour de la présence des oiseaux des prairies dans les zones prioritaires définies en 2017 sera réalisée une fois entre 2020 et 2024.</p> <p>Toutes les données produites par le Parc complètent régulièrement les bases de données nationales.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	2020	2021	2022	2023	2024
Espèces cible	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
2.2 Prévention du dérangement de la faune sauvage					
Etat du projet	<p><i>Carte de sensibilité</i> en cours depuis 2009 (outil interne), <i>prévention raquette</i> depuis 2011, projet <i>Respecter les zones protégées et les espèces sensibles</i> avec les <i>chartes d'engagement</i> des partenaires touristiques depuis 2013 (les 5 offices du tourisme du Parc et 16 accompagnatrices et accompagnateurs de montagne sont signataires en 2018).</p> <p>En 2017 le canton de Vaud a initié la planification des zones de tranquillité de la faune sauvages dans les Alpes vaudoises, en coopération avec les communes, les régions et le Parc (synergie avec l'élaboration du plan directeur régional du tourisme). Le canton de Fribourg n'a pas encore communiqué sur ses intentions de planification des zones de tranquillité de la faune sauvage, à l'exception de celle de la Berra, en vigueur.</p>				
Prestations	<p>Le Parc réalise et met à disposition des partenaires locaux une vue d'ensemble des objets protégés du Parc (sites, objectifs et mesures de protection). Il en vulgarise les principaux éléments à communiquer aux usagers de l'espace naturel (activités de loisirs en plein air) et en assure la diffusion, notamment via son site internet.</p> <p>Le Parc complète sa carte de sensibilité de la faune au dérangement touristique et les fiches d'informations sur les zones protégées pour le territoire des nouvelles communes. Il adapte si nécessaire sa stratégie à la mise en œuvre des zones de tranquillité de la faune par les cantons.</p> <p>Le Parc encourage de nouveaux partenaires touristiques à s'engager en faveur de la charte <i>Respectez nos espèces cible et nos zones protégées</i> et assure le suivi de ces engagements (formation des partenaires et suivi de la garantie des engagements), en collaboration avec les gardes faune.</p> <p>Le Parc diffuse régulièrement du matériel d'information pour la prévention du dérangement de la faune via les prescripteurs (organisations touristiques, magasins de sport), il coopère activement à la campagne <i>Respecter c'est protéger</i>.</p>				

Indicateur(s) de prestations	<p>Carte de sensibilité de la faune et fiches d'informations relatives aux zones protégées complétée (nouvelles communes), intégration des stratégies cantonales relatives aux zones de tranquillité de la faune sauvage.</p> <p>Suivi annuel et formation régulière des partenaires.</p> <p>Engagement de nouveaux partenaires.</p> <p>Distribution annuelle de matériel de prévention.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Documentation de base (cartes, fiches)	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Promotion et suivi des engagements, prévention	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
2.3 Plantes exotiques envahissantes					
Etat du projet	<p>Une stratégie et un plan d'action ont été élaborés pour prioriser et coordonner la lutte contre les plantes exotiques envahissantes. Depuis 2018 un groupe de coordination avec communes et cantons se réunit une fois par an pour définir et mettre en œuvre le plan d'action annuel. En accord avec les cantons, le Parc assure la coordination de ce projet et la mise en œuvre des mesures collectives, il amène des ressources (bénévoles, civilistes) pour renforcer les moyens de lutte des partenaires.</p>				
Prestations	<p>Le Parc assure la coordination et l'échange d'expérience entre les acteurs concernés pour une lutte efficace. Il sensibilise les particuliers et les classes à la problématique par de l'information et des actions concrètes d'arrachage.</p> <p>Il élargit le projet aux nouvelles communes.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le groupe de coordination intègre les nouvelles communes et se réunit une fois par an.</p> <p>La situation initiale de la répartition des espèces cible est complétée pour les nouvelles communes et la répartition et les actions de lutte sont mises à jour chaque année sur <i>invasiv'app</i>.</p> <p>Un cours est organisé à l'attention du personnel communal chaque année pour une meilleure connaissance des espèces cible.</p> <p>Entre deux et trois semaines civilistes sont organisées chaque année.</p> <p>Le Parc prend part à la journée nationale de lutte et organise des actions ponctuelles avec les classes.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Mise en œuvre de la stratégie plantes exotiques envahissantes	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

2.4 Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique	
Etat du projet	<p>Ce projet a été initié dans le plan de gestion 2016-2019 suite à l'obligation légale pour les communes fribourgeoises d'intégrer les biotopes locaux dans leurs plans d'affectation (<i>LPN Fribourg</i>). Le projet pilote de l'infrastructure écologique lui a donné un cadre global cohérent, et sur cette base le Parc a pu analyser les besoins et opportunités d'action pour garantir et renforcer la connectivité écologique de son territoire et la qualité de ses hotspots.</p> <p>Les contraintes propres des processus politico-administratifs des communes et des cantons sont telles que la mise en œuvre des planifications territoriales en matière de biodiversité va s'étendre encore sur plusieurs années (les inventaires des biotopes cantonaux sont en cours de finalisation). Mais le projet <i>infrastructure écologique, trames vertes pour la biodiversité</i>, lancé en 2017 avec le soutien de la fondation <i>MAVA</i> a permis d'intensifier significativement le soutien du Parc aux mesures de création ou revitalisation de biotopes locaux et autres éléments relais de l'infrastructure écologique. Le complément à la convention programme Parc pour 2018-2019 a également permis la promotion de la requalification écologique de haies.</p> <p>Dans le cadre du projet <i>trames vertes pour la biodiversité</i> le Parc accompagne de manière proactive la réalisation de mesures de biodiversité en forêt et de renaturation de cours d'eau, en coopération avec les services cantonaux compétents. Ce projet mis en place avec le soutien <i>MAVA</i> permet le cofinancement de ces mesures (soutien aux communes et propriétaires pour leur part de fonds propres). Afin d'éviter un double financement cette partie du projet n'est pas intégrée au plan de gestion du Parc.</p>
Prestations	<p>Le Parc promeut la préservation, la requalification des milieux et biotopes locaux, en particulier dans les hotspots, et de la connectivité de son infrastructure écologique en conformité avec l'analyse de l'infrastructure écologique et en complément des politiques cantonales.</p> <p>Le Parc accompagne les communes pour la réalisation des inventaires locaux et régionaux des biotopes et valeurs biologiques, la mise en œuvre des mesures préconisées.</p> <p>Le Parc soutient la réalisation de mesures (création ou requalification d'étangs, de haies, plantations d'arbres isolés) par des privés et par les collectivités publiques, de manière subsidiaire, par des actions de prospection, de conseil et par l'apport de ressources financières ou humaines. Il recherche pour ce faire des moyens complémentaires auprès de fondations pour la nature (au-delà du soutien <i>MAVA</i> acquis jusqu'à fin 2020).</p> <p>(Nouveau) Le Parc réalise une analyse de la qualité écologique des étangs (en lien avec leur éventuel potentiel de réservoir pour l'agriculture) et si possible d'autres milieux humides ciblés (sources), en complément aux inventaires cantonaux, et soutient la planification effective de mesures de requalification identifiées.</p>

Indicateur(s) de prestations	<p>Le Parc a proposé son appui aux communes pour la réalisation et la mise en œuvre des inventaires des biotopes locaux et autres objets naturels dignes de protection en coordination avec l'avancement des conditions cadre proposées par les cantons.</p> <p>Des appuis complémentaires à ceux des politiques publiques sont mobilisés pour des actions de création et de requalification de biotopes locaux et éléments de mise en réseau. Celles-ci sont réalisées selon les indicateurs convenus avec les fondations de soutien concernées (définis jusqu'à fin 2020 dans le cadre du contrat trames vertes établi avec la fondation MAVA).</p> <p>Un inventaire des étangs du Parc est disponible, avec propositions de mesures.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Appui aux communes	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Création et revitalisation de biotopes	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Promotion de la qualité des étangs	Etude	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
2.5 Développement de projets spécifiques et exploratoires biodiversité					
Etat du projet	<p>Le Parc contribue de manière significative à la promotion de la biodiversité et de l'infrastructure écologique en la favorisant au travers de ses propres projets, qui ont un caractère emblématique ou mobilisateur, ou par l'information sur les politiques publiques mises en œuvre dans son périmètre. La recherche de cohérence entre les diverses actions (conduites ou prévues) et entre ces dernières et le contexte régional est également un facteur de succès de la promotion de la biodiversité. Ce succès est partiellement dépendant de l'acceptation/appropriation par les acteurs locaux des objectifs de conservation de la biodiversité.</p>				
Prestations	<p>Le Parc assure le développement et la mise à jour de ses connaissances et compétences en matière de biodiversité ; il renforce ses compétences dans ce domaine. Il les met au service des acteurs locaux, et en particulier des communes, chaque fois que nécessaire et s'efforce de promouvoir la concertation en faveur de la mise en œuvre de la charte du Parc.</p> <p>Il demeure dans la mesure du possible disponible pour promouvoir et saisir d'autres opportunités d'accompagner la mise en œuvre des mesures conformes à ses objectifs et à la stratégie biodiversité de l'OFEV, des ONG et des cantons.</p> <p>Il explore en outre les possibilités de promouvoir d'autres actions en relation avec les politiques publiques nature et paysage.</p>				
Indicateur(s) de prestations					
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Mesures exploratoires	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Espèces cible	73'000	104'000	69'000	69'000	73'000	388'000
2. Prévention du dérangement de la faune sauvage	22'000	13'000	13'000	13'000	13'000	74'000
3. Plantes exotiques envahissantes	70'000	70'000	70'000	70'000	70'000	350'000
4. Biotopes locaux et hotspots de l'infrastructure écologique	30'000	45'000	45'000	20'000	20'000	160'000
5. Développement de projets spécifiques et exploratoires biodiversité	15'000	15'000	15'000	18'000	15'000	78'000
TOTAL	210'000	247'000	212'000	190'000	191'000	1'050'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)		6'000				6'000
Travail non facturé, privés (en jours)	81	80	77	77	84	399
Total en francs	19'500	25'00	18'000	18'000	20'000	100'500

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	19'500	25'000	18'000	18'000	20'000	100'500		
Communes	16'011	18'479	14'953	17'351	17'210	84'004	84'004	
Membres privés / sponsors/ donateurs	2'766	3'192	2'583	2'997	2'973	14'511	14'511	
Recettes d'exploitation								
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)	53'000	67'000	64'000	25'000	25'000	234'000	150'000	MAVA trames vertes 2020 (confirmé) 2021-22 (projet)
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000	120'000		
Cantons <i>parcs</i>	27'906	32'209	26'062	30'242	29'996	146'417	146'417	
Confédération <i>Oparcs</i>	66'817	77'119	62'402	72'410	71'821	350'569		
TOTAL	210'000	247'000	212'000	190'000	191'000	1'050'000	394'931	

Projets complémentaires hors plan de gestion	
<p>Le Parc va promouvoir et accompagner la planification et la mise en œuvre de diverses mesures de conservation et développement de la qualité du paysage et de la biodiversité. Lorsque cela s'avère opportun, le Parc peut également prendre le rôle de maître d'ouvrage pour la réalisation de ces mesures, par mandat, délégation ou convention avec les partenaires concernés. Lorsque ces projets bénéficient de financements fédéraux, ils ne sont pas intégrés dans le plan de gestion, leur comptabilité devant être séparée. La mention de ces projets est indicative, elle est susceptible d'être modifiée au gré des opportunités de financement et de réalisations.</p>	
<p>Convention-programme Protection de la Nature Objectif de programme 3 : assainissement, valorisation, création et mise en réseau</p>	<p>Mise en œuvre de mesures d'assainissements, de valorisation et de création de haies, arbres isolés, étangs, milieux humides, milieux naturels en zone à bâtir, aménagements pour amphibiens et autres biotopes locaux et éléments de mise en réseau, en accord avec les cantons.</p> <p>Lutte contre les plantes exotiques envahissantes, y compris en dehors des surfaces protégées, afin d'empêcher la propagation à des biotopes d'importance, selon stratégie de lutte régionale [voir 2.3 Plantes exotiques envahissantes, page 117], en accord avec les cantons.</p>
<p>Convention-programme Protection de la nature, Objectif de programme 4 : Conservation des espèces</p>	<p>Prospection et pose de nichoirs à hirondelles, martinets et rouge queues à front blanc, suivi des nidifications de faucons pèlerins dans les secteurs sensibles au dérangement, inventaire de la bécasse, mesures oiseaux des prairies dans les secteurs prioritaires, suivi surveillance sabot de venus, céphalaire des alpes, stations grande pimprenelle, chardon bleu, en accord avec les cantons.</p>
<p>Convention-programme Biodiversité en forêt</p>	<p>Mesures biodiversité en forêt, lisières forestières, selon <i>projet trames vertes pour la biodiversité</i> (cofinancement MAVA, participation des propriétaires).</p>
<p>Convention-programme Assainissement des cours d'eau</p>	<p>Mesures d'assainissement selon <i>projet trames vertes pour la biodiversité</i> (cofinancement MAVA, participation des propriétaires).</p>

Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable	
Agriculture	Fiche 3
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>Collaborer avec le groupement et la commission agricoles du Parc et les quatre associations régionales d'agriculteurs pour la promotion de la création de valeur ajoutée au sein des exploitations agricoles familiales.</p> <p>Promouvoir des mesures agro-environnementales, paysagères et durables dans l'agriculture.</p> <p>Echanger des expériences et former les exploitants (en coopération avec la vulgarisation agricole).</p> <p>Rapprocher la population des réalités actuelles de ce secteur.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>L'agriculture familiale du Parc dispose d'une bonne relève, elle développe et renforce des stratégies permettant de limiter les tendances à l'extensification (en termes d'emplois/hectare de SAU).</p> <p>L'évolution de l'agriculture permet le maintien de paysages ouverts, en particulier dans les zones de faible productivité et d'intérêt écologique. La tendance à l'appauvrissement du paysage agricole est inversée.</p> <p>Certains impacts environnementaux de l'agriculture sont réduits par des engagements volontaires.</p> <p>La population locale et des villes portes ainsi que les hôtes comprennent mieux l'agriculture de montagne ; des possibilités de dialogue sont offertes.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <p>Organisation agricole, gestion et communication</p> <p>Réseaux écologiques</p> <p>Prairies et pâturages durables</p> <p>Appui aux initiatives exemplaires</p>
Liens avec d'autres projets	<p>Label Produit et entreprises partenaires (fiche 5), divers projets des fiches 1 et 2 (nature paysage et biodiversité)</p> <p><i>Projets promotion de la biodiversité dans l'agriculture et qualité paysage</i></p> <p>Projet <i>petits laits</i> de Gest'alpe (VD)</p> <p>PDR (OFAG)</p>
Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : François Margot</p> <p>Cheffe de projet : Lea Megali</p> <p>Suivi de la commission agriculture</p>

Partenaires	<p><i>Associations des agriculteurs</i> pour les réseaux écologiques (Jogne, Intyamon, Pays-d'Enhaut et Rochers de Naye) et pour la qualité du paysage (Jogne Intyamon et Alpes vaudoises) : le Parc est étroitement associé (comité, coopération pour la mise en œuvre des réseaux écologiques et des projets qualité paysage).</p> <p><i>Prométerre et Institut agricole de Grangeneuve</i> : coopération pour la mise en œuvre des projets.</p> <p><i>Parc Jura vaudois</i> : coopération sur le projet prairies durables</p> <p><i>Services de l'agriculture (Vaud et Fribourg)</i> : coordination avec les politiques publiques afférentes au secteur agricole.</p> <p><i>Direction générale de l'environnement (Vaud) et services de la nature et du paysage, et de la faune et des forêts (Fribourg)</i> : coordination avec les politiques publiques de protection de l'environnement et du paysage.</p> <p>Propriétaires fonciers, exploitants et entreprises ou institutions spécialisées : mise en œuvre contractuelle des projets de plantation, restauration et entretien.</p> <p>Organisations cantonales de promotion des produits agricoles, <i>Terroir Fribourg</i> et <i>Vaud Terroirs</i> : coordinations et coopérations.</p>
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	Recherche de synergies avec les mises en œuvre cantonales de la politique agricole (FR et VD), les stratégies paysage et biodiversité des cantons et Confédération et les stratégies régionales de développement économique.

Etat du projet et prestations					
3.1 Organisation agricole, gestion et communication					
Etat du projet	Projet en cours, mise en place des rencontres agricoles depuis 2017 et d'une stratégie de communication spécifique à l'agriculture depuis 2018.				
Prestations	<p>La commission agricole du Parc siège annuellement : elle définit et/ou suit les actions du Parc qui concernent l'agriculture et assure le relais avec les différentes organisations agricoles régionales.</p> <p>Les rencontres agricoles ont lieu une fois par année, elles ont pour but de réunir les agriculteurs-trices des quatre régions du Parc pour échanger autour de thèmes agricoles actuels et les défis de la durabilité dans ce secteur. Ces rencontres sont une occasion d'intégrer les agricultrices et les jeunes dans la dynamique d'échanges, ainsi que les agriculteurs des nouvelles communes.</p> <p>Une stratégie de communication spécifique à l'agriculture vise à sensibiliser la population locale sur l'interdépendance systémique des diverses fonctions de l'agriculture, et sur le métier d'agriculteur et d'agricultrice tel qu'il se présente aujourd'hui.</p> <p>La coordination et la commission agricole du Parc assurent une veille relative à l'évolution du secteur et à la mise en œuvre de la politique agricole dans le Parc. Elles sont attentives aux opportunités permettant de renforcer les objectifs du Parc et au soutien que ce dernier peut apporter à leur réalisation.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Le Parc réunit la commission agricole et organise des rencontres agricoles au minimum une fois par année. Une communication spécifique à l'agriculture est réalisée tout au long de l'année via les médias et les moyens de communication du Parc.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Organisation et communication	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
3.2 Réseaux écologiques et projets qualité du paysage					
Etat du projet	En cours, 4 réseaux écologiques en place dans le périmètre du Parc depuis 2003, 2008, 2010 et 2013 et 2 projets de qualité paysage depuis 2014.				
Prestations	Le Parc participe au suivi et à la reconduite (selon les délais légaux en vigueur) des quatre réseaux écologiques. Il participe également au suivi et à la mise en place de nouvelles mesures des projets de qualité du paysage. Le Parc assure la gestion administrative et la comptabilité de trois (ou quatre) associations de réseaux écologiques et le secrétariat de l'association qualité paysage de la Jogne et de l'Intyamon.				

Indicateur(s) de prestations	<p>Le Parc participe aux comités et aux assemblées générales des quatre réseaux écologiques.</p> <p>Le Parc assiste aux séances de discussions et aux assemblées générales des deux projets de qualité du paysage. Le Parc soutient, de manière subsidiaire, la réalisation des rapports suivants pour la période 2020-2024 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jogne : rapport final à 14 ans en 2021 • Intyamon : rapport final à 20 ans en 2023 • Pays-d'Enhaut – Les Mosses : rapport final à 14 ans en 2023 • Rochers de Naye : rapport intermédiaire à 10 ans en 2022 				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Réseaux écologiques	Projet en gestion	Rapport Jogne	Rapport Rocher de Naye	Rapports Intyamon et Jogne	Projet en gestion
3.3 Gestion durable des prairies et pâturages					
Etat du projet	<p>Mis en œuvre depuis 2016 dans le cadre des mesures exploratoires (concours prairies fleuries). Depuis 2018 le projet prévoit d'alterner des concours prairies fleuries avec des concours sur la qualité fourragère des herbages, en coopération avec le <i>Parc Jura vaudois</i> et la vulgarisation agricole.</p>				
Prestations	<p>Le Parc organise au moins un concours <i>prairies fleuries</i> qui promeut la diversité botanique de surfaces écologiques, et un concours qualité fourragère qui valorisent des surfaces plus productives. Ces concours permettent d'échanger sur le savoir-faire technique des agricultrices et agriculteurs de nos régions et le potentiel d'amélioration de la durabilité de la production herbagère, dans toutes ses dimensions.</p> <p>Le Parc favorise l'échange d'expérience et l'apport de conseils de spécialistes aux agricultrices et agriculteurs sur la gestion durable de leurs prairies et pâturages et l'amélioration de la qualité de leur fourrage (bonnes pratiques), en coopération avec la vulgarisation agricole et le <i>Parc Jura vaudois</i>. Ce faisant, il veille à promouvoir une proportion suffisante d'herbages exploités de manière à maintenir les espèces spécifiques de prairies maigres et mi-intensives.</p> <p>Le Parc crée un échange avec le grand public et le sensibilise sur le savoir-faire technique des agricultrices et agriculteurs. Il favorise le débat concernant la durabilité de la production herbagère.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le Parc met en place chaque année une action favorisant l'échange et l'émulation professionnelle sur les différents volets de la durabilité de la production fourragère.</p> <p>Ce processus donne lieu à au moins deux événements ouverts au grand public (habitants).</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Prairies durables	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

3.4 Développement de projets spécifiques et mesures exploratoires	
Etat du projet	<p>Le Parc a activement participé à des projets ou processus en lien avec la gestion du petit-lait d'alpage, l'efficacité énergétique et la production d'énergie renouvelable dans les exploitations, le développement de l'agritourisme dans son territoire. Le Parc soutient également des projets structurants pour l'économie agricole : le projet abattoir des Moulins, qui a donné lieu à la création de la <i>coopérative de l'abattoir régional Les Ormonts, Gruyère Pays-d'Enhaut</i> (2017), montage du projet de développement régional, <i>PDR, Pays-d'Enhaut Authentiques</i>, et gestion administrative et financière de l'étude préliminaire de ce <i>PDRA</i> (2018) en coopération avec <i>Pays-d'Enhaut Région</i>.</p> <p>Depuis 2018, le Parc promeut le projet <i>volontaires montagne</i>, issu du <i>Groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)</i> et la fondation <i>Aide suisse aux Montagnards</i>. Ce partenariat coordonne les engagements volontaires de bénévoles afin de fournir de l'aide et différents services aux régions de montagne, principalement durant la période d'estivage. Différents travaux ont pu être réalisés dès la première année dans ce cadre au bénéfice d'agriculteurs du Parc (plantation ou entretien de haies, débroussaillage, entretien de chemins d'alpage). A la demande de la commission agricole, le Parc promeut également la lutte contre les sénéçons indigènes, plante toxique pour le bétail en recrudescence, notamment à partir des talus de routes et des zones à bâtir</p> <p>Le Parc souhaite rester disponible pour poursuivre ce type d'appui et s'engager sur de nouveaux projets issus de la commission agricole, ou s'adapter aux changements de la politique agricole.</p>
Prestations	<p>Le Parc contribue à l'élaboration et à la diffusion auprès des producteurs de solutions envisageables pour la gestion du petit-lait dans les alpages, avec leurs avantages et leurs inconvénients, en étroite coopération avec un <i>COPIL</i> vaudois réunissant des services cantonaux, la vulgarisation agricole et la <i>Coopérative de l'Etivaz</i>. Le Parc offre ses services pour faciliter la recherche d'informations techniques et les démarches administratives lorsque des projets pilotes de gestion du petit-lait se mettent en place dans son territoire.</p> <p>Le Parc tient à jour et diffuse les offres agritouristiques de son territoire, il poursuit son activité concernant l'énergie dans l'agriculture, il promeut les services du projet <i>volontaires montagne</i>. Le Parc accompagne dans la mesure de ses compétences la <i>coopérative de l'abattoir Gruyère Pays-d'Enhaut Les Ormonts</i> et le <i>PDRA Pays-d'Enhaut Authentiques</i>, il demeure dans la mesure du possible disponible pour promouvoir d'autres actions spécifiques liées à l'agriculture.</p> <p>Le Parc est particulièrement attentif à l'évolution de la politique agricole, il échange et accompagne la commission agricole face à des éventuels changements.</p> <p>Le Parc peut soutenir directement la réalisation de projets qui ont un caractère expérimental ou exemplaire en relation avec la durabilité de l'agriculture.</p>

Indicateur(s) de prestations	<p>Le Parc soutient un projet exemplaire de gestion du petit-lait, sous réserve de conditions non maîtrisables par le Parc.</p> <p>Le Parc apporte son réseau de contacts et sa connaissance du territoire au projet <i>volontaires montagne</i>. Il peut ainsi inventorier les besoins spécifiques des acteurs afin d'y répondre au mieux. Le Parc propose, dans le cadre de son programme <i>Parc à la carte</i>, aide à l'agriculture de montagne sous forme de volontariat pour entreprises.</p> <p>Une liste des activités agritouristiques est diffusée.</p> <p>Le Parc rapporte sur ces diverses activités de soutien à l'agriculture de montagne en lien avec ses objectifs.</p> <p>En cas d'intérêt pour la réalisation d'un étang agro-écologique pilote, le Parc participe au financement de la plus-value écologique.</p>					
Calendrier						
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	
Projets spécifiques et exploration	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Rencontres agricoles, gestion et communication	16'500	16'500	16'500	16'500	18'000	84'000
2. Réseaux écologiques et projets qualité paysage	6'500	20'000	20'000	40'000	8'000	94'500
3. Gestion durable des prairies et pâturages	20'000	17'000	20'000	17'000	20'000	94'000
4. Développement des projets spécifiques et mesures exploratoires	37'000	33'500	33'500	33'500	38'000	175'500
TOTAL	80'000	87'000	90'000	107'000	84'000	448'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)	1'000	1'000	1'000	1'000	1'000	5'000
Travail non facturé (en jours)	47	47	47	47	47	235
Total en francs	12'000	12'000	12'000	12'000	12'000	60'000

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	12'000	12'000	12'000	12'000	12'000	60'000		
Communes	8'605	9'592	10'203	10'016	9'169	49'796	49'796	
Membres privés / sponsors/ donateurs	1'486	1'657	1'730	2'144	1'584	8'762	8'602	
Recettes d'exploitation								
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000	35'000	35'000	Contrats avec quatre associations partenaires
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	14'998	16'719	17'457	21'637	15'982	86'793	86'793	
Confédération <i>Oparcs</i>	35'911	40'031	41'798	51'805	38'265	207'810		
TOTAL	80'000	87'000	90'000	107'000	84'000	448'000	180'190	

Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable	
Tourisme nature	Fiche 4
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>Développement de chaînes de valeur ajoutée et de produits de tourisme nature. Valorisation touristique des patrimoines culturels et naturels dans une orientation de sensibilisation. Incitation à la découverte des points forts du territoire (randonnées, patrimoine naturel et bâti, culture, traditions vivantes).</p> <p>Développement de nouvelles formes de tourisme, orientations spatiale (pôles touristiques, transversalité régionale, gestion incitative des flux), sociale (solidarité handicap, expérience) et saisonnière (offres hivernales).</p> <p>Communication et promotion des produits touristiques développés et d'autres activités de découverte des patrimoines. Mise en place de lieux interfaces avec le public permettant la diffusion d'informations et de documentations pour la découverte du territoire du Parc.</p> <p>Réflexions et développement de propositions, d'offres spécifiques pour les personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap.</p> <p>Coaching d'entreprises et de privés pour la réalisation de projets à but touristique permettant la diversification des offres (quatre saisons) et de l'activité économique régionale et la promotion de la durabilité.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>Renforcement du positionnement du Parc dans le secteur du tourisme nature. Création et commercialisation de produits touristiques permettant de générer une plus-value durable pour les prestataires touristiques.</p> <p>Soutien et promotion à des initiatives de tourisme nature dans le Parc.</p> <p>Diversification sur les quatre saisons de l'offre touristique.</p> <p>Renforcement de la circulation des visiteurs à l'intérieur du territoire et prolongement de la durée des séjours.</p> <p>Accroissement de la durabilité du secteur touristique et réflexion sur la gestion incitative des flux touristiques (pôles touristiques, itinéraires, zones de tranquillité).</p> <p>Amélioration de la collaboration intercantonale et intersectorielle (tourisme, agriculture, culture).</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc • <i>Relais infos et Points i</i> • <i>Sens du Parc</i> • Coaching d'entreprises • Plans directeurs régionaux des Alpes vaudoises et de la Gruyère (en cours d'élaboration)

Liens avec d'autres projets	Projets touristiques du <i>Réseau des parcs suisses Suisse tourisme</i> , écotourisme <i>Entreprises partenaires du Parc et Label Produit</i> (fiche 5) <i>Espèces sensibles</i> (fiche 2) <i>Tourisme et mobilité</i> (fiche 6)
Organisation du projet	
Direction du projet	Coordination : Partick Rudaz Chef de projet : Florent Liardet Suivi de la commission tourisme
Partenaires	Offices du tourisme et sociétés de développement du Parc <i>Fribourg Région, Région du Léman ; La Gruyère Tourisme et Communauté touristique des Alpes vaudoises (CITAV) ; Suisse Tourisme</i> Organismes chemins pédestres (<i>AVTP, Fribourg Région</i> , baliseurs locaux) Prestataires touristiques (hôteliers, restaurateurs) et acteurs culturels Accompagnateurs en montagne Associations régionales de développement, <i>Innoreg (NPR, FR)</i> et <i>service cantonal de la promotion économique et de l'innovation (VD)</i> <i>Interprofession Gruyère AOP, Coopérative de L'Etivaz AOP et Vacherin fribourgeois AOP</i>
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	Recherche de synergies avec les politiques touristiques VD et FR et leurs déclinaisons régionales, notamment stratégie touristique du Pays-d'Enhaut, <i>concept directeur du tourisme de la Gruyère</i> et <i>Plan directeur régional du tourisme des Alpes vaudoises</i> , planification des zones de tranquillité de la faune sauvage.
Etat du projet et prestations	
4.1. Gestion tourisme du Parc	
Etat du projet	<p>Le Parc entretient des relations suivies avec les offices du tourisme cantonaux (promotion concertée, collaborations spécifiques). Il maintient et renforce ses collaborations avec les offices du tourisme du Parc, notamment sur le web. Les collaborations avec les offices cantonaux pour la promotion des paquets de spécialités du Parc ont été élargies (<i>BCV Extra</i> et <i>Be My Guest</i>). Le Parc a géré toutes les demandes concernant ses offres et le tourisme durable en général. Le Parc envoie et suit les contenus pour l'actualisation des sites internet de ses partenaires.</p> <p>Les collaborations touristiques avec le <i>Réseau des parcs suisses</i> ont été intensifiées par la création de la campagne <i>Back to nature</i>. Le Parc a participé à l'échange d'expérience tourisme à Zürich durant laquelle il a pu présenter l'offre du <i>Grand Tour des Vanils</i>. De nouvelles offres du Parc ont été introduites dans l'application du <i>Réseau des parcs suisses</i>, ainsi que sur le site <i>Coop Hello Family Club</i>. Un travail de suivi des dossiers et des dépôts de demande financière Innotour a été effectué.</p> <p>Le Parc organise annuellement deux rencontres avec les prestataires touristiques et gère les rapports avec la commission tourisme.</p> <p>Le Parc doit pérenniser ses collaborations avec les milieux touristiques afin de mieux répondre à une demande croissante.</p>

Prestations	<p>Le Parc transmet et met à jour ses informations pour <i>Suisse Tourisme</i>, collabore avec le <i>Réseau des parcs suisses</i> selon leurs propositions touristiques et participe aux échanges ponctuels avec les autres parcs.</p> <p>Deux séances d'information sont organisées annuellement afin de favoriser les rencontres entre offices du tourisme et prestataires touristiques du Parc. Les relations avec ces derniers sont renforcées par des partenariats.</p> <p>Le Parc a des relations suivies avec les offices cantonaux (VD et FR) du tourisme (promotion concertée, collaborations spécifiques).</p> <p>Le Parc gère toutes les demandes concernant ses offres, le tourisme durable en général et il donne des réponses réfléchies autour de la durabilité.</p> <p>Intégration des nouvelles communes et en particulier de Gruyères avec son tourisme d'excursionisme assez intense.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Organisation de deux rencontres annuelles pour les offices du tourisme et les prestataires touristiques du Parc.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Organisation, gestion et communication	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
4.2. Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc					
Etat du projet	<p>Dès 2016 un groupe de projet a travaillé à l'amélioration de l'itinéraire du <i>GRAND TOUR</i> (diminution des zones asphaltées) et mieux ciblé montagne. Cet itinéraire, devenu <i>Le Grand Tour des Vanils</i>, a été modifié, passant à 11 étapes, toutes balisées. Un nouveau flyer (FR, DE, EN) a été publié. Le microsite www.grandtourvanils.ch a été ouvert et renvoie vers le site du Parc.</p> <p>Depuis son lancement à la fin août 2014, l'application <i>Via des fromages</i> a été téléchargée plus de 2'600 fois. L'utilisation effective de l'application sur le terrain est excellente, plus de deux tiers des utilisateurs. Chaque utilisateur se rend en moyenne dans deux points d'intérêt avec son application allumée. Au total 1'712 points d'intérêt ont été visités avec l'application. Le Parc a publié une nouvelle édition du flyer. L'application a été adaptée pour recevoir de nouvelles informations (Chemin des traditions [voir fiche 7], Produits labellisés du Parc [voir fiche 5]).</p> <p>Un concept marketing commun entre les deux offres de randonnée du Parc a été réalisé qui intègre aussi le <i>Tour du Comté de Gruyères</i> avec offres de nuitées et de location d'ebike. Le <i>Grand Tour des Vanils</i> est clairement positionné en direction de randonneurs (bons marcheurs) d'autant plus que l'itinéraire a été renforcé dans ce sens avec une étape supplémentaire et un plus grand dénivelé. Il correspond au segment Suisse tourisme <i>Outdoor enthusiast</i>. Les <i>Vias du fromage</i> et le <i>Tour du Comté de Gruyères</i> se positionnent quant à eux plus en direction des familles et des touristes moins bien entraînés (possibilité de le parcourir en transport public, utilisation de vélos électriques). Le segment Suisse Tourisme correspondant est <i>Nature lover</i>.</p>				

Prestations	<p>Les deux itinéraires <i>Grand Tour des Vanils</i> et <i>Vias du fromage</i> sont gérés avec une promotion commune, publication de nouvelles brochures et ouverture à un public germanophone et anglophone. Des offres (avec transport de bagages, nuitées) sont proposées et commercialisées.</p> <p>Les micro sites web spécifiques sont adaptés.</p> <p>L'application <i>Les Vias du fromage</i> est adaptée avec un suivi des informations disponibles et des offres sont commercialisées en collaboration avec les partenaires.</p> <p>Le concept promotion réalisé pour le <i>Grand Tour des Vanils</i> et les <i>Vias du fromage</i> est mis en œuvre. En fin de période un rapport en analyse les effets.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Deux nouvelles brochures du <i>Grand Tour des Vanils</i> et <i>Vias du fromage</i> sont publiées en 2021 et 2022 avec intégration d'offres (avec transport de bagages).</p> <p>L'application <i>les Vias du fromage</i> est renouvelée (nouvelle édition) en 2023 avec commercialisation.</p> <p>Le concept de promotion pour les itinéraires pédestres du Parc est analysé avec estimation des effets (2023).</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Grand Tour des Vanils	Création d'offres touristiques	Publication d'une brochure	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Vias des fromages	Création d'offres touristiques	Création d'offres touristiques	Publication d'une brochure	Projet en gestion	Projet en gestion
Concept promotion	Mise en œuvre	Projet en gestion	Projet en gestion	Rapport avec effets	Projet en gestion
4.3. Relais infos – Points i					
Etat du projet	<p>Un plan d'organisation et d'implantation sur le territoire existe avec des critères précis et des modèles de contrat. Le Parc compte à la fin 2019 : quatre <i>Relais infos</i> à la Maison de l'Etivaz, à l'office du tourisme de Rougemont, à l'office du tourisme du col des Mosses, à la laiterie de Charmey ; sept <i>Points i</i> à l'office du tourisme de Charmey, à l'Espace Gourmand de Villars-sous-Mont, à l'office du tourisme de Château-d'Œx, à l'épicerie laiterie de Montbovon, à l'office du tourisme de Villeneuve, dans les villages de Grandvillard et Rougemont et une vitrine à l'entrée de ses bureaux à Château-d'Œx.</p> <p>Le Parc doit désormais étendre ses Relais infos et Point I à son nouveau territoire et en assumer une signalétique et une communication adaptée.</p>				
Prestations	<p>Les <i>Relais infos</i> existants (L'Etivaz, Rougemont, Les Mosses, Charmey) sont adaptés au nouveau territoire du Parc et complétés prioritairement dans l'Intyamon et la région des Rochers-de-Naye.</p> <p>Des <i>Points i</i> sont ouverts dans plusieurs villages.</p> <p>Une signalétique (<i>fiche 9</i>) spécifique pour ces lieux d'accueil est réalisée et posée.</p> <p>Les <i>Relais</i> sont mis en réseau avec une formation du personnel d'accueil et une documentation promotionnelle est disponible.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Ouverture échelonnée de <i>Relais infos</i> et <i>Points i</i>				

Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Relais	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
4.4. Tourisme d'expérience (avenir)					
Etat du projet	<p>Le projet <i>Sens du Parc</i> a été réuni avec les offres du <i>Parc à la carte</i> (fiche 7). Ce projet a vu le jour en 2012 après une recherche et une réflexion autour de tourisme d'expérience. Désormais l'expérience est bien intégrée à l'offre touristique.</p> <p>La visite théâtralisée <i>La lumière des moines</i> a été mise en œuvre en 2018 avec la collaboration de <i>Pays-d'Enhaut Tourisme</i>. Huit représentations dont une date supplémentaire, ce n'est pas moins de 350 spectateurs qui ont participé à ce spectacle narrant l'histoire du prieuré clunisien de Rougemont.</p> <p>Il s'agit d'analyser l'évolution du tourisme d'expérience et d'en cerner l'avenir et ses formes nouvelles pour des offres quatre saisons.</p>				
Prestations	<p>Un bilan sur le tourisme d'expérience dans le Parc est réalisé.</p> <p>Un concept autour de l'avenir du tourisme d'expérience et de ses nouvelles formes est réalisé.</p> <p>Un projet pilote est mis en œuvre.</p> <p>La réalisation d'offres particulières comme les visites spectacle est maintenue, suivie et une nouvelle offre est proposée.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le concept autour de l'avenir du tourisme d'expérience et un projet pilote ont été réalisés (2022).</p> <p>Une nouvelle visite spectacle est proposée (2024).</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Tourisme d'expérience	Etude	Etude	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
4.5. Accessibilité universelle					
Etat du projet	<p>En 2017, le Parc a mandaté l'entreprise <i>id-Geo</i> pour élaborer une vision et une stratégie dans le cadre du projet tourisme et handicap. Ce document a été présenté aux <i>Etats généraux</i> du Parc au mois de septembre. Une table ronde a permis de récolter des idées et des avis concernant les directions devant ou non être prises par ce projet. Suite à quoi le Parc a rédigé un projet avec un échéancier des mesures à prendre d'ici fin 2019.</p> <p>Le Parc s'est engagé comme projet pilote auprès du <i>Réseau des parcs suisses</i> pour une collaboration avec <i>Pro Infirmis</i>. Un inventaire d'une cinquantaine de points d'intérêt touristiques du Parc a ainsi été réalisé. Les informations récoltées sont pour l'heure stockées dans les serveurs de <i>Pro Infirmis</i> en attente de développements techniques de la part du <i>Réseau des parcs suisses</i> devant permettre leur exploitation sur la carte interactive.</p>				

Prestations	<p>Le projet entre en gestion avec la mise œuvre des premières mesures pour l'accessibilité universelle : formation et sensibilisation des collaborateurs du Parc, sensibilisation des offices du tourisme et des partenaires, collaboration avec des organismes spécialisés.</p> <p>Une réflexion autour de l'accessibilité sur les chemins pédestres et les randonnées est menée.</p> <p>Des offres pour personnes à mobilité réduite sont proposées.</p> <p>Des informations sur l'accessibilité universelle dans le Parc sont disponibles sur le site (gruyerepaysdenhaut.ch).</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Deux offres touristiques destinées aux personnes à mobilité réduite sont commercialisées (2022).</p> <p>Les collaborateurs du Parc et des offices du tourisme sont sensibilisés et formés avec un matériel d'informations à disposition (2024).</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Accessibilité universelle	Projet en gestion	Projet en gestion	Offres touristiques proposées	Projet en gestion	Projet en gestion
4.6. Découverte patrimoine					
Etat du projet	<p>Après la réalisation en 2016 d'un concept autour du tourisme patrimonial, un dépliant d'appel présentant le projet de <i>Relais du Parc</i> est en cours de réalisation. Outre une partie informative au sujet des différents Relais et de leur thématique propre, on y trouve une carte topographique, de même que les points forts du Parc tirés de l'inventaire du même nom, ainsi que les partenaires produits. Avec la sortie des nouveaux itinéraires <i>Grand Tour des Vanils</i> et <i>Tour du Comté de Gruyères</i> ainsi que la modification du territoire du Parc à venir, il a été décidé de retravailler le dépliant qui doit être imprimé en 2019 afin d'être distribué à toutes personnes participant à une activité du Parc. Il est traduit en trois langues.</p>				
Prestations	<p>Un document d'appel avec carte est réédité avec promotion des points forts patrimoniaux du Parc.</p> <p>Des offres touristiques de découverte des villages, du patrimoine alpestre et de la nature sont commercialisées.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Trois offres touristiques de découverte des patrimoines villageois, alpestres et nature sont commercialisées.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Découverte patrimoine	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

4.7. Coaching d'entreprises (diversification) et exploration					
Etat du projet	<p>Le Parc a accompagné la création de la fête du fromage, <i>Le fromage d'alpage en fête</i>, dans les aspects organisationnels de la vente aux enchères de la production de l'année 2018, de la communication et de l'organisation du marché qui y a pris place (Val-de-Charmey, cave de la Tzintre).</p> <p>Le Parc a modéré les discussions relatives aux possibilités de réaménagement et de réouverture du chemin des grottes de Naye. Il a organisé deux rencontres entre les différents acteurs concernés (commune, MOB, Vaud rando, UFT, CAS section Montreux). Ces derniers l'ont mandaté pour avancer dans un projet de convention devant permettre la réouverture du passage si possible en 2019.</p> <p>Projet en cours selon les opportunités et les demandes des partenaires touristiques avec un axe nouveau : le coaching de projets touristiques.</p> <p>Le Parc garde ouvert la possibilité d'explorer de nouvelles pistes suggérées par les prestataires touristiques ou plus largement impliqués dans l'économie régionale.</p>				
Prestations	<p>Une réflexion autour du coaching est menée. Elle aboutit à des propositions concrètes de soutien aux partenaires touristiques et entreprises (appui conseil en matière de développement de projet et de durabilité) en complément des structures de promotion économiques régionales.</p> <p>Le Parc demeure dans la mesure du possible disponible pour promouvoir et saisir d'autres opportunités proposées par les partenaires touristiques. Des projets sont, si possible, développés dans le cadre du projet <i>Innotour 4</i> du <i>Réseau des parcs suisses</i>.</p> <p>D'entente avec les acteurs concernés le Parc établit un diagnostic de situation du tourisme outdoor dans les secteurs où une canalisation des flux semble nécessaire et des recommandations sont intégrées dans le plan de gestion 2025-2028.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Le Parc a répondu à plusieurs demandes d'appui conseil de la part de porteurs de projets touristiques				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Coaching d'entreprises et exploration	Etude	Etude	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Gestion tourisme du Parc	30'000	30'000	30'000	30'000	30'000	150'000
2. Itinéraires et offres de tourisme pédestre du Parc	25'000	30'000	30'000	25'000	25'000	135'000
3. Relais infos – Points i	35'000	35'000	35'000	35'000	35'000	175'000
4. Tourisme d'expérience (avenir)	10'000	10'000	10'000	10'000	20'000	60'000
5. Accessibilité universelle	10'000	10'000	15'000	15'000	15'000	65'000
6. Découverte patrimoine	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
7. Coaching entreprises (diversification) et exploration	25'000	25'000	25'000	35'000	25'000	135'000
TOTAL	145'000	150'000	155'000	160'000	160'000	770'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)						
Travail non facturé (en jours)	21	21	21	21	21	105
Total en francs	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000		
Communes	19'044	19'044	20'454	20'454	20'454	99'450	99'450	
Membres privés / sponsors/ donateurs	3'290	3'290	3'533	3'533	3'533	17'179	17'179	
Recettes d'exploitation		5'000			5'000	10'000		Publicité dans support imprimé
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)	5'000	5'000	5'000	10'000	5'000	30'000		<i>Innotour, Réseau des parcs suisses</i>
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	33'193	33'193	35'651	35'651	35'651	173'339	173'339	
Confédération <i>Oparcs</i>	79'474	79'474	85'361	85'361	85'361	415'032		
TOTAL	145'00	150'000	154'000	160'000	160'000	770'000	314'968	

Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable	
Produits et économie durable	Fiche 5
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>La promotion des chaînes de valeurs favorisant sur place les ressources primaires du territoire et de l'intégration des valeurs des parcs dans les entreprises est un défi constant du Parc, qui offre un lieu d'échanges et d'information, ainsi que l'accompagnement au montage de projets.</p> <p>L'expérience acquise ces dernières années, les échanges au niveau national et l'observation de succès à l'étranger débouchent sur un projet de promotion ambitieux, inscrit dans une stratégie nationale et centré sur une communauté de valeurs : les <i>entreprises partenaires du Parc</i> et leurs produits phares labellisés <i>Parc Produit</i>.</p> <p>Ce projet a pour but principal la coopération, stimulée par une stratégie de promotion d'images ciblées et inscrites dans un contexte national (<i>Label Parc Produit</i> de l'OFEV, stratégie de promotion du <i>Réseau des parcs suisses</i>) et suprarégional (marques régionales et cantonales).</p> <p>La priorité est mise sur des potentiels complémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La définition, le partage et la communication de valeurs contribuant aux objectifs du Parc, avec des entreprises partenaires fiables (conventions de partenariats) et un système de management de la qualité reconnu. • Une meilleure intégration locale de la filière du bois. • La labellisation Parc (<i>Label Produit</i>) des produits du secteur primaire et de services touristiques. • La promotion des circuits courts par un réseau d'entreprises partenaires du Parc.
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>L'utilisation de bois local par les collectivités publiques et les privés augmente dans le Parc.</p> <p>Les interactions entre les différents acteurs du bois et de la forêt sont améliorées.</p> <p>La contribution de la filière bois à la durabilité énergétique est renforcée tout en générant de nouvelles valeurs ajoutées locales.</p> <p>Les producteurs sollicitent et utilisent le <i>Label Parc Produit</i>.</p> <p>La transformation des produits locaux et leur commercialisation ont permis d'augmenter la valeur ajoutée régionale.</p> <p>Les labellisations déjà en vigueur conservent leurs qualités (<i>AOP, Bio, regio garantie</i>) et sont renforcées localement par le <i>Label Parc produit</i>.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <p>Concept entreprises partenaires</p> <p>Filière locale du bois</p> <p>Label Parc produit</p> <p>Initiatives innovatrices pour la promotion de l'économie de proximité et de sa durabilité</p>

Liens avec d'autres projets	<p>Stratégie de l'OFEV concernant le <i>Label Parc Produit</i></p> <p>Stratégie du <i>Réseau des parcs suisses</i> concernant les entreprises partenaires</p> <p>Certificat <i>Bois suisse de Lignum (COBS)</i> et projets régionaux concernant le bois énergie</p> <p>Projets de promotion des marques régionales et cantonales (<i>Terroir Fribourg, Pays-d'Enhaut Produits Authentiques, Vaud Terroir</i>) et politiques publiques de promotion des produits locaux (OFAG et services cantonaux, association suisse des produits régionaux) et stratégie cantonale pour la marque <i>Vaud+</i></p>
Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : François Margot, Patrick Rudaz pour la promotion et la communication</p> <p>Chefs de projets : Bruno Clément (bois, énergie, mobilité) et Florent Liardet (tourisme), collaboratrice produits et actions de promotion : Caroline Rosat</p> <p>Filière bois : suivi de la commission bois</p> <p>Label Produit et entreprises partenaires : suivi du comité du Parc et d'une commission à définir (la commission Label Produit actuelle sera certainement adaptée dans le cadre de la mise en place de la gouvernance de l'ensemble du projet)</p> <p>Economie de proximité : coordination</p>
Partenaires	<p><i>Réseau des parcs suisses</i> (membre du groupe de projet entreprises partenaires), participation au <i>Groupe national consultatif sur le Label produit</i> (membre), aux <i>commissions techniques de l'association suisse des produits régionaux</i> (représentant de l'OFEV) et de <i>Pays romand pays gourmand</i> (membre, représentant des parcs romands)</p> <p>Marques régionales (<i>Terroir Fribourg, Pays-d'Enhaut Produits Authentiques</i>) : coopération <i>Label Produit</i> et promotion</p> <p>Projet <i>PDRA Pays-d'Enhaut Authentique</i></p> <p>Offices du tourisme et accompagnateurs signataires de la charte d'engagement <i>respecter nos espèces sensibles</i></p> <p>Arrondissements, triages et groupements forestiers du Parc : participation active à la commission bois et/ou au forum forestier du Parc (fiche 1)</p> <p>Artisans du bois, <i>Lignum Fribourg</i> et propriétaires forestiers : participation active à la commission bois</p> <p>AOP et producteurs individuels : coopération <i>Label Produit</i> et promotion</p> <p>Régions de développement économique</p> <p>Association monnaie locale et complémentaire <i>La Grue</i></p>
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	<p>Politiques énergétiques <i>OFEN</i> et cantons (bois énergie)</p> <p>Politique énergétique locale (communes)</p> <p>Stratégies régionales de développement économique</p>

Etat du projet et prestations	
5.1. Entreprises partenaires et Label Parc Produit	
Etat du projet	<p>Des produits sont labellisés Parc depuis 2012, la stratégie promotion mise en œuvre depuis 2015 en coopération avec les marques régionales a connu un nouvel élan depuis 2018 (engagement d'une collaboratrice produits en coopération avec le label <i>Pays-d'Enhaut Produits Authentiques</i>).</p> <p>Cette dynamique a été freinée entre autres par l'impossibilité de labelliser d'autres catégories de produits et services que les produits alimentaires. La difficulté de valoriser l'entreprise avec un label Parc, conformément à l'ordonnance fédérale sur les parcs, est également fréquemment citée par les entreprises intéressées.</p> <p>L'OFEV a initié un processus afin de disposer d'une stratégie du <i>Label Parc Produit</i> robuste, avec un positionnement marketing clair du label, avant d'ouvrir l'accès à de nouvelles catégories. Selon les travaux en cours le repositionnement du label s'oriente sur la promesse <i>spécial, authentique et durable</i> (2018).</p> <p>L'ancrage progressif du Parc dans le territoire et la notoriété montante des parcs induisent un intérêt croissant des entreprises pour un partenariat affirmé, même s'il n'est pas lié à la fabrication d'un produit spécifique (par exemple pour un commerce local, ou une entreprise de charpente). Cette attente a également été clairement exprimée lors des états généraux 2017.</p> <p>Un travail a été fait avec des représentants des entreprises du bois, des accompagnateurs de montagne et des offices du tourisme pour définir des critères de partenariat liés à leurs produits ou services. Il s'est avéré qu'il était nécessaire d'élargir le propos : partager des valeurs portées par les parcs (et déclinées spécifiquement dans le contexte du <i>Parc Gruyère Pays-d'Enhaut</i>) au sein d'une communauté clairement définie et communicable.</p> <p>Ce constat est fait aussi par d'autres parcs et il a été partagé par le <i>Réseau des parcs suisses</i> dans le cadre de son travail de définition des critères pour l'octroi du <i>Label Parc Produit</i> au tourisme (hébergement notamment). Le but est de définir ensemble des valeurs et des critères généraux qui permettent de créer une communauté d'entreprises partenaires des parcs communicable à l'échelle nationale. Elle serait ensuite déclinée pour différents secteurs, avec une priorité pour le tourisme, et par chaque intéressé (2018). Le <i>Parc Gruyère Pays-d'Enhaut</i> s'est impliqué activement dans ce processus conduit par le <i>Réseau des parcs suisses</i>, il participe à la phase pilote du projet entreprises partenaires (2019).</p> <p>En conséquence le projet est remodelé sous deux axes :</p> <p>Création et développement d'une communauté d'entreprises partageant les valeurs du Parc, ci-après <i>entreprises partenaires</i> avec lorsque c'est possible et souhaitable une labellisation de leurs produits ou services avec le <i>Label Parc Produit</i> de l'OFEV.</p> <p>Promotion de cette communauté de valeurs, de ses entreprises et des produits labellisés afin de favoriser leur position sur le marché et le développement de circuits courts dans le Parc (création de valeur ajoutée économique, sociale et environnementale).</p> <p>La promotion de la filière bois régionale a sa propre dynamique qu'il est important de valoriser et de poursuivre. Elle s'inscrit de manière cohérente entre le projet entreprises partenaires et le projet de promotion.</p>

Prestations	<p>Développement et mise en œuvre du concept entreprises partenaires du Parc, notamment dans les secteurs de la production de spécialités régionales (produits du terroir), de la restauration, de l'hébergement, des activités et services touristiques, de la filière bois et des commerces locaux.</p> <p>Promotion du <i>Label Parc Produit</i> auprès des entreprises partenaires, notamment dans les nouvelles communes et pour d'éventuelles nouvelles catégories ouvertes par l'OFEV.</p> <p>Mise en place du système de gestion et de la gouvernance de l'appellation <i>entreprise partenaire</i> du <i>Parc Gruyère Pays-d'Enhaut</i> en coopération avec le projet développé par le <i>Réseau des parcs suisses</i> (système de management de qualité, <i>SMQ</i> : déclinaison spécifique des critères, processus d'octroi et de suivi des entreprises, processus de coaching et d'audit). Ce <i>SMQ</i> intégrera le système de gestion du <i>Label Parc Produit</i>.</p> <p>Mise en place des cadres d'échanges, de réseautage et de formation proposés aux entreprises partenaires, en coopération avec les marques régionales et les forums du Parc existants (rencontres des prestataires du tourisme, rencontres agricoles, forum des forestiers, de la filière bois, de l'énergie et de la mobilité).</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le système de management de qualité, <i>SMQ</i>, du concept <i>entreprises partenaires</i> et du <i>Label Parc Produit</i> est validé par le conseil du Parc. Il est mis en œuvre et audité.</p> <p>Les conventions de partenariat existants sont adaptées au nouveau concept, de nouvelles conventions de partenariat sont établies dans différentes catégories, notamment touristiques.</p> <p>La labellisation des produits est renouvelée (certification) et de nouveaux produits sont certifiés.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	2020	2021	2022	2023	2024
Entreprises partenaires	Concept	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Label Parc Produit	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
5.2. Filière locale du bois					
Etat du projet	<p>La commission bois, composée d'une douzaine d'acteurs représentatifs de la filière bois du Parc, se réunit au moins deux fois par an.</p> <p>Des actions concrètes de promotion de l'utilisation du bois suisse et local sont réalisées auprès de différents groupes cible, les communes, les maîtres d'ouvrage privés, le public en général, notamment par la promotion du processus de certification <i>COBS</i> d'entreprises et des réalisations dans le Parc (neuf entreprises et 55 réalisations certifiées <i>COBS</i>). Définition de critères pour les entreprises bois partenaires du Parc (trois entreprises).</p>				

Prestations	<p>Animation de la commission bois, comme un forum favorable à l'échange, à l'étude et à la promotion d'une optimisation de la filière du bois à l'échelle du Parc.</p> <p>Valorisation et promotion de l'utilisation du bois suisse (<i>label COBS</i>), et dans la mesure du possible du bois local (<i>Label Produit</i> ou régional), auprès des utilisateurs (prescripteurs, collectivités et privés).</p> <p>Promotion des synergies et des innovations au sein du secteur bois dans le Parc, en fonction de son potentiel et des besoins.</p> <p>Accompagnement et soutien spécifique à la mise en œuvre d'un projet exemplaire, novateur, structurant et contribuant à l'intégration des acteurs d'une filière bois au niveau régional en lien avec des institutions de recherche scientifique (<i>Centre d'activité de Rossinière</i>).</p> <p>Soutien au développement de projets <i>CAD</i> au bois-énergie).</p> <p>Information régulière sur l'exploitation forestière du Parc, le savoir-faire des entreprises du bois de la région et les avantages et possibilités d'utiliser du bois suisse ou local. Organisation de deux forums autour de la thématique de la filière bois / construction en bois.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>La stratégie de promotion du bois suisse (<i>COBS</i>) et du bois local est mise en œuvre et documentée.</p> <p>Deux forums sont spécifiquement dédiés à cette problématique (2022, 2024).</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Filière bois	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
5.3. Promotion des entreprises partenaires et du Label Parc Produit					
Etat du projet	<p>Le Parc estime qu'il existe une attente et un potentiel pour la promotion d'une communauté de valeurs associées aux parcs naturels, tant au niveau du nombre et de la qualité des entreprises intéressées qu'au niveau d'un segment non négligeable des consommateurs de leurs produits et services. Cette clientèle est principalement liée à l'économie résidentielle (habitants, résidents secondaires, touristes, consommateurs des villes portes), avec un potentiel de progression, et, pour certains produits, à une exportation hors du Parc et des régions limitrophes.</p> <p>La façon de communiquer et promouvoir ce réseau d'entreprises et leurs produits doit être définie et dotée de moyens suffisants de manière à engendrer un cercle vertueux au sein de la communauté. Le concept de promotion devra être établi en adéquation avec la stratégie attendue du <i>Réseau des parcs suisses</i> en la matière et celle de l'<i>OFEV</i> pour le <i>Label Parc Produit</i>. Elle devra également être en synergie avec celui des marques régionales ou cantonales apparentées (tourisme, produits, culture).</p>				
Prestations	<p>Définition, développement et mise en œuvre du concept de promotion des entreprises partenaires, intégrant la promotion des produits labellisés <i>Parc Produit</i>, en coopération avec les entreprises concernées, le <i>Réseau des parcs suisses</i> et les instances partenaires (marques régionales, offices du tourisme).</p> <p>Poursuite et développement des coopérations pour une mise en œuvre performante des stratégies de promotion, notamment avec la marque <i>Pays-d'Enhaut Produits Authentiques</i>.</p>				

Indicateur(s) de prestations	Stratégie de promotion définie et mise en œuvre (reporting) Bilan provisoire de la stratégie effectué dans le cadre de la préparation du plan de gestion 2025-2028 Accord de coopération renouvelé avec la marque <i>Pays-d'Enhaut Produits Authentiques</i>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Promotion des produits et des entreprises partenaire du Parc	Concept	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
5.4. Gestion et mesures exploratoires					
Etat du projet	<p>La promotion d'une économie locale durable à l'échelle d'une région est à la fois ancienne (promotion des régions de montagne) et nouvelle (recentrage sur une économie de proximité, plus solidaire et durable, dans le cadre d'une économie globalisée).</p> <p>Au-delà des projets phares du Parc dans ce domaine la recherche de nouvelles solutions au service de la population et de l'économie locale demande une certaine disponibilité pour de la veille, du transfert de connaissances et, surtout, l'accompagnement ciblé et actif d'initiatives locales innovantes.</p>				
Prestations	<p>Le Parc observe les initiatives et projets suprarégionaux de valorisation des produits régionaux et vérifie l'opportunité d'y participer activement au bénéfice de ses partenaires locaux. Il est à l'écoute des sollicitations dans ce domaine.</p> <p>Le Parc assure le développement et la mise à jour de ses connaissances et compétences en matière de promotion de l'économie de proximité et de développement durable dans les petites entreprises. Il les met au service des acteurs locaux, et en particulier des entreprises et porteurs de projets d'économie solidaire.</p> <p>Il dispose de certaines disponibilités pour saisir d'autres opportunités de promouvoir le débat et les initiatives en faveur de l'économie locale conformes aux objectifs de sa charte (par exemple monnaie locale).</p>				
Indicateur(s) de prestations					
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Projets spécifiques et exploration	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Entreprises partenaires et Label Parc Produit	45'000	45'000	45'000	45'000	50'000	230'000
2. Filière locale du bois	20'000	30'000	25'000	20'000	25'000	120'000
3. Promotion entreprises partenaires et du Label Parc Produit	70'000	70'000	70'000	70'000	70'000	350'000
4. Gestion et mesures exploratoires	15'000	5'000	10'000	20'000	20'000	70'000
TOTAL	150'000	150'000	150'000	155'000	165'000	770'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)						
Travail non facturé (en jours)	15	15	15	15	15	75
Total en francs	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	17'500

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	3'500	3'500	3'500	3'500	3'500	17'500		
Communes	17'845	17'845	17'845	18'550	19'961	92'046	92'044	
Membres privés / sponsors/ donateurs	3'082	3'082	3'082	3'204	3'448	15'898	15'899	
Recettes d'exploitation								
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	100'000	100'000	Mandat <i>Pays-d'Enhaut Produits Authentiques</i>
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	31'103	31'103	31'103	32'332	34'791	160'432	160'431	
Confédération <i>Oparcs</i>	74'470	74'470	74'470	77'414	83'301	384'125		
TOTAL	150'000	150'000	150'000	155'000	165'000	770'000	368'375	

Renforcement des activités économiques axées sur le développement durable	
Energie et mobilité	Fiche 6
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	Promotion d'une politique locale de durabilité dans l'énergie et la mobilité : mise en œuvre du concept énergétique territorial du Parc et du concept de mobilité du Parc [voir <i>Concepts 2012 – 2021, Concept énergétique territorial et Concept de mobilité durable</i> et leurs stratégies respectives de mise en œuvre, 2014], avec mesures incitatives pour les privés et les collectivités.
Contributions aux indicateurs d'effets	Les collectivités et les privés réalisent plus de mesures favorables à l'efficacité énergétique ou aux énergies renouvelables. La population est sensibilisée à la problématique énergétique. Les habitants et les visiteurs sont sensibilisés aux offres de mobilité durable afin de favoriser le transfert modal. Des offres et services touristiques intégrant la mobilité durable sont créés par le Parc et les acteurs touristiques locaux.
Importance du projet pour le Parc	<i>Projets clés :</i> Politique énergétique locale durable Politique de mobilité locale durable Promotion de l'accès au parc en transports publics Veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux
Liens avec d'autres projets	<i>Suisse énergie ; Cité de l'énergie</i> Politiques cantonales de l'énergie et de la mobilité
Organisation du projet	
Direction du projet	Coordination : François Margot Chef de projet : Bruno Clément, collaborateur projet : Yves Baechler. Pour la mobilité durable et le tourisme, chef de projet tourisme : Florent Liardet. Suivi des commissions énergie et mobilité
Partenaires	<i>Cité de l'énergie</i> Communes Services cantonaux de l'énergie et de la mobilité <i>TPF, MOB, car postal et Bus alpin</i> Offices du tourisme régionaux et cantonaux Autres partenaires des milieux associatifs selon les actions
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	Politiques énergétiques <i>OFEN</i> et cantons Plans directeurs cantonaux et politiques de la mobilité des cantons Politiques climatiques des cantons et de la Confédération Plans directeurs régionaux des Alpes vaudoises et de la Gruyère (en cours d'élaboration) Stratégies régionales de développement économique

Etat du projet et prestations					
6.1. Politique énergétique locale					
Etat du projet	Le processus <i>Cité de l'énergie</i> initié en 2011 se poursuit et se terminera avec une labellisation <i>Cité de l'énergie</i> en 2020. Le concept énergétique du Parc se réalise via la mise en place d'actions concrètes et de conseils.				
Prestations	<p>Le processus <i>Cité de l'énergie</i> se poursuit : objectif de labellisation région <i>Cité de l'énergie</i> en 2020 avec la mise en œuvre du plan d'action qui suivra. La commission énergie se réunit régulièrement pour échanger ses expériences. Elle planifie une action transversale mise en œuvre chaque année ou chaque deux ans (selon son ampleur) par le Parc (formation continue ou action publique). Le Parc établit le diagnostic énergétique des nouvelles communes et intègre celles-ci dans la dynamique de sa commission.</p> <p>Le Parc favorise le suivi de la mise en œuvre des plans énergétiques communaux et il applique la stratégie énergétique dans sa propre gestion. Il met en œuvre son concept de communication et sensibilisation dans le domaine de l'énergie.</p> <p>La commission énergie propose un nouveau projet <i>Région Energie</i> pour la période 2021-2024.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le concept de communication du Parc sur l'énergie est mis en œuvre (annuel).</p> <p>La labellisation <i>Cité de l'énergie</i> en 2020 est assortie d'un nouveau plan d'action avec ses propres indicateurs.</p> <p>Le Parc accompagne et appuie la réalisation de deux actions ayant un effet général sur le territoire du Parc dans le sens de l'autonomie énergétique.</p> <p>Un dossier <i>Région Energie</i> est déposé.</p>				
Calendrier					
Activités / étapes	2020	2021	2022	2023	2024
Commission énergie, actions transversales et communication	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
<i>Cité de l'énergie</i>	Evaluation, labellisation, rapport final	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Audit de réévaluation
Nouvelles communes	Diagnostic	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Intégration dans le label <i>Cité de l'énergie</i>
6.2. Promotion de la mobilité durable					
Etat du projet	La commission mobilité est en place. Le concept de mobilité durable dans le Parc se développe. Il est réalisé via des actions concrètes, un suivi des planifications communales et régionales.				
Prestations	<p>La commission mobilité se réunit au minimum une fois par année. Elle suit activement les processus d'amélioration des infrastructures favorisant la mobilité durable (<i>TP</i>, vélo, marche). Elle planifie et suit la mise en œuvre des actions propres au Parc.</p> <p>Le covoiturage et le transfert modal vers les transports publics et la mobilité douce sont promus de manière systématique pour les activités du Parc. Ils sont proposés de manière ciblée, par exemple pour les manifestations ou les entreprises partenaires.</p>				

Indicateur(s) de prestations	Stratégie de communication et manifestation mobilité durable mises en œuvre (reporting).				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Filière bois	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
6.3. Mobilité durable et tourisme					
Etat du projet	Nouveau. En 2018, création et commercialisation du <i>Tour de l'Ancien Comté de Gruyères</i> (offre ebike) et proposition d'une journée <i>Au Parc sans voiture</i> .				
Prestations	<p>Les offres touristiques sans voiture sont développées et mises en valeur avec les partenaires touristiques : <i>Tour du Comté de Gruyères</i>, journées <i>Au parc sans voiture</i>, brochure <i>rando TP</i>. La mobilité interne et d'accès au Parc sont visées : un projet accès au Parc en TP est développé.</p> <p><i>Route ebike Préalpes</i> (Lucerne-Montreux) : une étude de faisabilité est réalisée en coopération avec le <i>Réseau des parcs suisses</i> et les parcs concernés.</p> <p>Des articles sont publiés régulièrement dans les médias du Parc.</p> <p>Des actions communes de promotion de la mobilité durable sont effectuées dans le Parc.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Des offres touristiques sans voiture sont établies, diffusées et évaluées.</p> <p>Un projet d'accès au Parc en TP a été élaboré d'entente avec les TPF, le MOB et les OT.</p> <p>Une étude de faisabilité d'une <i>Route ebike Préalpes</i> est réalisée.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Offre touristique sans voiture	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Accès TP		Concept	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
<i>Route ebike Préalpes</i>		Etude	Etude	Concept	Projet en gestion
6.4. Exploration, veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux					
Etat du projet	Le Parc a soutenu diverses initiatives dans le domaine de la mobilité à la demande des protagonistes (<i>Bus alpin</i> à Cerniat, soutien à la mise en place des plans de mobilité des trois <i>Désalpes</i> , participation au groupe de projet mobilité touristique du Pays-d'Enhaut). Cette disponibilité pour un accompagnement actif des initiatives locales et régionales est essentielle à la promotion de politiques locales et durables de l'énergie et de la mobilité.				

Prestations	<p>Selon besoins, opportunités et moyens disponibles.</p> <p>Promotion d'initiatives en faveur de la mobilité durable, de l'énergie ou de la politique de lutte contre le réchauffement climatique dans le Parc.</p> <p>Participation à l'une ou l'autre campagne nationale ou cantonale sur l'énergie, la mobilité ou la transition climatique (sensibilisation).</p> <p>Participation active aux projets suprarégionaux de promotion de la durabilité (énergie/ mobilité) sur le territoire du Parc.</p> <p>Mise en place d'une plateforme participative par le Parc pour le soutien et l'émulation d'initiatives privées, communales ou régionales dans les domaines de l'énergie et de la mobilité : forums biennaux de l'énergie et de la mobilité.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le Parc a participé à des plateformes ou des projets suprarégionaux sur l'énergie, la mobilité ou la politique climatique (liste).</p> <p>Le Parc a soutenu des initiatives locales pour la mobilité durable et l'énergie (liste).</p> <p>Réalisation de deux forums (2021, 2023).</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Veille et appui aux initiatives	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Politique énergétique locale	60'000	45'000	45'000	45'000	55'000	250'000
2. Promotion de la mobilité durable	10'000	10'000	10'000	10'000	15'000	55'000
3. Mobilité durable et tourisme	30'000	40'000	43'000	43'000	40'000	196'000
4. Exploration, veille et appui aux initiatives locales et projets suprarégionaux	20'000	25'000	20'000	25'000	26'000	116'000
TOTAL	120'000	120'000	118'000	123'000	136'000	617'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)						
Travail non facturé (en jours)	19	19	19	19	19	95
Total en francs	4'500	4'500	4'500	4'500	4'500	22'500

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	4'500	4'500	4'500	4'500	4'500	22'500		
Communes	15'870	15'870	15'588	16'293	18'127	81'748	81'747	
Membres privés / sponsors/ donateurs	2'741	2'741	2'693	2'814	3'131	14'120	14'121	
Recettes d'exploitation	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	15'000	10'000	Publicités sur support imprimé
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)								
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	27'661	27'661	27'169	28'398	31'594	142'483	142'483	
Confédération <i>Oparcs</i>	66'228	66'228	65'051	67'995	75'648	341'150		
TOTAL	120'000	120'000	118'000	123'000	136'000	617'000	248'350	

Projets complémentaires hors plan de gestion

Le Parc va promouvoir et accompagner la planification et la mise en œuvre de diverses mesures de promotion de la transition énergétique et de la mobilité durable, notamment en lien avec d'autres politiques publiques. Lorsque cela s'avère opportun, le Parc peut également prendre le rôle de maître d'ouvrage pour la réalisation de ces mesures, par mandat, délégation ou convention avec les partenaires concernés. Lorsque ces projets bénéficient de financements fédéraux ils ne sont pas intégrés dans le plan de gestion, leur comptabilité devant être séparée. La mention de ces projets est indicative, elle est susceptible d'être modifiée au gré des opportunités de financement et de réalisations.

Programme *Région Energie*
(OFEN)

Un projet Région Energie sera déposé par le Parc, cf 6.1.
[voir 6.1 Politique énergétique locale, page 148].

Sensibilisation et éducation au développement durable	
Sensibilisation	Fiche 7
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>Sensibilisation aux patrimoines (naturel, bâti, villageois, traditions vivantes) du Parc et au développement durable par des manifestations, conférences, visites guidées personnalisées, diffusion d'informations (web, publications).</p> <p>Programme d'éducation à l'environnement et aux paysages de proximité pour les écoles.</p> <p>Promotion de la création artistique et de manifestations culturelles en lien avec le paysage.</p> <p>Promotion des traditions vivantes et de leurs porteurs.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>Le public acquiert des connaissances et s'identifie aux patrimoines à préserver et valoriser.</p> <p>Le Parc mène des actions en faveur de la préservation des patrimoines et participe à des activités de partenaires.</p> <p>Les échanges culturels sont accrus entre les régions du Parc.</p> <p>L'offre touristique est étoffée par des propositions dans les secteurs nature et culture.</p> <p>Le Parc se positionne comme un partenaire dans le domaine culturel pour les artistes, artisans, associations ou institutions.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Ecoles • Parc à la carte • Culture
Liens avec d'autres projets	<p>Projet 1.7 Animations N+P et communication trames vertes</p> <p>Projets traditions vivantes et projet éducation à la nature du <i>Réseau des parcs suisses</i></p>
Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : Patrick Rudaz</p> <p>Chefs de projet : Florent Liardet et Bruno Clément</p> <p>Suivi par la coordination</p>
Partenaires	<p>Associations partenaires</p> <p>Enseignants (écoles du Parc)</p> <p>Institutions culturelles (musées, associations)</p> <p>Professionnels de la médiation et encadrement (accompagnateurs en montagne, spécialistes scientifiques)</p> <p>Etudiants et universitaires (travaux de diplômes, de master)</p> <p><i>Réseau des parcs suisses</i></p> <p>Artistes et artisans du Parc</p> <p>Associations culturelles régionales</p>

Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	Schéma directeur pour l'éducation dans les parcs et les centres nature				
Etat du projet et prestations					
7.1. Ecoles					
Etat du projet	Le <i>projet école</i> développe une thématique d'éducation à la nature et au développement durable par année, qui est proposée à l'ensemble des classes primaires (1H-8H) des écoles situées dans le périmètre du Parc.				
Prestations	<p>Des thématiques communes à l'ensemble des classes primaires du Parc sont proposées en favorisant les échanges entre classes.</p> <p>Un projet annuel de plus grande ampleur permet une action coordonnée des classes sur le terrain et un échange entre classes.</p> <p>Un concept d'éducation à la nature et au développement durable sur un cycle de 8 ans est mis en œuvre.</p> <p>Les supports d'animation réalisés sont systématiquement adaptés pour leur réutilisation dans les offres externes du Parc.</p> <p>Le <i>projet école</i> est coordonné avec les autres actions de sensibilisation du Parc qui concernent les scolaires.</p> <p>Le Parc promeut d'autres programmes ou actions d'éducation à l'environnement réalisées par d'autres acteurs (cantons, associations).</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>50 classes du Parc participent annuellement au <i>projet école</i> en réalisant des sorties accompagnées sur le terrain.</p> <p>3-5 classes (internes ou externes au Parc) sollicitent chaque année le Parc pour des animations spécifiques.</p> <p>Le concept d'éducation à la nature et au développement durable est mis en œuvre dans le Parc et son contenu (animations thématiques) est systématisé.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Ecoles	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
7.2. Parc à la carte					
Etat du projet	<p><i>Parc à la carte</i> est un projet qui cumule la réalisation annuelle d'une cinquantaine d'offres de sensibilisation autour de la nature et du patrimoine (randonnées, enfants, patrimoine et traditions vivantes, conférences du Parc, expériences et création, découvertes et observation) et la publication d'un programme annuel largement illustré.</p> <p>Les offres connaissent une progression de fréquentation continue depuis 2016 avec un record en 2018 (1'049 participants).</p> <p>Le programme annuel est publié à 7'500 exemplaires distribués aux membres de l'association du Parc, aux prestataires ainsi qu'aux offices du tourisme.</p>				

Prestations	<p>Un programme annuel des activités de découverte des patrimoines dans le Parc (actions du Parc, collaborations et initiatives locales) est préparé, édité et diffusé.</p> <p>Préparations et mise en œuvre d'une cinquantaine d'offres de sensibilisation (randonnées, découverte nature spécial enfants, patrimoine et traditions vivantes, conférences, expérience et création, découvertes et observation).</p> <p>Les résultats (questionnaires de satisfaction et rapports d'activités) du Parc à la carte sont analysés annuellement.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p><i>Parc à la carte</i>, programme d'activités du Parc, est publié annuellement.</p> <p>Création d'environ 50 offres de sensibilisation annuellement.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Parc à la carte	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
7.3. Journée du Parc					
Etat du projet	<p>La journée du Parc est organisée annuellement (deux journées exceptionnellement en 2018) dans les régions du Parc. Cette journée a pour but de développer des manifestations festives et thématiques de sensibilisation aux patrimoines et au développement durable (l'énergie, les traditions vivantes, de l'herbe à l'assiette, etc.).</p>				
Prestations	<p>Une manifestation avec des événements thématiques et une sensibilisation aux patrimoines est proposée annuellement. Elle est organisée dans les diverses régions du Parc en collaboration avec des acteurs locaux.</p> <p>Les <i>journées du Parc</i> participent à la sensibilisation des publics et de la population aux patrimoines, mais elles témoignent aussi d'une dimension festive.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Une <i>journée du Parc</i> est organisée annuellement.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Journée du Parc	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

7.4. Culture et patrimoine					
Etat du projet	<p>Un événement culturel est organisé tous les deux ans en collaboration avec des partenaires du Parc.</p> <p>Le projet <i>culture</i> a permis de lancer le nouveau festival <i>Elément Terre</i> au <i>cinéma Eden</i> à Château-d'Œx du 2 au 4 septembre 2016, qui en sera à sa troisième édition en 2020.</p> <p>En 2019, le Parc participe aux girons des fanfares gruériennes à Rossinière (un symbole fort pour le Parc Gruyère Pays-d'Enhaut) avec la création d'un hymne (texte et musique) interprété par les cadets des fanfares engagées.</p>				
Prestations	<p>Le Parc promeut des échanges sur le plan culturel entre ses régions et collabore avec des associations et acteurs culturels pour l'organisation d'événements. Il réalise des partenariats avec des artistes et des artisans.</p> <p>Le Parc privilégie les événements culturels mettant en interaction la création culturelle et le paysage (réflexions autour de la relation paysage et création contemporaine).</p> <p>Le Parc organise un événement culturel sur un rythme biennal.</p> <p>Le Parc communique les événements culturels sur son territoire et intègre des événements ou des aspects culturels dans le programme d'activités (site internet, <i>Parc à la carte</i>) et les propositions touristiques.</p> <p>La sensibilisation aux patrimoines et au développement durable dans les projets du Parc est prise en compte.</p> <p>Le Parc diffuse des informations sur les patrimoines dans ses publications, sur son site web.</p> <p>Le Parc sensibilise aux traditions vivantes par un chemin des traditions.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Un événement culturel biennal est organisé.</p> <p>Les points forts des patrimoines sont identifiés et une signalétique les met en valeur (2024).</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Organisation, gestion et communication	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

7.5. Forum des jeunes					
Etat du projet	Organisation avec les <i>Jeunesses gruériennes</i> d'un marché traditionnel animé par les jeunes à Charmey en 2018.				
Prestations	Le Parc sensibilise les jeunes du Parc au travers de diverses actions et événements.				
Indicateur(s) de prestations	Un événement biennal est organisé pour et par les jeunes.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Organisation, gestion et communication	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
7.6. Exploration					
Etat du projet	Projet en cours selon les opportunités et les demandes. Collaboration avec l'association de la Vieille forge de Charmey à la création et à la réalisation d'un chemin des traditions.				
Prestations	Le Parc demeure dans la mesure du possible disponible pour promouvoir et saisir d'autres opportunités proposées par les milieux de l'éducation et de la culture.				
Indicateur(s) de prestations	Un événement est développé sur l'incitation des milieux de l'éducation et de la culture.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Organisation, gestion et communication	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Ecoles	35'000	35'000	45'000	35'000	40'000	190'000
2. Parc à la carte	66'000	66'000	66'000	66'000	70'000	334'000
3. Journée du Parc	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	100'000
4. Culture et patrimoine	20'000	25'000	20'000	25'000	20'000	110'000
5. Forum des jeunes	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000
6. Exploration	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
TOTAL	156'000	161'000	166'000	161'000	165'000	809'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)						
Travail non facturé (en jours)	20	20	20	20	20	100
Total en francs	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000		
Communes	17'774	18'479	19'185	18'479	19'044	92'961	92'961	
Membres privés / sponsors/ donateurs	3'070	3'192	3'314	3'192	3'290	16'058	16'058	
Recettes d'exploitation	25'000	25'000	25'000	25'000	25'000	125'000	100'000	Publicités et recettes sur vente dans <i>Parc à la carte</i>
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)								
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	30'980	32'209	33'439	32'209	33'193	162'029	162'029	
Confédération <i>Oparcs</i>	74'176	77'119	80'063	77'119	79'474	387'951		
TOTAL	156'000	161'000	166'000	161'000	165'000	809'000	371'049	

Gestion, communication et garantie territoriale	
Territoire en réseau	Fiche 8
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>Promotion d'une mobilisation, accompagnement et renforcement des opportunités favorables. Incitation auprès des partenaires pour l'intégration des objectifs du Parc dans leur propre agenda.</p> <p>Promotion et suivi de la cohérence des engagements contractuels des cantons et des communes.</p> <p>Promotion des initiatives : le Parc peut susciter, accompagner et communiquer des initiatives citoyennes, entrepreneuriales, associatives ou issues des collectivités.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>Plus grande cohérence entre les objectifs du Parc et les actions des acteurs régionaux (communes).</p> <p>Les organes du Parc et les partenaires intègrent les principes du développement durable dans leurs actions.</p> <p>Les actions volontaires et les partenariats en faveur du développement durable sont encouragés, les engagements contractuels sont respectés par toutes les parties.</p> <p>La recherche appliquée est promue dans le Parc par des réseaux de compétences.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <p>Forum des communes et des cantons</p>
Liens avec d'autres projets	<p><i>Nature et Economie</i></p> <p><i>Réseau des parcs suisses</i></p> <p><i>Parkforschung scnat</i></p> <p>Autres réseaux pour la durabilité</p>
Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : François Margot et Patrick Rudaz</p> <p>Chefs de projet associés : Marie Gallot Lavallée (bénévoles), Guy Rochat (SIG), Florent Liardet (villes portes)</p> <p>Suivi de la coordination et du comité, en associant les commissions concernées au cas par cas</p>
Partenaires	<p>Communes du Parc</p> <p>Services cantonaux et OFEV</p> <p>Associations régionales de développement économique</p> <p><i>Réseau des parcs suisses</i></p> <p>Communes villes portes</p> <p><i>Scnat</i> recherche parcs suisses</p> <p>Laboratoire <i>Ibois</i> de l'EPFL</p> <p>Centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne de l'UNIL, université de Lausanne</p> <p>Divers partenaires des milieux associatifs selon les actions</p>

Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	Politiques communales d'aménagement et de développement Politiques cantonales à incidence territoriale Plans directeurs régionaux (en cours d'élaboration) Stratégies régionales de développement, programmes cantonaux <i>LPR</i>				
Etat du projet et prestations					
8.1. Coopération avec les collectivités publiques et les régions					
Etat du projet	<p>Forum des communes : en cours depuis 2015, tournée des autorités municipales en 2018 ; tournée des autorités législatives prévue en 2019.</p> <p>Coopérations avec les services cantonaux : en cours depuis la création du Parc, élargissement du nombre de services concernés par les projets.</p> <p>Régions : conventions de 2010, contacts réguliers, accord de coopération revu et développé avec <i>Pays-d'Enhaut Région</i> en 2018, prévu avec les 3 autres régions concernées en 2019 : <i>ARG</i> (Gruyère), <i>Aigle Région</i>, et <i>Promove</i> (Montreux).</p> <p>Planifications régionales : participation à l'élaboration de plan directeur régional du tourisme et à la définition des zones de tranquillité de la faune sauvage des Alpes vaudoises.</p>				
Prestations	<p>Forum des communes, poursuite des échanges dans le but de garantir la cohérence des actions avec les objectifs stratégiques et la coopération entre les communes : rencontre thématique annuelle, consultations réciproques et projets spécifiques.</p> <p>Coopération avec les cantons : poursuite des échanges réguliers, selon les besoins spécifiques du Parc et les procédures de coordination définies par la <i>DGE Biodiversité</i> Vaud et le service de la nature et du paysage Fribourg.</p> <p>Régions : échanges d'informations et développement de coopérations sur des projets qui se recoupent ou se complètent (accord avec <i>Pays-d'Enhaut Région</i> concernant la gestion de la marque régionale, l'énergie, la mobilité, l'agriculture et la filière bois).</p> <p>Planifications régionales : consultations réciproques lors de la définition des plans de gestion / stratégies régionales de développement ; au minimum une rencontre quadriennale avec la participation des services cantonaux de promotion économique.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Les forums de concertation ont eu lieu et ont permis d'améliorer l'action et la planification en faveur des objectifs stratégiques du Parc.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Coopérations avec les collectivités publiques et les régions	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

8.2. Réseaux pour le développement durable (dont Réseau des parcs suisses)					
Etat du projet	<p>Le Parc a participé dès l'origine au <i>Réseau des parcs suisses</i> (comité, échanges thématiques, projets spécifiques), il est actif au sein du groupe de projet <i>Entreprises partenaires</i> et représente le <i>Réseau</i>, l'<i>OFEV</i> ou les parcs romands dans plusieurs instances nationales ou suprarégionales.</p> <p>Il a participé à d'autres réseaux plus ou moins constitués (échanges bilatéraux avec d'autres parcs suisses et français, <i>Ecovillage</i>) et à l'accueil de différentes délégations suisses et étrangères.</p>				
Prestations	<p>Le Parc participe activement au <i>Réseau des parcs suisses</i>. Il participe dans la mesure du possible à des réseaux en lien direct avec ses objectifs et actifs dans les cantons de Fribourg et de Vaud ou en Suisse romande. Ses choix sont faits de manière à profiter des compétences, expériences et de l'esprit d'innovation que ces réseaux peuvent lui apporter et de l'intérêt à y témoigner sa connaissance et son expérience de terrain au service de ses buts et de ses régions.</p> <p>Le Parc s'efforce dans la mesure du possible de répondre favorablement aux demandes de présentations de délégations intéressées à la mise en œuvre de la politique des parcs et se déplaçant dans son périmètre.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Une liste des participations des collaborateurs ou membres des organes du Parc à des réseaux extérieurs et à des visites (avec ou sans présentations actives) est tenue à jour.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Réseaux pour le développement durable (dont <i>Réseau des parcs suisses</i>)	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
8.3 Réseaux citoyens et bénévoles					
Etat du projet	<p>Développement d'un projet initié en 2014 : le projet <i>jardins durables</i> (fiche 1).</p> <p>Appui à la création du <i>Festival Rencontres Élémentaires</i> (2016, 2018)</p> <p>Dès 2017 mise en place d'un groupe de bénévoles du Parc.</p> <p>Coopérations ponctuelles avec diverses associations promouvant l'innovation sociale et la transition écologique dans le parc (<i>Jogne en mouvement</i>, <i>La Grue</i> monnaie locale et complémentaire, <i>Capdenho</i>).</p>				
Prestations	<p>Le Parc développe des échanges avec le milieu associatif local et/ou des réseaux d'entraide et d'innovation sociale (systèmes d'échanges locaux, transition énergétique ou autre).</p> <p>Le Parc motive et mobilise un réseau de bénévoles habitants le territoire, en particulier pour des actions en faveur de la nature, de l'agriculture de montagne ou des enfants.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Le nombre de journées des bénévoles du Parc est établi chaque année.</p> <p>Les coopérations avec le monde associatif font l'objet d'un reporting.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Réseaux citoyens et bénévoles	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

8.4 Villes portes					
Etat du projet	L'expérience très motivante de la coopération avec le Cycle d'orientation de La Tour de Trême (2017 - 2018) a permis le lancement de ce projet. Le Parc est devenu le thème d'une scolaire pour les 1'000 élèves de ce cycle d'orientation qui en ont découvert les missions au travers de leurs diverses matières scolaires. Ensemble ils ont réalisé une exposition autour du Parc.				
Prestations	Le Parc collabore avec les villes portes (Montreux, Bulle, Gruyères, Gstaad, Aigle) et met en place des réseaux d'informations et de coopération sur des projets spécifiques.				
Indicateur(s) de prestations	Une action ou un événement dans une ville porte.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Villes portes	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
8.5 Système d'informations géographiques, SIG					
Etat du projet	Le Parc participe au projet SIG du Réseau des parcs suisses, il dispose d'un chargé de mission SIG depuis 2014.				
Prestations	Le SIG du Parc est un outil indispensable à la gestion de plusieurs de ses projets et à la production de documents cartographiques, mais il est aussi un moyen de se relier à d'autres projets ou bases de données. La base du SIG (licence, formation continue du chargé de mission) est acquise en étroite collaboration avec le service SIG du Réseau des parcs suisses et le Parc national suisse.				
Indicateur(s) de prestations	SIG fonctionnel.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
SIG	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

8.6 Recherche et exploration						
Etat du projet	Projet en cours depuis 2007, en particulier pour des travaux d'étudiants et collaborations à des séminaires ; collaboration particulière avec l'université de Lausanne (cours d'aménagement de la montagne à Château-d'Œx, coopération avec In'alpe). Participation active au centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne, <i>CIRM</i> , créé en 2018 par l' <i>UNIL</i> , université de Lausanne Participation limitée au projet <i>Parkforschung</i> de la <i>Scnat</i> ; accueil de divers stagiaires ou civilistes issus des hautes écoles.					
Prestations	Promouvoir la recherche appliquée dans le Parc par un accueil favorable aux sollicitations (travaux de recherche et formations) et l'entretien de contacts avec <i>Scnat Parkforschung</i> et certains instituts ou professeurs. Mise à jour des bases de <i>Scnat Parkforschung</i> et <i>RechAlp.vd</i> . Collaboration avec le laboratoire <i>Ibois</i> de l' <i>EPFL</i> pour une application directe de son projet de recherche sur les systèmes constructifs en bois massif sur la conception du centre d'activité de Rossinière. Participation active au conseil du <i>CIRM</i> , centre interdisciplinaire de recherche sur la montagne, de l' <i>UNIL</i> , université de Lausanne, contact avec l'université de Fribourg et discussion sur les possibilités de promouvoir la recherche dans le Parc. Valorisation des travaux de recherche sur le site internet et dans les médias du Parc.					
Indicateur(s) de prestations	Liste à jour des travaux de recherche effectués en lien avec le Parc et des collaborations avec des instituts.					
Calendrier						
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	
Recherche et exploration	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	
Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Coopération avec les collectivités publiques et les régions	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
2. Réseaux pour le développement durable (dont <i>Réseau des parcs suisses</i>)	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
3. Réseaux citoyens et bénévoles	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
4. Villes portes	10'000	10'000	10'000	10'000	20'000	60'000
5. Système d'informations géographiques, <i>SIG</i>	15'000	15'000	10'000	10'000	10'000	60'000
6. Recherche et exploration	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000
TOTAL	65'000	65'000	60'000	60'000	70'000	320'000

Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)						
Travail non facturé (en jours)	12	12	12	12	12	60
Total en francs	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	15'000

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	3'000	3'000	3'000	3'000	3'000	15'000		
Communes	8'041	8'041	7'335	7'335	8'746	39'498	39'498	
Membres privés / sponsors/ donateurs	1'389	1'389	1'267	1'267	1'511	6'823	6'823	
Recettes d'exploitation								
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000	25'000	<i>Réseau des parcs suisses</i>
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	14'015	14'015	12'785	12'785	15'244	68'844	68'844	
Confédération <i>Oparcs</i>	33'556	33'556	30'612	30'612	36'499	164'835		
TOTAL	65'000	65'000	60'000	60'000	70'000	320'000	140'165	

Gestion, communication et garantie territoriale	
Communication	Fiche 9
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>Elaboration et mise en œuvre d'une communication intégrée dans l'expression du Parc ; l'affirmation d'une identité visuelle ; la mise en cohérence des messages émis et des comportements : l'image et l'identité, les services et produits et les attentes.</p> <p>Le concept de communication (2012 – 2021) [voir <i>Concepts 2012 – 2021, Concept communication</i>] détermine trois volets intégrés à la stratégie (2012 – 2015) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • <i>Une communication intégrée</i> : création d'une identité forte et transparente (<i>corporate identity</i>). • <i>Un espace à vivre</i> : information de la population du territoire du Parc et des publics interne et intermédiaire. • <i>Un espace à partager</i> : promotion des produits et du territoire. <p>Le Parc a besoin de visibilité pour favoriser l'identification, l'appropriation par la population locale.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>Les publics interne et intermédiaire sont informés de la vie du Parc par des outils spécifiques.</p> <p>Des procédures de communication pour les groupes de projets et les commissions sont créées et diffusées.</p> <p>La cohérence et la cohésion à l'intérieur du Parc sont renforcées.</p> <p>L'identité et l'image du Parc sont diffusées, les valeurs, les actions et les projets sont communiqués.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés</i> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Stratégie communication • Signalétique • Site internet
Liens avec d'autres projets	<p>Projet 1.7 Animations N+P et communication trames vertes</p> <p>De manière générale tous les projets incluent un volet communication.</p>
Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : Patrick Rudaz</p> <p>Cheffe de projet : Christelle Grangier</p> <p>Suivi par la commission communication</p>
Partenaires	<p>OFEV</p> <p>Réseau des parcs suisses</p> <p>Professionnels de la presse et de la communication</p>
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	

Etat du projet et prestations					
9.1. Stratégie communication					
Etat du projet	<p>La stratégie annuelle pose une réflexion sur la communication, assure le suivi de la ligne graphique, gère le matériel de présentation du Parc, développe une politique d'appropriation du Parc, publie les médias du Parc (<i>Objectif Parc</i>, <i>Parc'info</i>, rapport annuel), assure la représentation du Parc auprès de la presse avec gestion des retours de publication.</p> <p>Cette stratégie permet l'appui aux autres projets (fiches 1 à 8) selon leur besoin.</p>				
Prestations	<p>La stratégie communication annuelle est mise en œuvre : adaptation et contrôle de la ligne graphique, publication annuelle de 10 lettres d'informations (<i>Objectif Parc</i>), publication annuelle de 2 journaux du Parc (<i>Parc'info</i>), édition d'un rapport annuel de l'association détaillé avec des résultats, réflexion autour du rôle des membres de l'association et actions pour la recherche de nouveaux membres.</p> <p>Intensification de la collaboration avec les journaux locaux et les bulletins d'informations communaux.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Publication annuelle de 10 lettres d'informations (<i>Objectif Parc</i>).</p> <p>Publication annuelle de 2 journaux du Parc (<i>Parc'info</i>).</p> <p>Edition annuelle du rapport des activités du Parc.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Stratégie communication	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
9.2. Adaptation communication au nouveau périmètre					
Etat du projet	<p>Nouveau projet qui doit permettre l'adaptation des supports de communications au nouveau périmètre. Une réflexion doit être engagée sur la question des langues (particulièrement l'allemand) avec l'arrivée de communes germanophones.</p>				
Prestations	<p>Après l'acceptation de nouvelles communes (Jaun, Gruyères, Saanen, Corbeyrier) dans le Parc (2020 – 2022) adaptation du site du Parc, de divers documents, des panneaux de signalisation, des <i>Relais info</i> du Parc.</p> <p>Certaines de ces communes sont germaniques et même si le Parc demeure francophone, des traductions de divers documents (pages du site internet) sont effectuées.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>Les informations de base autour du Parc sont adaptées au nouveau périmètre.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Adaptation communication au niveau périmètre	Etude	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet terminé

9.3. Signalétique					
Etat du projet	<p>Quatre panneaux annonçant le Parc, respectivement sur l'A9 et l'A12, ont été posés en août 2017. Deux d'entre eux invitent à emprunter la sortie d'Aigle et les deux autres à sortir à Bulle pour permettre aux visiteurs de rejoindre les régions du Parc.</p> <p>Tous les panneaux, côté vaudois (sauf 1) ont été posés. Restent les panneaux routiers côté fribourgeois du Parc. Le canton a donné son feu vert pour la pose des panneaux (un panneau d'annonce à Corbières), quatre panneaux d'indication et trois panneaux d'accueil (Châtel-sur-Montsalvens, Val-de-Charmey ou Jaun, Bas-Intyamon). L'obtention des autorisations des communes et propriétaires des parcelles est lancée.</p> <p>Chaque commune dispose d'un panneau spécifique pour signifier à ses habitants son appartenance au Parc. Les entrées des administrations communales étant différentes, une solution a été trouvée pour chacune d'entre elles. Le travail de préparation est en phase finale.</p> <p>Un tableau pour l'inventaire et le suivi des panneaux est en cours de réalisation. Cela permettra le lancement par le groupe de projet de la pose des panneaux <i>type Parc</i> sur le réseau des transports publics d'abord. Un panneau a déjà été posé au sommet des Rochers-de-Naye, à la gare.</p>				
Prestations	<p>Des panneaux d'accueil dans le Parc sont posés sur les réseaux <i>SuisseMobile</i> (pédestres, vélos, VTT) et transports publics.</p> <p>Une signalétique est prévue pour les <i>Relais</i>, pour les partenaires de la marque produits. Elle est posée en fonction des besoins.</p> <p>Les points forts des patrimoines sont identifiés et une signalétique les met en valeur.</p> <p>La production et l'installation de la signalétique suivent la planification.</p>				
Indicateur(s) de prestations	<p>La signalétique du Parc est posée progressivement sur les réseaux <i>SuisseMobile</i> et transports publics, de même que sur les sites retenus dans le concept.</p>				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Signalétique	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
9.4. Site internet					
Etat du projet	<p>Réalisation d'un concept internet mis en œuvre en 2019.</p> <p>Un pool de compétence (externe au Parc) assure la maintenance du site.</p> <p>La fréquentation du site est en augmentation constante avec plus de 45'000 visites en 2018.</p> <p>Le Parc est actif sur les réseaux sociaux (FaceBook, Instagram).</p>				

Prestations	<p>Le site internet du Parc évolue avec la mise en œuvre du concept internet et par une gestion dynamique de ses contenus et une adaptation aux techniques récentes (géolocalisation, responsive design, vente en ligne, etc.).</p> <p>L'espace privé (intranet) est adapté aux besoins de la coordination.</p> <p>Le web 2.0 est amélioré (cartographie, plateforme participative, réseaux sociaux).</p> <p>L'accessibilité universelle est prise en compte dans le développement du site.</p> <p>Le site se développe dans les langues allemande et anglaise.</p>					
Indicateur(s) de prestations	Les réseaux sociaux acquièrent de l'importance dans la communication du Parc.					
Calendrier						
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>	
Site internet	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Stratégie communication	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	400'000
2. Adaptation communication au nouveau périmètre	10'000	20'000	20'000	20'000		70'000
3. Signalétique	50'000	50'000	40'000	40'000	45'000	225'000
4. Site internet	40'000	20'000	20'000	20'000	45'000	145'000
TOTAL	180'000	170'000	160'000	160'000	170'000	840'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)						
Travail non facturé (en jours)						
Total en francs						

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles								
Communes	23'981	22'570	21'160	21'160	22'570	111'441	111'441	
Membres privés / sponsors/ donateurs	4'142	3'899	3'655	3'655	3'899	19'250	19'250	
Recettes d'exploitation	10'000	10'000	10'000	10'000	10'000	50'000	40'000	Publicités dans <i>Parc'info</i>
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)								
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	41'798	39'339	36'881	36'881	39'339	194'238	194'239	
Confédération <i>Oparcs</i>	100'079	94'192	88'305	88'305	94'192	465'073		
TOTAL	180'000	170'000	160'000	160'000	170'000	840'000	364'929	

Gestion, communication et garantie territoriale	
Gestion	Fiche 10
Durée du projet	2020 – 2024
Bref descriptif du projet	<p>La gestion de la qualité du Parc repose sur le bon fonctionnement de la structure associative, une relation régulière avec les communes et les cantons, une équipe professionnelle dotée de compétences et moyens adéquats, notamment pour le monitoring et reporting des activités.</p> <p>Un fonctionnement efficace et transparent de l'association tenant compte d'une répartition des pouvoirs (décisions – propositions – exécution) des acteurs politiques, de la structure associative et de la direction exécutive est capital dans le développement du Parc et la mise en œuvre de la charte.</p> <p>La mise en œuvre d'une gestion intégrée avec norme <i>ISO</i> dote le Parc d'un outil efficace de gestion.</p>
Contributions aux indicateurs d'effets	<p>Le management du Parc remplit ses fonctions de manière satisfaisante dans les domaines décisionnels (fonctionnement de l'association), opérationnels (compétences et outils de l'équipe) et des collaborations internes et externes.</p> <p>L'équipe du Parc est stabilisée et une politique de formation continue est mise en place.</p> <p>L'assurance de la qualité des projets ainsi que le monitoring et le reporting sont assurés par un suivi annuel et quadriennal.</p>
Importance du projet pour le Parc	<p><i>Projets clés :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Gestion générale
Liens avec d'autres projets	<p>Certification qualité, norme <i>ISO</i></p> <p>Projet management de qualité du <i>Réseau des parcs suisses</i></p>
Organisation du projet	
Direction du projet	<p>Coordination : François Margot et Patrick Rudaz</p> <p>Administration et comptabilité : Sophie Overney</p> <p>Suivi du comité et du conseil</p>
Partenaires	<p>Organes du Parc</p> <p>Communes</p> <p>Canton de Vaud et Fribourg</p> <p><i>OFEV</i></p> <p>Réseau des parcs suisses</p>
Intégration dans des outils / processus de planification plus larges	

Etat du projet et prestations					
10.1. Gestion ressources humaines					
Etat du projet	L'organisation de la coordination se professionnalise avec divers outils (gestion des salaires, entretien annuel d'autoévaluation, grille des salaires, etc. Un nouveau règlement du personnel sera finalisé en 2019.				
Prestations	Une politique de formation continue des collaborateurs est appliquée. La coordination est apte à effectuer ses missions avec une équipe régulière.				
Indicateur(s) de prestations	Un rapport annuel est rédigé sur l'état et les compétences de la coordination.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Gestion ressources humaines	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
10.2. Centre administratif					
Etat du projet	En suspens et à mettre en œuvre. Le conseil du Parc a choisi le projet de la commune de Rossinière qui ne sera pas construit avant 2020. En 2019, le bureau de Pringy a aménagé dans de nouveaux locaux spacieux.				
Prestations	Le Parc regroupe ses deux bureaux (Château-d'Œx et Pringy) dans un centre administratif à Rossinière apte à l'accueil, fonctionnel pour la gestion de l'association et des projets.				
Indicateur(s) de prestations	Le Parc regroupe sa coordination dans un centre administratif avec espace d'accueil.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Centre administratif	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet terminé	Projet terminé
10.3. Gestion participations aux réunions					
Etat du projet	En cours avec un règlement des participations au conseil, au comité aux commissions et aux groupes de projet qui doit être revu et finalisé en 2019.				
Prestations	Le Parc offre un cadre et un appui aux membres du conseil, du comité, des commissions, des groupes de projets. Il assure le suivi de ces séances (procès-verbaux, mise à disposition de documents, défraiements, etc.).				
Indicateur(s) de prestations	Un rapport de la gestion de participations aux réunions est rédigé (2024).				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Gestion participation aux réunions	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion

10.4. Gestion générale					
Etat du projet	La gestion générale s'effectue avec divers outils (comptabilité, suivi financier des projets, gestion des salaires et des factures, etc.) Un système de management intégré (<i>ISO</i>) est mis en œuvre en 2019.				
Prestations	<p>Le Parc met en œuvre un système de management intégré avec des outils pour une meilleure gestion intégrée avec norme de qualité (<i>ISO</i>).</p> <p>Le Parc suit régulièrement les indicateurs d'effets et de prestations retenus dans la convention programme (reporting) avec un rapport annuel d'activités.</p> <p>La part de fonds propres du Parc est acquise grâce à l'apport de partenariats commerciaux et, pour des projets particuliers, de soutiens de fondations.</p>				
Indicateur(s) de prestations	Des rapports réguliers sont rédigés dans le cadre du système de management.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Gestion générale	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion
10.5. Planification (charte, plan de gestion)					
Etat du projet	Le plan de gestion à 5 ans (2020 – 2014) a été réalisé et accepté par l'assemblée générale du Parc. En 2019, le Parc se consacre à l'évaluation de la charte (2012 – 2021).				
Prestations	<p>La nouvelle charte (2022 – 2031) est déposée.</p> <p>Le plan de gestion à 4 ans (2025 – 2028) est réalisé et mis en œuvre.</p>				
Indicateur(s) de prestations	La nouvelle charte (2020) et le nouveau plan de gestion à 4 ans (2024) sont déposés.				
Calendrier					
<i>Activités / étapes</i>	<i>2020</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Planification (charte, plan de gestion)	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	Projet en gestion	

Financement						
Coût par projet et par an						
	2020	2021	2022	2023	2024	Total
1. Gestion ressources humaines	180'000	180'000	180'000	180'000	180'000	900'000
2. Centre administratif	20'000	20'000	10'000			50'000
3. Gestion participation aux réunions	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000	250'000
4. Gestion générale	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	500'000
5. Planification (charte, plan de gestion)	50'000			30'000		80'000
TOTAL	400'000	350'000	340'000	360'000	330'000	1'780'000
Prestations propres / contributions matérielles offertes						
Contributions	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Prestations en nature (estimation en francs)	5'000	5'000	5'000	5'000	5'000	25'000
Travail non facturé (en jours)	60	60	60	60	60	300
Total en francs	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	100'000

Clé de financement								
Financement	2020	2021	2022	2023	2024	Total	Part garantie	Précisions sur la source de la part garantie
Contributions matérielles	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000	100'000		
Communes	44'435	44'424	42'319	41'191	36'818	209'887	209'987	
Membres privés / sponsors/ donateurs	7'676	7'639	7'310	7'115	6'360	36'100	36'100	
Recettes d'exploitation	65'000	16'500	20'000	48'000	49'500	198'500		
Recettes spécifiques (sans cantons et Confédération)								
Confédération <i>autres</i>								
Cantons <i>autres</i>								
Cantons <i>parcs</i>	77'450	77'081	73'761	71'794	64'172	364'258	364'259	
Confédération <i>Oparcs</i>	185'440	184'557	176'609	171'900	153'650	872'155		
TOTAL	400'000	350'000	340'000	360'000	330'000	1'780'000	609'345	